LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 45—No 7 — ST-BONIFACE, VENDREDI 16 MAI 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Lettre de Paris

Les vedettes de Cannes ont plus de succès que celles de l'Elysée

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le pavillon de la France à l'exposition de Bruxelles n'est pas seulement le chef-d'oeuvre d'audace et de grâce admiré par tous les visiteurs, le "palais de l'intelligence et du vertige" chanté par un chroniqueur lyrique — qui n'est pas Français —, c'est aussi un symbole.

Cette énorme bulle de savon moulée en forme de papillon aux ailes gigantesques, qui repose en porte-à-faux sur un pilier unique — véritable clé de voûte renversée — et dont le poids est équilibré par une impressionnante flèche oblique, est en quelque sorte l'image du pays lui-même: légèreté, porte-à-faux, équilibre audacieux, fragilité apparente, ne sont-elles pas les caractéristiques de la France de 1958?

Mais si l'analogie est frappante, le contraste ne l'est pas moins. Les hommes qui ont conçu, édifié et aménagé cet ensemble grandiose sont-ils issus d'un pays qui offre au monde étonné et affligé tant de signes de décadence et de dégénérescence? Génie constructeur et imagination d'une part, apathie et immobilisme d'autre part. Où est la vérité, où est la France?

Assurément, il n'est pas aisé de répondre à ces questions, pour peu que l'on tente d'examiner les choses de près. Il y a l'actif et le passif, les lumières et les ombres, le tout aussi étroitement emmêlé qu'un écheveau de laine livré aux pattes joueuses d'un jeune chat.

A l'actif, la prouesse de Bruxelles, microcosme de la France intelligente, active et industrieuse, capable de dépasser l'ordinaire et le commun et d'éblouir le monde. Au passif, l'affligeante faiblesse politique dont on ne sait qui est coupable, des hommes ou des institutions. L'ombre inquiétante d'une crise gouvernementale absurde dans son déroulement et dangereuse dans ses conséquences s'étend sur ce pays, dont la magnifique prestation bruxelloise apparaît dès lors comme le "bouquet" final d'un feu d'artifice féerique.

* * *

Certes, la politique n'est pas tout, surtout en France, où des siècles de luttes partisanes plus ou moins légitimes, ont habitué le pays à se suffire à lui-même hors des décisions du pouvoir central, sans cesse contesté ou affaibli. La vie continue, en dépit de l'absence de ministres, et, la crise se prolongeant, la presse comme l'opinion en arrivent à s'intéresser davantage au Festival du Cinéma de Cannes et à l'exhibitionnisme des vedettes de la pellicule, qu'aux jeux mornes et sans saveur des vedettes de la politique qui défilent sous les lambris dorés de l'Elysée.

Mais il incombe à la politique, et à ceux qui en sont les pratiquants comblés, de fixer les grandes orientations et les objectifs du pays. Or, depuis plus de dix ans, cette fonction essentielle n'est plus assurée. Là est le drame de la France, ballottée au gré des courants contradictoires, des humeurs du moment, des idées étriquées d'hommes ou de partis pour qui la politique est l'art de vivre pour soi-même, au jour le jour.

On pensera que l'opinion est consciente de cette terrible carence, et on n'aura pas tort. Jamais la politique n'a été aussi discréditée en France, et jamais les détenteurs de mandats publics n'y ont été aussi moqués ou méprisés. Il n'empêche que les électeurs votent dans une proportion satisfaisante, et qu'à chaque scrutin, ils entassent les mêmes noms dans les urnes. "Remarquable stabilité du corps électoral", ont pu titrer les journaux après les récentes élections cantonales où, sur plus de 1,500 sièges à pourvoir, 200 à peine ont changé de titulaire ou d'étiquette! La France, qui a fait tant de révolutions, ne paraît plus avoir du goût pour ces exercices violents et scabreux.

* * *

Dans une étude longuement méditée, le directeur du "Monde", M. Hubert Beuve-Méry (Sirius), a livré à ses lecteurs des réflexions dont le pessimisme pourrait décourager les plus audacieux de nos hommes politiques:

"Tout le monde est d'accord: il faut réformer le régime, mais chacun sent bien que le régime est incapable de se réformer lui-même. Comment dès lors forcer la décision sans franchir le Rubicon et ouvrir la voie à l'illégalité?...

"Nous savons que la France ne sera plus celle de Thiers, de Jules Ferry ou de Clemenceau, mais nous ne savons pas encore si elle est promise aux contraintes du parti unique et de la dictature totalitaire, si elle sera le cap de l'Eurasie, le poste avancé de l'Amérique ou l'associée à part entière d'une Europe qu'elle aurait pu aider à se constituer en troisième force. Le pire n'est pas certain. Il ne le deviendrait que si nous nous obstinions dans ce rôle de ci-devant enfermé dans un passé qu'il ne peut plus soutenir, usant ses dernières forces à multiplier les gestes désordonnés en dénonçant à tous les échos l'injustice du ciel et l'avidité des hommes..."

* * *

"Le pire n'est pas certain..." Le diagnostic est à retenir au moment où se déroule entre les partis politiques appelés à s'unir pour donner un gouvernement à la France de sordides et irritantes opérations de "grenouillage" dont le sens demeure caché. Peut-on penser devant la montée des périls qu'un sursaut permettra à M. Pflimlin, ou à tout autre nouveau président du Conseil, de pratiquer une politique à l'image des réalisations françaises de Bruxelles, aérée, ouverte et audacieuse?

Il serait hasardeux de l'affirmer, mais il n'est pas interdit de l'espérer.

Maurice HERR.

Avènement prochain de la TV en couleurs

TORONTO — M. A. D. Dunton, président du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, prédit de grandes réussites dans le domaine de la télévision après 1960 si le public et l'entreprise privée continuent de coopérer.

Il prévoit entre autres la télévision en couleurs, plus de postes de TV, plus d'appareils récepteurs et une exportation plus marquée des talents canadiens.

Adressant la parole à la conférence annuelle de l'Association des annonceurs canadiens, M. Dunton a dit que les annonceurs joueraient un grand rôle dans ces progrès de la télévision canadienne, mais qu'ils ne devaient pas "mettre trop d'emphase sur l'aspect strictement commercial".

Il leur a demandé de laisser place à de nouvelles idées "qui démentiront le mensonge prononcé par certains à l'effet que toute l'influence de la télévision est néfaste et qu'elle tend à centraliser les idées dans un même moule conformiste".

Ces déclarations faisaient partie d'un texte de son allocution remis à la presse avant qu'il le prononce.

"La télévision canadienne a besoin de l'entreprise privée et du public à cause de ses nombreux frais, de son coût de production élevé, en comparaison avec un marché relativement petit", a-t-il ajouté.

La question de la réclame commerciale

La Société Radio-Canada a été accusée de "subventionner" des télémissions auxquelles des compagnies commerciales s'associent en tant que commanditaires. Le fait est, a expliqué M. Dunton, que les annonceurs refusent de commanditer tous les frais de certaines télémissions parce qu'ils ne les considèrent pas justifiables devant un marché relativement restreint.

Les annonceurs commerciaux ont dépensé $40,000,000 à la TV canadienne l'an dernier et, "si nous imposions rigidement un règlement à l'effet qu'un annonceur ne pourrait être identifié avec un programme à moins qu'il n'en paie tous les frais de réalisation et de temps sur le réseau, l'appui accordé par ces annonceurs au service national que la TV représente ne serait qu'une fraction de ce qu'il est en ce moment".

Portant son attention sur la prochaine décennie, M. Dunton a estimé que le nombre des récepteurs de TV passerait de 3,000,000 à 5,000,000. De nouveaux postes seront établis pour se joindre au présent total de huit, du réseau Radio-Canada, et de 38 postes privés et apporter la TV à une partie du 13 p. cent de la population canadienne qui est encore hors de la portée des postes de télévision déjà établis.

Il y a quelques "si" et conditions aux pronostics de M. Dunton. Parmi ces conditions, il a signalé le coût élevé de production et de distribution des télémissions.

Pour le musée de St-Boniface

Toutes personnes possédant des objets datant de l'ancien temps, portraits, photos, meubles, instruments de musique, vêtements même, seront les bienvenues si elles veulent les offrir au musée de St-Boniface.

Pour les chars allégoriques des fêtes du cinquantenaire de la ville, on cherche entre autres, un harmonium, un piano carré, un métier à tisser.

Ceux qui aimeraient prêter ou donner ces objets peuvent s'adresser à Mme Henry Lane, de 165, rue Masson, St-Boniface.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a eu l'honneur de présider la bénédiction de trois nouvelles cloches à Ste-Anne-de-Beaupré, le 4 mai. Ces cloches, qui complètent le carillon du sanctuaire, s'appellent "Marie", "Angélique" et "Jésus", respectivement, et pèsent trois tonnes, six tonnes et quatre tonnes. La photo ci-dessus a été prise pendant la cérémonie. (Photo Macdonell).

Quatre laïcs de St-Boniface sont honorés par le Souverain Pontife

Quatre laïcs du diocèse de St-Boniface, intimement identifiés avec l'oeuvre des Chevaliers de Colomb, recevront le samedi 17 mai des décorations papales. MM. Joseph-P. Guay et Joseph C. Stangl seront créés Chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire, classe civile, et MM. Léo Landry et Léo Soenen, père, se verront accorder la médaille pontificale, Bene Merenti.

L'ordre de St-Grégoire le Grand a été établi en 1831 par le Pape Grégoire XVI pour récompenser les mérites civiques et militaires des sujets des états pontificaux. Le même Pontife a institué, l'année suivante, la médaille Bene Merenti, dans le même but. De nos jours, ces décorations sont autorisées ordinairement à la demande de l'autorité diocésaine. L'on se souvient de la présence de feu M. J.-A. Marion, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire, lors des cérémonies à la basilique de St-Boniface. Plus récemment, M. Camille Teillet a été honoré par une médaille papale.

M. Joseph Guay

M. Guay, échevin de la ville de St-Boniface, est né à Winnipeg le 4 octobre 1915. Membre de la paroisse du Sacré-Coeur et du Conseil Provencher, il devint député de district en 1951, député d'Etat pour le Manitoba en 1952 et jusqu'en 1955 et, en 1955, navigateur de l'Assemblée Taché. Il travailla avec ardeur à promouvoir la campagne d'annonces apologétiques des Chevaliers au Manitoba, et il prit une part active dans les campagnes d'abonnements de la presse catholique, dans l'organisation des concours de composition sur la vocation, etc. Agent de liaison pour la campagne de souscription du Grand Séminaire dans le Québec, il est actuellement président du comité de souscription de CKSB à St-Boniface. Dans la vie publique, il a patronné plusieurs initiatives favorables à la religion. Marié depuis 1941, il est père de sept enfants.

M. Joseph C. Stangl

M. Stangl, membre de la paroisse Holy Cross de Norwood Grove, s'est fait remarquer depuis une dizaine d'années par une activité apostolique de grande envergure. Ancien résidant de Saskatoon, il est un des membres fondateurs du Conseil de Norwood des Chevaliers de Colomb et il a occupé plusieurs postes au Conseil d'Etat, notamment comme député de District, secrétaire d'Etat, gardien et, de 1955 à 1957, député d'Etat. En plus d'avoir dirigé plusieurs des entreprises les plus remarquables des Chevaliers du Manitoba, annonces apologétiques, concours sur la vocation, campagne de la bonne presse, il a joué un rôle actif dans la lutte des écoles catholiques du district de Norwood, l'obtention de l'enseignement du catéchisme dans les écoles publiques et l'établissement d'un centre de conversions. Il a été président de la Holy Cross Credit Union de 1955 à 1957 et il est maître des novices du Tiers-Ordre de cette paroisse depuis 1951.

M. Stangl, né en 1918, s'est marié en l'église St-Joseph de Winnipeg en 1940. Il est père de deux enfants. Ancien syndic de St-Joseph, il est syndic à Holy Cross depuis 1951.

M. Léo Landry

En M. Landry l'on reconnaît l'apôtre de l'école catholique, le grand responsable de la construction de l'école du Précieux-Sang, l'artisan du Club St-Vincent et de l'Association des Parents et Maîtres de la paroisse et l'animateur d'une campagne mémorable pour obtenir justice pour les écoles catholiques. Il fut premier Grand Chevalier du Conseil Goulet et secrétaire du Conseil d'Etat des Chevaliers en 1952. Président de la Commission scolaire du Précieux-Sang depuis 1950, il fut choisi comme porte-parole des commissaires paroissiaux lors de la présentation d'un mémoire à la Commission McFarlane. M. Landry est né en 1912 et il se consacre totalement aux oeuvres catholiques.

M. Léo Soenen

M. Soenen, Grand Chevalier du Conseil Norwood de 1952 à 1955, a été le président du comité sur les vocations en 1955, un propagandiste de la presse catholique et un des champions dans la lutte pour la justice scolaire. On attribue à son influence discrète beaucoup de crédit pour la popularité des retraites fermées parmi les laïcs de la ville. Né en 1904, il s'est marié en 1927 dans l'église du Sacré-Coeur des Belges. Il est père de deux enfants.

Oeuvre des Chevaliers

La proclamation officielle de ces honneurs aura lieu à l'occasion de la réunion annuelle du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb le 17 mai, comme pour souligner l'approbation de l'activité qui a été déployée par ce groupe dans l'apostolat, depuis dix ans. On estime à ce sujet que le programme d'annonces apologétiques a provoqué 10,000 demandes de renseignements et 1,600 inscriptions aux cours d'instruction religieuse, ainsi que 2,000 compositions d'écoliers sur la vocation. Le choix des détenteurs d'honneur est de nature à encourager tous ceux qui collaborent dans ces projets.

Félicitations aux nouveaux Chevaliers et à leurs compagnons d'honneur.

* * *



M. Joseph Guay — M. Léo Landry

* * *

Banquet de solidarité des C. de C. du Manitoba

A l'occasion de la réunion du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba, un grand banquet de solidarité catholique aura lieu cette année, le samedi soir 17 mai.

La 36e assemblée du Conseil d'Etat, qui représente 21 conseils locaux ayant 3,500 membres, débutera à l'église Holy Cross de Norwood Grove, par une adresse de la part de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui célébrera aussi la messe d'ouverture à 4 h. 30 p.m.

Au banquet officiel qui se tiendra à l'hôtel Royal Alexandra à 7 h. p.m., on s'attend à ce que la hiérarchie de la province soit présente et prenne part à cette démonstration de solidarité ecclésiastique et laïque, en marge de la question scolaire.

S. Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg et aumônier d'Etat, sera l'orateur principal. De fortes délégations des conseils ruraux assisteront à cette manifestation au cours de laquelle Mlle Rose-Marie Sherwood sera proclamée gagnante du concours de composition sur la vocation.

Au cours des sessions de l'assemblée, on discutera au sujet de l'appui que les Chevaliers apporteront aux Semaines Sociales et on approuvera probablement une motion qui proposera au Conseil suprême que les Chevaliers de Colomb patronnent une édition moderne de la "Catholic Encyclopaedia".

On prévoit que le bilan des activités de l'année, en plus du concours de composition et du patronage d'un programme apologétique, fera ressortir le don de $44,000 à diverses oeuvres de bienfaisance.

La messe, le dimanche matin, aura lieu en l'église ukrainienne SS. Pierre et Paul.

M. Alex. Cunningham, député d'Etat, présidera le congrès. Le conseil de Norwood recevra les congressistes.

Le Sénat est la seule puissance d'opposition devant la Chambre

OTTAWA — Il se pourrait que le Sénat joue un rôle plus important au Parlement actuel qu'il ne l'a fait depuis de nombreuses années.

La Chambre haute à majorité libérale est la seule puissance d'opposition qui reste devant une Chambre des communes à forte majorité conservatrice.

Selon quelques spécialistes des questions constitutionnelles, cet équilibre du pouvoir entre le Sénat et les Communes pourrait bien concrétiser le gouvernement idéal auquel songèrent les Pères de la Confédération en 1867, en établissant le système parlementaire actuel du Canada.

Les forces politiques en présence dans les deux Chambres sont ainsi réparties:

A la Chambre des Communes, on compte 208 conservateurs, 49 libéraux, 8 sociaux-démocrates, soit un total de 265 députés.

Au Sénat, il y a 76 libéraux, 17 conservateurs, 2 indépendants, un libéral indépendant, six vacances pour un total de 102 sièges.

Jamais auparavant, le parti gouvernemental n'a détenu tant de sièges aux Communes, jamais l'opposition n'a été si faible depuis 1867.

La Constitution

La Constitution canadienne précise que toutes législations fiscales et monétaires doivent être présentées aux Communes. Toutes les législations doivent être ratifiées par le Sénat avant de devenir lois.

Le 23 octobre 1957, au Sénat, le leader de l'opposition W. Ross Macdonald déclarait que les libéraux étaient plus nombreux au Sénat que les conservateurs alors que ceux-ci formaient la majorité aux Communes.

"Il est clair, ajoutait-il, que nous pourrions, en vertu de la Constitution, repousser et sans doute empêcher l'adoption de toute nouvelle mesure législative soumise par le nouveau gouvernement."

En fait, les sénateurs libéraux n'en firent rien.

Une longue tradition veut que le Sénat ne fasse pas obstacle au travail des Communes, pour des motifs purement politiques. Il lui arrive fréquemment, cependant, de reviser, de modifier ou de corriger le texte d'un projet de loi. En de rares occasions, seulement, le Sénat a-t-il rejeté des projets de lois déjà approuvés par les Communes.

Principe respecté

Durant les années '30, l'ancien premier ministre conservateur Arthur Meighen, qui était alors chef de l'opposition au Sénat, avait défini la position de cette Chambre en des mots qui, encore aujourd'hui, sont respectés à Ottawa.

Prenant en considération le fait que les nominations sont faites au Sénat pour la vie et sur une base de représentation territoriale plutôt que des populations du pays, il disait: "Il est évident que le devoir dévolu au Sénat est de veiller spécialement et particulièrement aux droits des minorités et des sections de la vie canadienne."

Ce devoir consiste à "défendre les droits et privilèges des minorités alors que la majorité parlementaire, dominée par la population, exerce toute sa puissance aux communes".

Il n'est pas inusité que les Communes soient dominées par un parti et que le Sénat le soit par un autre.

Chaque fois qu'un gouvernement longtemps en place a été remplacé par un autre parti, cette situation s'est répétée puisque le premier ministre du parti longtemps au gouvernement désignait au Sénat presque toujours ses partisans.

Trois mesures d'urgence à Ottawa

OTTAWA — Le débat sur le discours du trône a été interrompu afin de permettre le passage de trois lois urgentes: des crédits provisoires, des prestations supplémentaires d'assurance-chômage, prolongées jusqu'au 28 juin, et des crédits supplémentaires de $350,000,000 à la Société d'hypothèque et du logement.

Fin de la grève des chauffeurs

MONTREAL — La grève déclenchée, dimanche matin, contre le Pacifique Canadien, par la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives, a pris fin officiellement à 11 h. 59, mardi soir.

L'accord, signé par M. N. R. Crump, président du Pacifique Canadien, et par M. John Graham, président de la section Pacifique Canadien de la Fraternité, est basé sur l'acceptation, par les deux parties, des recommandations de la Commission royale d'enquête Kellock, sauf un point qui a fait l'objet de longues discussions au cours des derniers jours, et qui représente, en définitive, la concession de la compagnie aux chauffeurs.

Nouveaux ministres du Québec

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. John Diefenbaker, a porté à cinq le nombre des ministres du Québec dans son cabinet et il a promis qu'il le porterait à six prochainement.

M. Diefenbaker a attribué deux portefeuilles relativement secondaires, ceux de secrétaire d'Etat et de la production de défense, à MM. Henri Courtemanche, âgé de 41 ans, et Raymond O'Hurley, âgé de 48 ans. Il espère nommer sous peu un ministre qui représentera l'est de la province dans le gouvernement.

M. Courtemanche est député conservateur de Labelle et était vice-président de la Chambre dans le dernier Parlement. M. O'Hurley est député de Lotbinière et était adjoint parlementaire du ministre des Mines l'hon. Paul Comtois.

Mme E. Fairclough, ancienne secrétaire d'Etat et première Canadienne à faire partie du cabinet fédéral, est devenue ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté. Elle représente Hamilton-ouest aux Communes.

Neuvaine pour demander la béatification de Mgr Grandin

EDMONTON — Du 26 mai au 3 juin, une neuvaine aura lieu pour demander la béatification de Mgr Grandin, l'un des fondateurs de l'Eglise canadienne dans l'Ouest et le premier évêque de St-Albert, en Alberta, mort en odeur de sainteté le 3 juin 1902.

Le procès en vue de la béatification, commencé en 1930, a franchi récemment, à Rome, une des dernières étapes. La Sacrée Congrégation des Rites, dans un document signé par S. E. le cardinal C. Cicognani, a approuvé la tenue de la réunion, dite "Praeparatoria", qui éventuellement aboutira à une déclaration du pape sur l'héroïcité des vertus de Mgr Grandin.

A l'occasion de cette neuvaine, la messe sera célébrée tous les jours à la chapelle de la crypte de St-Albert, près du tombeau où reposent les restes du serviteur de Dieu. Cette neuvaine est faite dans le but d'obtenir la béatification de Mgr Grandin, et la messe sera offerte aux intentions de toutes les personnes qui auront des faveurs spéciales à demander par son intercession.

La vice-postulation d'Edmonton enverra gratuitement des brochures et des images à tous ceux qui en feront la demande. On invite les personnes qui le veulent à envoyer leurs intentions de la neuvaine à la même adresse et à faire connaître les faveurs obtenues.

Adresser toute correspondance comme suit: "Vice-postulation O.M.I., 9916, 110e rue, Edmonton, Alberta."



LE R. P. HENRI OUIMET, S.J., directeur spirituel et professeur d'histoire au Collège de St-Boniface, sera juge du Concours de diction et du Concours oratoire (pour la section française du sud de la Saskatchewan) qui seront tenus à Ponteix le 18 mai prochain.

Le cardinal Léger légat pontifical

CITE DU VATICAN — Le Pape a nommé S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, légat pontifical aux manifestations solennelles qui auront lieu, en juillet prochain, à Ste-Anne-de-Beaupré, à l'occasion du troisième centenaire du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré.

Affiliation à l'Université de Sudbury de deux institutions de Prince-Albert

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

PRINCE-ALBERT — La cérémonie de l'affiliation du Collège Notre-Dame et du Petit Séminaire de Prince-Albert à l'Université de Sudbury a eu lieu dans le gymnase du collège, le dimanche après-midi 11 mai. La cérémonie fut suivie d'une messe pontificale, d'un banquet et d'une séance.

Le R. P. Alphonse Raymond, S.J., recteur de l'université, représenta cette institution à la cérémonie, qui eut lieu en présence d'un grand nombre de prêtres et de laïcs. M. Walter Charpentier leur souhaita la bienvenue. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, de St-Boniface, ancien recteur du collège, donna le premier discours principal en traitant du rôle de la religion dans le travail de l'éducation. Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, a parlé à son tour des origines du collège et du Petit Séminaire, en faisant ressortir les exigences de la culture canadienne-française dans le domaine scolaire.

Mgr Blais a annoncé que le Collège Notre-Dame offrira le programme de la province, des grades IX à XII, inclusivement, en plus de la religion, du français et du latin. Pour sa part, le Petit Séminaire suivra les cours de Rhétorique et de Philosophie de l'Université de Sudbury. Les élèves qui auront complété ce cycle d'études pourront obtenir leur baccalauréat ès Arts. Il y aura des cours privés pour les élèves auxquels manquerait une connaissance suffisante du français et du latin. M. l'abbé Aimé Doiron, de Sherbrooke, sera le recteur du collège et un Père Jésuite viendra agir comme préfet des études.

M. l'abbé Deniset-Bernier

M. l'abbé Deniset-Bernier a pris comme thème de son discours une phrase du mémoire épiscopal qui a été présenté devant la Commission Royal MacFarlane du Manitoba: "Dans l'éducation catholique, on n'ajoute pas la religion à l'éducation, comme on embellit un édifice par une tour; mais dans l'éducation catholique, la religion est la charpente même de cet édifice qu'est l'éducation."

L'orateur a décrit en premier lieu comment faire pénétrer la religion dans la formation au foyer et, ensuite, dans les études profanes à l'école.

Il a insisté sur l'importance d'un enseignement religieux qui va de pair avec l'instruction supérieure. "Trop souvent, disait-il, en citant le Souverain Pontife, à un progrès de la culture profane ne correspond pas proportionnellement le progrès de la culture sacrée."

Mgr Blais

L'évêque de Prince-Albert a rappelé d'abord à l'auditoire une déclaration de Son Exc. Mgr Giovanni Panico sur le bilinguisme canadien, qui débute avec cette phrase: "Le Canada est un pays où les deux langues sont officielles et il devient de plus en plus nécessaire pour tout homme cultivé, et surtout pour les prêtres ... de parler les deux langues." Mgr L. Blais ajouta qu'une imposante proportion des catholiques de son diocèse tient à parler les deux langues et à garder l'héritage français. Il y a, expliqua-t-il, des collèges de langue anglaise, à Battleford Nord et à Muenster, mais celui de langue française se trouve à trois cents milles. C'est la raison d'être de l'ouverture du Collège Notre-Dame en septembre 1953.

En septembre 1955, une autre étape est traversée. Les Frères du Sacré-Coeur prennent la direction du collège et les externes de langue anglaise fréquentent le St. Mary's College. Depuis ce temps, on prépare l'incorporation du Collège Notre-Dame, l'élection annuelle d'un Bureau de Gouverneurs et les réunions régulières de celui-ci, dix fois l'an. Entre-temps, le Petit Séminaire a débuté pour les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce. Aujourd'hui, les deux oeuvres se fusionnent sous la tutelle de l'Université. Les "séminaristes" auront un règlement particulier, une résidence distincte et porteront la soutane, à partir de leur cours de Philosophie.

Mgr Blais a décrit plus particulièrement l'organisation des études dans l'institution affiliée, le remplacement des Frères par des prêtres diocésains comme professeurs, les organisations secondaires: magasin coopératif, bibliothèque, cadets de l'air, entreprises culturelles, etc. Il remercia chaleureusement les bienfaiteurs anciens et nouveaux de l'oeuvre: les fidèles qui ont contribué à la souscription, le premier recteur, la Société des Missions Etrangères, l'archidiocèse de Sherbrooke, les Petites Missionnaires de St-Joseph, les Frères du Sacré-Coeur, la Province de Québec, le Comité de la Vie française, les Pères Jésuites de Sudbury, dont la collaboration "nous permet de croire que nos espérances sont fondées sur du solide, du précis et du concret."

Celui qui ne peut se contenter sera un esclave toute sa vie.
Horace

Candidat CCF de St-Boniface

M. Ben Cyr, de 630, rue St-Jean-Baptiste, a été choisi candidat du CCF pour St-Boniface à la convention qui fut tenue le 7 mai. Né à Maria, comté de Bonaventure, P.Q., il fit ses études chez les Clercs de St-Viateur de l'endroit. Employé aux chemins de fer nationaux comme voiturier, M. Cyr est un syndicaliste très actif, membre de la loge no 550 des voituriers, président de la section Transcona de l'Union des Métiers Associés, représentant des employés au conseil exécutif du travail, district de Winnipeg, représentant des employés au comité d'arbitration de l'Assurance-chômage et membre remplaçant au Manitoba Labour Board, représentant les employés. M. Cyr est marié et père de dix-huit enfants, dont 14 vivants.

Amicale Marie-Rose

Au cours de la réunion de l'exécutif de l'Amicale Marie-Rose, tenue à l'Institut Collégial St-Joseph, le mercredi 7 mai, ont été élues pour l'année 1958-59: présidente, Mme Roland Tremblay; vice-présidente, Mme Alfred Monnin; secrétaire, Mlle Jeannine Mousseau; trésorière, Mlle Pierrette Bérubé; conseillères, Mlle Suzanne Tremblay, Mmes Jean-Marie Huot et André LaFlèche; directrice religieuse, Rév. Soeur Rose-Parmélia, supérieure; dignitaires, Rév. Soeurs Isabelle-Marie et Alice de Jésus; publicitaire, Mlle Madeleine Painchaud.



Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Rédactrices: Agnès Benoist, Annette Dubreuil, Agnès De Cruyenaere, Pauline Morier, Jeanne Benoist, Cécile Daoust.

Interview à CKSB

— As-tu écouté l'interview du dimanche 4 mai, à 7 h. 45, au poste CKSB?

— Non, qu'y avait-il de spécial?

— Oh! tu as manqué quelque chose. Dix chefs de la J.E.C. ont donné un compte rendu de la campagne étudiante du 21 au 25 avril.

— Est-ce que je connais les interviewées?

— Il y avait Agnès De Cruyenaere, de la 10e année; Lucienne Beaudry, Fernande Grégoire, Jacqueline Constant et Patricia Pelland, de la 9e année; Louise Delorme, Marie-Thérèse Boily, Lorraine Poitras et Liliane Delaquis, de la 8e année.

— Explique-moi donc un peu ce qu'elles ont dit.

— Tout d'abord, elles exposèrent le but de cette campagne: mettre nos richesses spirituelles, intellectuelles et matérielles au service du Christ dans les autres. Cela se réalisait sous forme de voyage, sur le paquebot de chaque classe appelé le Pierreneff. Le programme de chaque jour était bien déterminé.

— Cela semble intéressant; qu'est-ce que cette campagne a changé dans la vie des étudiantes?

— C'est exactement l'une des questions posées par M. Vien. Les interviewées ont répondu qu'elles avaient demandé aux étudiantes d'écrire, sans signer leur nom, les vérités découvertes et les actes posés pendant la semaine. J'ai retenu particulièrement les témoignages suivants. Une première affirme: "J'ai découvert un nouveau sens de l'amitié et j'ai pratiqué la générosité. J'ai été meilleure envers une fille que je hais et j'ai prêté mes objets personnels". Une autre dit: "J'ai fait mon possible pour être plus charitable envers mes compagnes de classe que j'aimais moins que les autres. J'ai aussi essayé d'être aimable à la maison et j'ai réalisé mon orgueil et mon égoïsme". Encore une autre: "Nous attachons trop d'importance à nos biens matériels. Il faut absolument s'en détacher. J'ai découvert la volonté de Dieu au sujet des richesses et j'ai mis mes talents au service des autres".

— Penses-tu que c'est tout vrai, ça?

— Moi, je le crois, parce que j'ai moi-même fait la campagne et je puis franchement dire que maintenant je comprends mieux le plan de Dieu au sujet des richesses, au point de me sentir égoïste et injuste si je n'essaie pas de les partager en servant Notre-Seigneur dans les autres.

— Ton enthousiasme me gagne. Je compte sur toi pour m'enrichir à mon tour.

Jacqueline CONSTANT,
Marie-Rose GAY et
Fernande GREGOIRE,
9e année, no 20.

* * *

La fête de Notre-Dame des Ecoles

Le 30 avril, nous avons célébré la fête de Notre-Dame des Ecoles. Ce fut, à l'Institut, une des plus belles fêtes de l'année. Elle débuta par une prière à la sainte Vierge, lui demandant des grâces spéciales. Les principales intentions de cette journée furent d'implorer la Vierge Marie de veiller sur nous de son regard maternel et d'aplanir les difficultés qui se présentent pendant l'année scolaire. Durant toute la semaine, nous avons repassé des cantiques et des psaumes en son honneur. Un grand nombre de classes gardèrent des heures de silence pour se préparer à cette solennité.

Mercredi arriva enfin! Vers la fin de l'après-midi, toutes les élèves étaient en rang et se dirigeaient vers la cathédrale. Elles se confessèrent avant la messe. Il y avait environ six cents filles et un grand nombre de garçons de l'Institut Provencher. La basilique était remplie.

Mais le plus bel événement de la journée fut certainement la messe dialoguée. Le R. P. R. Ouellette, S.M., officiait. M. l'abbé F. Juneau dirigeait le chant. Les enfants priaient avec une dévotion toute spéciale. Les sons harmonieux de l'orgue faisaient retentir la voûte de l'église. Avant et après la messe, deux cantiques louèrent Notre-Dame des Ecoles. Avant la communion, tous chantèrent "Mon Sauveur, je ne suis pas digne" et, comme action de grâces, les élèves entonnèrent le psaume "Rendez grâces au Seigneur". Après la messe, le prêtre pria avec nous pour nos parents, nos bienfaiteurs et nos amis.

Ainsi se termina la célébration de la fête de Notre-Dame des Ecoles.

Liliane DELAQUIS et
Madeleine CORBEIL,
8e année, no 9.

* * *

Déridons-nous, un peu . . .

Un papa écrit à l'institutrice de sa petite qui fréquente l'école Marion: "Veuillez excuser L... pour avoir oublié son livre de grammaire, donc elle n'a pu faire son devoir. Egalement... Elle est nerveuse. Elle fait concurrence à 'Spoutnik', visite la lune souvent".

Soeur Marie-Angèle-Thérèse vient de distribuer à ses élèves de 10e année des compositions minutieusement corrigées.

Vaguement, celles-ci examinent leurs copies. L'une d'elles pose à son institutrice une question au sujet d'une correction clairement indiquée.

"C'est cela, dit la maîtresse, je passe des heures à corriger vos compositions et vous ne prenez même pas la peine de les regarder."

Gloria, d'intercepter et de dire avec assurance: "Ma soeur, vous aurez votre consolation dans le ciel".



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 18 juin 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE POUR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE, INDIAN HEAD, (SASKATCHEWAN)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon, (Saskatchewan), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 706, édifice Commercial, 169, est, rue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Indian Head (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 mai 1958. (268)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 5 juin 1958, à l'égard du CONTRAT No 12/58/TCH-G, Régalage et ponceaux, Mille 0 à Mille 6, route transcanadienne, parc national Glacier, Colombie-Britannique.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta), de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 6 mai 1958. (276)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE CIRE A PARQUET LIQUIDE POUR LES EDIFICES FEDERAUX EN GENERAL A TORONTO ET MONTREAL" seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 4 juin 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers des charges en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), au préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), au directeur régional, ministère des Travaux publics, 1643, rue Délorimier, Montréal (P.Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110, rue Georgia ouest, Vancouver (C.-B.).

Le Ministère se réserve le droit d'exiger de tout adjudicataire, avant de donner la commande, un dépôt de cautionnement soit sous forme d'un chèque bancaire visé, établi au nom du Receveur Général du Canada, tiré sur une banque constituée sous l'empire de la loi sur les banques ou de la loi des banques d'épargnes du Québec et représentant dix pour cent du montant de la soumission, soit sous forme d'obligations au porteur du Canada avec coupons non échus ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le gouvernement du Canada, soit encore sous forme des obligations susmentionnées et d'un chèque visé pour le solde, s'il y a lieu.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 avril 1958. (260)

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Gérard Glenn
Correspondants: René Courcelles et Maurice Emond
Chronique sportive: Claude Lacasse

Excellence

Le mercredi soir 7 mai, la lecture des notes du mois d'avril réunissait, à la salle d'étude, Pères et élèves. Le R. P. A. Massé, notre nouveau surveillant, était témoin pour la première fois de cette cérémonie mensuelle.

Le Père Préfet des études lit pour commencer les bulletins des examens du mois, par ordre d'excellence; vient ensuite la lecture des notes de conduite et d'application. Le Père Supérieur termine cette réunion par quelques remarques qui sont un encouragement pour ceux qui ont obtenu de bons résultats et un stimulant pour ceux qui se sont relâchés.

Voici la liste de l'excellence d'avril: Méthode, Jean-P. Courcelles et Albert Vermette; Syntaxe, Jean-Guy Tremblay, Paul Chartrand et Philippe Lavack; Eléments, Jean-Y. Rochon, Armand St-Hilaire et Eugène Vachon.

Film

Le dimanche 4 mai, nous avons eu le bonheur de voir en "cinémascope" le film "The Robe". Grâce au savoir-faire de notre technicien, le R. P. A. Fortin, la représentation était parfaite.

Cette vue commence au crucifiement de Jésus. Le tribun romain, qui est responsable de l'exécution, tire au sort la robe de Jésus et il la gagne. Le tribun devient fou à cause de ses remords, mais plus tard il touche la Robe qui lui redonne la santé. Il devient chrétien; même devant les menaces de l'empereur romain, il ne renie pas sa foi nouvelle. Le film se termine par la condamnation de ce tribun. Sa fiancée, voyant un tel courage, le suit au martyre.

D'après les commentaires des Pères et des élèves, je suis convaincu que tous ont grandement apprécié ce beau film. Personnellement je crois que c'est l'un des meilleurs films jamais présentés sur l'écran.

C. SCHAUBROECK,
Versification.

* * *

Hommage à nos mères

La charmante fée du foyer, c'est notre maman chérie. Depuis que nous sommes au monde, c'est notre tendre mère qui nous aide aimablement dans nos petites et même dans nos grandes difficultés de la vie. C'est elle qui, sans dire un mot, se lève et passe des nuits entières auprès de son enfant malade.

Dès que nous approchons l'âge de raison, notre douce maman nous fait apprendre, avec une patience héroïque, nos petites prières. Ensuite, après notre première communion, nous l'accompagnons à la messe du dimanche où, tout joyeux, nous apprenons à connaître Jésus.

C'est encore cette bonne maman qui se lève de bonne heure, le matin, pour préparer un copieux déjeuner et le diner pour les plus grands qui vont à l'école.

C'est enfin elle qui travaille énergiquement, des journées entières, pour accomplir le travail quotidien que réclame sa petite famille.

Oui, cette dévouée maman est certainement le bijou le plus précieux dont nous ne voudrions jamais nous séparer pour tout l'or de la terre.

Alain LABOSSIERE,
SYNTAXE.

Un homme peut dire qu'il a bien choisi, s'il a choisi ce qu'il aime.

Charles Lamb

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les principaux points du discours du trône

OTTAWA — Voici les points saillants du discours du trône lu à l'ouverture du Parlement:

La période de paiement des prestations saisonnières spéciales de l'assurance-chômage sera prolongée de six semaines après le 15 mai; le Parlement sera invité "immédiatement" à modifier la loi à cette fin.

Le gouvernement proposera une déclaration des droits ne s'écartant pas des cadres de la juridiction fédérale.

On se propose de mettre en oeuvre un "vaste programme" de travaux publics et, spécialement, de donner "une importante extension" à l'aménagement et à l'équipement des aéroports.

On doit proposer la construction d'une voie ferrée à destination du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest.

On projette de faire adopter diverses mesures visant à la mise en valeur et à la transformation des richesses naturelles.

On créera une nouvelle agence qui réglementera la radio et la télévision.

Le Parlement sera saisi de propositions qui permettront de commencer, dès cette année, la construction du barrage principal de l'aménagement du bras sud de la rivière Saskatchewan, à la hauteur de Outlook, en Saskatchewan.

On proposera un programme de recherches visant à faciliter l'exploitation des richesses minérales des îles arctiques.

Une commission nationale de la libération conditionnelle remplacera le régime actuel de libération conditionnelle des prisonniers.

Le gouvernement proposera la création d'un Office des petites entreprises; cet organisme gouvernemental agira en qualité d'agent de liaison entre le gouvernement et les petites entreprises et pourra recommander les mesures d'aide dont elles auront besoin.

De nouveaux montants seront recommandés pour être prêtés directement sur hypothèque et favoriser la construction d'habitations.

Le gouvernement espère que la poursuite de négociations directes entre le Pacifique Canadien et les représentants de ses chauffeurs aboutira au règlement de la grève; il se tient prêt à recommander telles mesures que l'intérêt national et les circonstances pourraient exiger.

Le gouvernement fédéral se propose de commencer dès le 1er juillet à contribuer financièrement aux plans provinciaux d'assurance-hospitalisation.

Le Parlement sera invité à approuver les dépenses nécessaires à la construction des routes indispensables au développement dans les territoires du nord ainsi que dans les provinces, avec la collaboration de leurs gouvernements.

La mise en garde du gouvernement contre l'inflation souligne "la nécessité de restreindre les exigences qui provoqueraient la hausse des prix et des frais de production".

Le gouvernement proposera des amendements au présent régime des avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes des Prairies.

Le Parlement sera invité à approuver de nouvelles mesures de crédit agricole.

Le gouvernement proposera à l'approbation du Parlement l'adoption de la traduction simultanée des discours aux Communes.

Billet du vendredi

Fernand Baldensperger et Firmin Roz

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les rangs des aînés s'éclaircissent de plus en plus, et ceux qu'hier nous estimions jeunes vieillissent de façon alarmante. Dans le temps et en fait, sinon par l'intelligence et l'esprit. Il fut une époque où, pour les hommes de ma génération, Paul Bourget, Maurice Barrès, Pierre Loti, étaient des écrivains arrivés à une belle maturité, sur lesquels on pouvait compter pendant des années. Ils sombrèrent l'un après l'autre dans la nuit éternelle. Les jeunes d'hier dépassent la soixantaine, d'autres sont devenus de tremblants ancêtres, et tout cela est d'une infinie tristesse.

De nouveaux surgissent et poussent, qui travaillent ou jouent des coudes, s'imposent, mais dont il semble qu'ils ne remplaceront jamais les disparus. Ce qui est une impression fugitive, non une conclusion s'étayant sur le raisonnement. Entre temps, la terre tourne et la vie continue. Ces réflexions, qui m'assaillaient à l'annonce de la mort de Firmin Roz, reviennent avec celle de Fernand Baldensperger. Ils avaient, le premier 91 ans, le second 86. Ils étaient assez âgés, comme dit le populo, pour faire des morts, mais personne ne l'eût admis. Assez peu connus du grand public, ils représentent quand même un moment de l'histoire des lettres.

• • •

Baldensperger surtout, érudit de haute classe et le maître de la littérature comparée. Il enseigna à la Sorbonne cette science difficile, renouvelée par lui, et il avait fondé la **Revue de littérature comparée**, qu'il dirigea pendant quinze ans, à compter de 1921. Il ne s'en désintéressa jamais tout à fait, la suivait de près, conseillait ses collaborateurs de la veille et ses continuateurs, au point qu'elle garda dans son entier l'esprit insufflé à ses débuts. Il avait professé à Strasbourg et Lyon, avant de s'identifier avec Paris, et il avait passé dans un véritable rayonnement à l'Université Harvard aux Etats-Unis, la plus ancienne institution de haut savoir du pays. Il savait tout de la et des littératures, il travailla comme un de ces Bénédictins du moyen-âge, qui s'usaient les yeux dans les bibliothèques et mouraient la plume à la main.

Raymond Las Vergnas, dans une note trop brève aux **Nouvelles littéraires**, souligne que chez lui "l'esprit d'initiative, l'inlassable curiosité, s'associaient à une exceptionnelle puissance de travail et à une grande courtoisie pour stimuler quiconque l'approchait". Il laisse une oeuvre considérable, où se trouvent au premier plan, en sus de son inestimable contribution à la littérature comparée, de magistrales études sur Shakespeare, Goethe, Gottfried Keller, Vigny, Constant, Balzac.

• • •

Firmin Roz s'était spécialisé en histoire du Canada et des Etats-Unis, sans négliger pour autant la France et sa littérature. Pendant longtemps, il fut à Paris l'homme qui s'imposait, dès qu'il s'agissait du Canada, de langue anglaise comme de langue française. Au point qu'on eut recours à lui pour diriger, de 1926 à 1939, la Maison canadienne de la Cité universitaire de Paris. Son ouvrage sur notre pays, **Vue générale sur l'histoire du Canada**, fit longtemps époque, en ces années où les cousins de France n'en savaient guère plus sur nous que sur le Thibet ou la Patagonie. Sur la fin, il avait publié coup sur coup plusieurs ouvrages sur les Etats-Unis: **L'Amérique nouvelle, Les Etats-Unis d'Amérique, Histoire des Etats-Unis, De Roosevelt à Hoover, L'Evolution des idées et les moeurs américaines.**

Né à Limoges en 1866, il avait débuté comme tant d'autres dans le journalisme, se consacrant surtout à la critique littéraire. Ceux qui ne sont plus très jeunes se souviennent de sa collaboration au **Temps** et au **Figaro**, à l'**Européen**. De 1898 à 1912, il donna maints ouvrages sur George Sand, Sainte-Beuve, Edouard Rod, André Chénier, Tennyson, la littérature française, le roman anglais. On lui doit aussi huit volumes de traductions de l'anglais et, détail peu connu, un roman qui date de 1922: **L'âge d'homme**. Firmin Roz romancier, voilà qui va en stupéfier plusieurs!

L'ILLETTRE.

La prochaine Semaine sociale à Moncton, N.-B.

OTTAWA — La Commission générale des Semaines sociales du Canada vient de se réunir à Montréal pour établir le programme de la prochaine semaine. Cette 35e session aura lieu à Moncton, N.-B., sous le patronage de l'archevêque, S. Exc. Mgr Robichaud, du jeudi soir 25 septembre au dimanche soir 28. Le sujet traité sera: "Les chefs sociaux, leur formation et leur rôle".

Le groupe correspondant de langue anglaise, la Social Life Conference, étudiera le même sujet à Winnipeg en novembre. Ce sera sa sixième semaine. La Commission des Semaines sociales du Canada s'est adjoint quatre nouveaux membres: Mgr Charles-E. Bourgeois, directeur du Service social, Trois-Rivières; Mgr Adrien Falardeau, supérieur du Séminaire de Québec; le R. P. Arthur Caron, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa, et M. Martin Légère, gérant de la Fédération des Caisses populaires d'Acadie. ces nominations portent le nombre des membres de la Commission générale à trente, dont dix prêtres et vingt laïcs.

Le problème de la fédération des Associations de Parents et Maîtres

L'organisation accélérée des associations de Parents et Maîtres, dans les paroisses de langue française du Manitoba, pose de nouveau un problème qui se présente partout où un groupe minoritaire s'applique à conserver ses propres valeurs sans, par le fait même, se condamner à l'isolement social. On sait que chaque organisme social possède des valeurs caractéristiques qu'il doit conserver dans toute leur pureté; d'autre part, il existe des valeurs communes au sujet desquelles des organismes sociaux différents peuvent et doivent collaborer. Le problème des "relations extérieures" surgit entre ces deux extrêmes, surtout quand deux groupements se disputent la priorité d'un champ d'activité où leurs valeurs respectives sont en jeu.

Ainsi, plus concrètement, l'on voit le Rédempteur exhorter Ses disciples à ne pas s'identifier avec le monde non-chrétien et en même temps refuser de les soustraire de ce monde. Aujourd'hui, l'Eglise universelle se hâte de former des organisations internationales catholiques dans le but de rallier les forces chrétiennes, mais aussi afin de pouvoir exercer une certaine influence au sein des organisations d'importance mondiale.

Au Canada, des problèmes de ce genre se présentent depuis les origines. Le débat de la Confédération s'est poursuivi principalement sur ce point: comment faire partie d'une union plus vaste sans perdre l'autonomie raciale, religieuse, historique? La lutte autour de la confessionnalité dans l'organisation sociale s'attise de temps en temps dans la vieille province. Plus récemment l'on a étudié les avantages et les modalités d'une "entente" entre la Confédération Canadienne des Travailleurs Catholiques et le Congrès Canadien du Travail. Dans ce cas, comme toujours, l'on chercha une formule qui conserverait les valeurs culturelles de la minorité, tout en lui permettant accès à des avantages tangibles.

Le problème "d'autonomie ou d'affiliation" se pose dans toutes sortes de circonstances et les solutions, dans chaque cas, sont assez nuancées. Une formule québécoise ou ontarienne ne serait pas nécessairement idéale au Manitoba ou dans l'Ouest canadien. Et une formule simpliste, d'isolement complet ou d'adhésion sans condition, nierait tout bonnement l'existence d'un problème.

L'expérience Franco-Manitobaine sur ce point est d'ailleurs assez riche pour aider puissamment à trouver une formule qui serait acceptable par tous ceux qui s'intéressent sincèrement au progrès du mouvement Parents-et-Maîtres.

Les Dames de Ste-Anne ne se préoccupent pas de collaborer avec les Filles de l'Empire. Les Chevaliers de Colomb jouent au golf avec les Shriners et achètent des billets de cirque de ces derniers, mais là se limite l'entente cordiale. Les Caisses populaires canadiennes-françaises sont groupées dans une centrale autonome qui, loin de prôner la collaboration, est plutôt antipathique à l'association provinciale neutre des Credit Unions. La situation des coopératives est un peu plus complexe, mais là aussi l'accent favorise l'autonomie. Pour sa part, l'Association d'Education se cantonne dans son champ d'action, presque sans contact avec des associations similaires.

Mais les Commissaires d'écoles de langue française sont membres de la Manitoba School Trustees Association et, en même temps, de leur propre association. Les instituteurs sont organisés dans le même sens, quoique leur propre congrès soit moins orienté d'après les activités de l'organisation commune, la Manitoba Teachers' Society. Enfin, le poste de radio, le journal, le Cercle Molière, les agriculteurs, les hommes d'affaires, les oeuvres de bienfaisance, les hôpitaux se débattent au coeur même du problème où l'isolement serait fatal.

Autant d'expériences qui écartent des solutions trop arbitraires du problème des Associations de Parents et Maîtres.

Quels sont les éléments spécifiques de ce problème?

1) L'école est à la base de chaque Association. Cette dernière n'est qu'un moyen formel et organisé de maintenir l'unité entre les parents et les maîtres dans le travail de l'éducation. Ses activités se poursuivent sur le plan local, en grande partie, et n'impliquent pas nécessairement un lien avec d'autres associations du même genre. Mais il se peut que la population scolaire ne soit pas homogène, ni au point de vue de la langue, ni au point de vue de la foi. Si cette population est assez nombreuse, rien n'empêche la formation de deux ou trois associations dans la même école. Autrement, le but envisagé semblerait obliger le groupe majoritaire de tenir compte des intérêts d'autres parents par un programme de réunions alternantes ou occasionnelles, ouvertes à tous. Dans ce cas, les Canadiens français pourraient former une association dont ils resteraient les maîtres, sans exclure totalement la participation secondaire des autres parents. Ce compromis se justifie par l'importance qu'il faut attribuer de nos jours à tout ce qui fortifie le lien naturel et humain entre le foyer et l'école.

2) Les avantages d'une fédération d'associations sont cependant indéniables. Une fédération peut établir un bureau pour favoriser le partage des expériences, la solution des problèmes communs, la publication de manuels et de brochures dispendieuses, la pression auprès des gouvernements et l'expression d'opinions sur des questions scolaires, la promotion, l'obtention des services d'experts, le développement du mouvement lui-même. Ici, un principe fondamental entre en jeu. L'Eglise demande toujours que les catholiques aient leur organisation propre, qu'elle soit autonome ou tout simplement un groupement parallèle à une organisation neutre dont les catholiques sont membres. Par extension, cette politique semblerait indiquer que la deuxième étape dans l'évolution du mouvement des Parents et Maîtres au Manitoba, en marge des écoles catholiques et françaises, serait la formation d'une fédération catholique et française. Cette étape serait d'autant plus légitime que la mentalité qui prédomine aujourd'hui dans le champ d'éducation n'est pas conforme à la pensée catholique et française, sur des points majeurs. Le ton "neutre" du programme scolaire et la psychologie naturaliste des pédagogues non avertis seraient en soi des raisons suffisantes pour que les parents catholiques se groupent autour de leur école et entre eux, avec les instituteurs, dans une fédération catholique.

3) Cependant, il est douteux qu'une fédération purement catholique et française puisse atteindre les buts qui invitent les associations isolées à se liguer ensemble, aux dépens, un peu, de leur autonomie. Fonder un bureau ayant des moyens suffisants pour fournir des services compétents, des imprimés utiles, coûterait très cher. D'ailleurs, l'organisation provinciale neutre aurait nécessairement le gros mot à dire devant les autorités, dans la nomination des membres de comités nationaux et auprès du public. Enfin, pour exercer une influence apostolique il faut être dans le milieu. Une politique défensive intelligente n'abandonnerait pas non plus les parents catholiques, et même français, qui, en petits groupes, seraient englobés dans la grande fédération provinciale, neutre. Qu'une fédération catholique et française s'applique à sauvegarder les valeurs essentielles, mais qu'un moyen soit trouvé pour permettre aux parents et maîtres catholiques de prendre place dans la fédération neutre.

4) Cette collaboration pourrait prendre deux formes: l'affiliation directe des associations locales avec la fédération provinciale neutre; la création d'une espèce de fédération conjointe dans laquelle la fédération catholique et française serait reconnue comme porte-parole de ses propres associations-membres. La première forme de collaboration, qui se pratique à l'heure actuelle, n'est pas satisfaisante car elle fait de la présence catholique et française quelque chose d'accidentel et d'indirect, qui ne sauvegarde pas assez les valeurs essentielles auxquelles nos associations doivent tenir. La seconde forme pourrait être réalisée éventuellement mais, pour le moment, elle semble dépasser les limites de la largeur d'esprit qui caractérise la Manitoba Federation of Parents-Teachers' Associations, etc.

5) Dans l'occurrence, l'offre que fait la Manitoba Federation semble indiquer une heureuse solution au problème. Elle demande aux associations catholiques et françaises, qui en sont membres actuellement, de faire leur part dans le travail général de la société, en acceptant des postes de présidents de comités, etc., mais en plus, elle a organisé un comité spécial de langue française, chargé de la direction d'un programme pour les associations de langue française, selon leurs propres désirs, pourvu que ces dernières soient en assez grand nombre pour justifier ce traitement spécial. Ce geste d'ailleurs est conforme à l'esprit qui a dicté que les publications anglaises et françaises du mouvement Parents-Teachers soient vendues au même prix, malgré que l'édition française, moins considérable, a dû coûter plus chère. Cette formule comporte évidemment de grands avantages, tout en écartant le principal danger que pourrait apporter l'affiliation. De plus, en pratique, il n'y a rien qui empêche ce comité spécial d'être en même temps, au sein de la fédération catholique, un comité de liaison et de coordination des programmes. La porte serait grande ouverte à l'évolution de cette formule vers un statut plus acceptable, ce qui pourrait tenter d'autres organisations provinciales, les School Trustees, les Teachers, à l'adopter à leur tour.

C'est une arme qui manque jusqu'ici dans l'arsenal de notre Conseil de la Vie Française, l'Association d'Education. Que les APM prennent leur place parmi les organismes qui sauvegardent nos valeurs, par une fédération catholique et française, qu'elles fassent partie, en même temps, de la fédération manitobaine.

Avocats et cultivateurs en majorité aux Communes

OTTAWA — Pour la première fois depuis 1935, au moins, on ne compte aucun ministre du culte à la Chambre des communes.

Mais la nouvelle Chambre, élue le 31 mars dernier, comprend un plus grand nombre de diverses professions, aucune particulièrement nouvelle.

Le Parlement ne manquera point de conseillers juridiques ni agricoles. Les avocats et les cultivateurs au nombre de 122 représentent presque 42 pour 100 de la députation.

Les avocats, au nombre de 79, forment le groupe le plus considérable. Les cultivateurs sont au nombre de 43. Viennent ensuite les marchands au nombre de 20, les administrateurs et les agents d'assurance, neuf dans chaque catégorie; il y a aussi sept médecins et sept professeurs.

En outre des professions, il y a une multiplicité d'occupations. On y trouve un acheteur de homards, par exemple, soit M. Felton Fenwick Légère, député conservateur de Shelburne-Yarmouth-Clare, en Nouvelle-Ecosse, et un chronométreur industriel, Murray L. McFarlane, de Kootenay East, en Colombie-Britannique.

M. J. W. Pickersgill, ancien ministre libéral de l'Immigration, se dit "armateur": il possède un voilier qui sert à ses voyages de plaisir et d'affaires le long du littoral de Terre-Neuve.

Disparitions

Les Communes, réunies le 10 juin 1957 et dissoutes le 1er février dernier, comptaient quatre ministres du culte, dont deux étaient députés depuis 1935. Il n'en reste aucun au Parlement actuel.

Au nombre des avocats élus aux Communes, il y a le premier ministre Diefenbaker et huit de ses collègues ministériels.

Le chef de l'opposition, M. Lester B. Pearson, est un ancien professeur d'université et un diplomate de carrière.

Parmi les autres professions représentées aux Communes, il y a trois dentistes, deux économistes, quatre ingénieurs, un architecte, cinq journalistes, y compris Margaret Aitken, chroniqueuse au Toronto Telegram.

Métiers divers

Dans le domaine de la production, il y a sept industriels, cinq entrepreneurs en construction, deux manufacturiers et trois propriétaires de scieries. On y compte aussi un chimiste industriel, un teinturier, un pompier, un éleveur de visons, un spécialiste de pépinières, un mesureur de bois, soit M. Raymond O'Hurley, député conservateur de Lotbinière.

Parmi les hommes de métiers, il y a un mineur, un électricien, deux garagistes, dont M. H. Lessard, député libéral de Montréal-St-Henri.

Enfin, on y trouve un spécialiste en sciences politiques, un arpenteur qui est M. Armand Dumas, député libéral de Villeneuve, et un chef syndical.

L'élection belge fixée au 1er juin

BRUXELLES — Le roi Baudoin a dissous, par décret, les deux Chambres du Parlement belge et a fixé les élections générales au 1er juin. La constitution exige la tenue d'élections tous les quatre ans. La coalition socialiste-libérale était au pouvoir depuis 1954. Elle avait succédé à une administration catholique.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"



par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Tous droits réservés)

Chapitre XI

SAINT-CLAUDE, PAROISSE SOEUR DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

La fondation de Saint-Claude est inséparable de celle de Notre-Dame-de-Lourdes. Ce sont deux paroisses soeurs nées du même mouvement et soutenues par les mêmes ouvriers.

Quelques-uns des premiers colons amenés par dom Benoit — J.-G. Trémorin (Ille-et-Vilaine), Henri Bonnet (Haute-Loire), Auguste et Alexis Rey (Isère), Théophile Rosset, Régis et Jacques Laurent (Haute-Loire), Auguste Bouillot, Raymond Minodier et Elie Fayollat (Ardèche) — s'établirent, dès 1892, dans la plaine à dix-sept milles au nord-est de Lourdes, près de l'ancienne rivière des Ilets-de-Bois. Les Pères donnèrent à cette colonie nouvelle le nom de Saint-Claude, en souvenir de la petite ville du Jura berceau de leur institut. Ils la visitèrent régulièrement, en attendant d'y placer un des leurs en résidence. Le terrain, moins boisé que sur la montagne, se travaillait plus facilement. Néanmoins, certaines parties étaient si basses et si marécageuses que les voisins, par plaisanterie, baptisèrent les habitants les "grenouilles de Saint-Claude"; mais le travail persévérant de ceux-ci eût tôt fait de drainer le sol et de le rendre d'un excellent rapport.

COMMENCEMENTS PENIBLES ET PROGRES RAPIDES

Dans cette période héroïque de pauvreté générale, les colons eurent à pourvoir à tour de rôle à la nourriture du prêtre. Lorsque le P. Claude Massonnat fut installé au milieu d'eux d'une manière définitive, chaque famille, l'une après l'autre, dut pendant quelque temps lui apporter ses vivres pour la semaine. Ce système tout patriarcal n'obtint pas une popularité générale. Une partie des habitants, avouons-le, se fit tirer l'oreille au début. Le soutien du curé était une chose à laquelle on ne les avait pas encore habitués chez eux.

Au bout d'un an, Saint-Claude eut son église et son service du chemin de fer. Et les colons se mirent à affluer: Jules Vandil, Pierre et Charles Arbez, Henri Cretin, Louis Lacroix, François Péchoux, Célestin Payot, tous du Jura; Victor Robard, des Ardennes; Vincent Doris et Frédéric Girin, de l'Isère; Auguste Sève, de l'Ardèche; Pierre Aubry, de la Bretagne; Pierre Gobin, de la Vendée, et Edgar Legros, de la Belgique. On comptait déjà 55 terres prises et 200 habitants. Le fondateur dom Benoit écrivait: "L'esprit religieux des habitants, leur intelligence, leur courage au travail et leur économie présagent à cette colonie un brillant avenir, qui peut un jour l'égaler à Saint-Claude, du Jura."

Après dix années d'existence, Saint-Claude du Manitoba avait, en 1902, une population de 364 âmes qui se décomposait ainsi: 286 Français, 25 Métis français, 24 Canadiens français, 13 Suisses, 10 Anglais, 6 Belges, 5 Mexicains et 4 Luxembourgeois. On note cependant déjà que 62 personnes qui ont résidé à Saint-Claude en sont parties. Le village possède trois magasins, dont deux sont des associations commerciales à base coopérative.

Un assez fort contingent de nouveaux venus va bientôt renforcer les cadres de la colonie. En 1904, les familles de Moissac et de Bussac; Julien Philippe, Jean-Mathurin Kervinio et Jacques Le Roux, tous les trois de Guern (Morbihan); J.-P. Chappellaz et Antoine Chappellaz, de la Haute-Savoie; Maurice Constantin et Raoul de Villario, Jean et René Martin, Léandre et Georges Boille. L'année suivante, d'autres Morbihannais de Guern, de Melrand et de Bieuzy s'installent à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Claude, qui va devenir un centre d'émigrés bretons.

QUERELLES ENTRE "REACTIONNAIRES" ET "DEMOCRATES"

Ces colons sont demeurés profondément attachés à la mère patrie. Ils ont même apporté avec eux un certain climat favorable à la reprise des querelles du vieux pays. Il y a des "réactionnaires" et des "démocrates" qui se font grise mine. En fait, cela a entraîné une famille assez nombreuse et quelques membres d'une autre à rechercher un milieu plus sympathique. Quelqu'un affiche à la porte des deux églises un appel invitant Saint-Claudiens et Lourdois à célébrer le 14 juillet. Au nom des Lourdois, "Franciscus" répond par une "Protestation" qui s'appuie sur la thèse des "deux Frances" pour condamner le projet. "Libertas" riposte qu'il n'y a pas deux Frances, et chacun reste sur ses positions. Dix ans plus tard, la polémique rebondira encore dans les journaux. Entre temps, le curé de Saint-Claude a tranché la question de façon très simple et très diplomatique. Faisant d'une pierre deux coups, il a décidé que la fête patronale de la paroisse serait transportée du 5 juin au 14 juillet. Depuis lors, la double célébration a lieu tous les ans avec une ferveur qui n'a pas connu de déclin. Dans la matinée, grand-messe chantée pour les Français morts au champ d'honneur; le soir, banquet et feu d'artifice.

La population de Saint-Claude compta une élite qui lui fut un enrichissement et qui rayonna au dehors. La famille de Moissac, avec ses huit enfants, a étendu ses ramifications dans les quatre provinces de l'Ouest. Elle venait de Poitiers où le père, Henri d'Hillaire de Moissac, avait été pendant trente-deux ans contrôleur des contributions indirectes. Nous retrouverons plus loin le fils aîné, Henri-Dieudonné, à Saint-Norbert, ainsi que Louis et Hilaire, en Saskatchewan, avec la famille de Bussac, qui ne passa que peu d'années à Saint-Claude. Marie de Moissac épousera Philippe de Rocquigny, propriétaire à Haywood, et sa soeur, Elisabeth, entrera chez les Soeurs Grises. Jacques s'établira aussi à Haywood. Jean et Charles feront la guerre. Mme de Moissac, née Adèle Garnier de Boisgrollier, décéda à Saint-Claude en 1911. Le chef de la famille mourut chez son fils, Jacques, à Haywood, en 1929, laissant 45 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Il avait été longtemps commissaire d'école et, pendant la première guerre, il s'occupa des familles des combattants.

Charles Arbez, du Jura, qui avait pris un homestead à Saint-Claude dès 1893, s'en éloigna quelques années et revint en 1904. Commerçant, juge de paix, conseiller et maire de la municipalité de Grey, c'était un financier expert, qui aida beaucoup cette dernière à sortir de l'impasse créée par la dépression générale.

Joseph du Bourg, de Lyon, passa huit ans à Saint-Daniel et y épousa une Canadienne française, avant de s'établir à Saint-Claude, où il vit encore. De ses cinq enfants, quatre sont demeurés dans la province.

Jean Martin, arrivé jeune avec une solide formation intellectuelle, collabora à **La Liberté**, de Winnipeg, sous le pseudonyme de "Saint-Claude". Il écrivit des articles très au point sur la question scolaire.

UNE ELITE INTELLECTUELLE QUI A RAYONNE AU DEHORS

En 1914, les Français de Saint-Claude se signalèrent par le nombre de ceux qui répondirent à l'appel aux armes. L'un d'eux, Jean David, avait dépassé la cinquantaine. Plusieurs ne devaient pas revoir leur patrie d'adoption manitobaine. Les premières victimes de la guerre, dans la province, furent Jean Maguin, de Haywood, et Fernand Théo, de Saint-Claude.

Eugène Kern, de Saint-Léon, — autre collaborateur de **La Liberté** sous le nom de plume de "Lorrain" — fut tué au nord de Mesnil-les-Hurlus en 1915. "A l'amour de la France, écrivait le journal de Winnipeg, il avait joint un profond amour du Canada français parce qu'il y voyait un prolongement du génie français, une continuation de la patrie. M. Eugène Kern portait un intérêt tout spécial, et qui dénotait chez lui une vive et lucide intelligence, à tous nos problèmes nationaux. Demeuré Français jusqu'aux moelles, il avait su devenir un Canadien dans le sens le plus large et le plus généreux de ce terme."

Eugène Kern était l'aîné de trois fils d'une mère veuve et âgée. Ses deux frères, partis avec lui, furent blessés, l'un très grièvement.

Ceux de Notre-Dame-de-Lourdes se distinguèrent aussi. Le Dr Galliot rapporta de Salonique la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Robert Joberty, après avoir servi dans l'aviation, voulut y revenir plus tard dans des postes administratifs. Lors de la seconde Grande Guerre, sa fille, Marcelle, joindra, à dix-sept ans, l'aviation des Forces libres à Alger. Fiancée à un pilote des Etats-Unis, elle fera avec lui une envolée fatale. L'Américain sera tué. On sortira de l'appareil le corps de la jeune fille affreusement mutilé; mais, par un miracle de la science, elle peut aujourd'hui se suffire à elle-même comme employée de bureau.

UN PRIX GONCOURT QUI A VECU A SAINT-CLAUDE

Un autre héros de la guerre, plus connu celui-là, fut Maurice Constantin-Weyer, fameux par ses ouvrages sur l'Ouest canadien. C'est à Saint-Claude qu'il vécut de 1904 à 1914. Comme rancher et agriculteur, il se classe dans la catégorie des amateurs et des fantaisistes, dont nous avons rencontré plusieurs spécimens; mais l'auteur d'**Un homme se penche sur son passé** ne perdit pas son temps au Manitoba, puisqu'il en rapporta des matériaux capables d'alimenter toute une carrière d'écrivain.

Les livres de Constantin-Weyer sont sans doute de valeur très inégale. Quand il aborde l'histoire du pays, il la romance au point de la défigurer totalement; mais comme peintre de la nature et de la vie de l'Ouest, on peut l'admirer sans réserve. C'est la campagne de Saint-Claude qu'il décrit presque toujours, sans jamais en révéler le nom. De quelques coups de plume, il croque un coin de paysage et le place littéralement sous nos yeux. La faune et la flore de l'Ouest n'ont pas de secret pour lui. Il nous associe à la vie de la forêt, de la prairie, du lac peuplés de bêtes et de cris. Il est inimitable dans la notation réaliste des minces événements journaliers du monde des Métis et des colons.

Collaborant à **L'Action française**, de Paris, l'auteur de **Manitoba** dut y retrouver avec plaisir le sympathique André Feydel, de type bien différent, lui aussi un ancien de Saint-Claude. Dans les premières années du siècle, ce jeune journaliste était attaché, avec son père, à **L'Espérance du Peuple**, vénérable quotidien monarchiste de Nantes, qui avait dénoncé le mouvement d'émigration vers le Canada, sous prétexte qu'il privait les propriétaires terriens de la meilleure classe de fermiers. Succombant lui-même au courant qu'il avait pour mission de combattre, il vint tenter sa chance au pays, mais ne fit guère que passer à Saint-Claude. Peu après, l'on vit sa signature dans **L'Avenir de l'Ouest**, une petite feuille éphémère de Winnipeg. Pour donner une idée du talent journalistique de Feydel, disparu peu avant la seconde Grande Guerre, il suffira de dire que c'est à lui que le maître Charles Maurras confiait au besoin l'intérim de sa fameuse rubrique quotidienne dans **L'Action française**.

Un nom inséparable de Saint-Claude est celui du pasteur qui veilla sur le troupeau pendant 45 ans. L'abbé Joseph Radaz — le Père Joseph, comme on l'appelait — était né dans le Jura en 1872. Venu au Manitoba avec sa famille à l'âge de 18 ans, il entra bientôt chez les Chanoines réguliers et fut ordonné prêtre en 1898. Neuf ans plus tard, il devenait curé de Saint-Claude pour toujours. Bougon, têtu, autoritaire, il était craint et adoré de ses paroissiens. Le P. Joseph mourut sur la brèche en 1952, à 80 ans.

Un autre Jurassien très en vue fut le pionnier Louis Lacroix, venu en 1893 — homme très actif dans tous les domaines, agriculteur, maître de poste, président perpétuel de la Légion canadienne pour la région — dont la carrière s'acheva à 86 ans (1956). De ses cinq fils, trois sont fixés à Saint-Claude, avec deux filles.

(A suivre)

Le Lt Armand J.-P. Ferland dirige un concert de l'armée

Dimanche dernier, à 2 h. 30 p.m., la fanfare de l'armée (The Royal Canadian Horse Artillery Band) présentait son concert du printemps sous la direction du lieutenant Armand J.-P. Ferland. Plus de 800 personnes assistaient à ce concert de haute tenue artistique, comportant des pièces d'auteurs classiques tels que Mozart et Schumann, mais aussi de compositeurs modernes très appréciés.

Les membres de cette fanfare sont stationnés de façon permanente aux barraques du Fort Osborne et consacrent la majeure partie de leur temps à leur art. Plusieurs d'entre eux appuient leur compétence musicale sur des titres très impressionnants, obtenus au cours d'études spéciales dans des conservatoires et des académies de musique. Et surtout, ils semblent avoir plaisir à "jouer" sous la direction du lieutenant Ferland.


Lt Armand J.-P. Ferland

Ce dernier est né à St-Boniface, où sa famille demeure encore, rue St-Jean-Baptiste. Après ses études primaires à l'Institut Provencher, il commençait son cours classique au Collège de St-Boniface où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1947. Il se dirigea alors vers Montréal où, pendant quatre ans, il sera l'un des meilleurs élèves du Conservatoire provincial de Musique et d'Art dramatique. Il y mérita le premier prix pour clarinette et la première médaille de bronze pour études théoriques avancées.

En 1951, à l'âge de 25 ans, il s'enrôlait dans l'armée où on sut favoriser ses talents musicaux. C'est pourquoi il est aujourd'hui un gradué de la Royal Military School of Music (Kneller Hall) de Londres, Angleterre; après un cours de trois ans comme directeur de fanfare, il méritait la médaille de bronze pour composition; pendant ses études en Angleterre, le lieutenant Ferland obtint aussi sa licence à l'Académie Royale de Musique, comme instrumentiste, et à l'école de musique du London Guild Hall, comme directeur.

Le lieutenant Ferland est marié avec une ancienne élève du Conservatoire de Musique de Montréal. Ils ont quatre petits enfants et demeurent maintenant à Winnipeg.

Le jeune directeur de fanfare aura beaucoup à faire le 24 mai, jour de l'armée, alors que ses artistes joueront un rôle de premier plan, sous sa direction, dans le programme de cette journée.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

Thé

Attention, attention, c'est ce soir que nous aurons notre thé à la salle "Assembly" chez Eaton. Venez nombreuses et amenez vos amies.

Notre dernière assemblée d'affaires vit pour la première fois, dans l'histoire de notre cercle, un aumônier en la personne de M. l'abbé A. Boulet, curé de la paroisse de la basilique, participer à nos débats. Le 20 prochain, il nous présentera des films de son voyage en Europe.

Mlle M. Gary est en charge des activités sociales pour ce mois.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Rose Boaler qui fait actuellement un séjour à l'hôpital.

St-Eugène

Bazar

Le 3 mai eut lieu le bazar paroissial qui offrait une variété de surprises, une table de pâtisseries, des ouvrages de fantaisie et de couture et divers articles pour dames et enfants. A la cuisine, il y avait un goûter de choix.

Thé

Le dimanche 4 mai, les dames de la paroisse donnaient un thé. Mlle McDonald et Mme Louis Teillet étaient en charge des invités d'honneur que la paroisse St-Eugène tient à remercier sincèrement: M. le Dr A.-E. Bourgeois, M. R. W. Alcock, S. H. le maire Paul, MM. M. Van Hull, A. R. Pauly et L. Landry, MM. et Mmes G. Goebert, B. Appleby, R. Jacques, R. Teillet, F. Groves, B. Wolfe et C. Huot.

Remplacent pour M. et Mme Bernier: MM. A. Thorimbert et Robert.

La paroisse tient à remercier aussi MM. Louis Teillet et René Gauthier qui se sont acquitté de la charge de huissiers.

Le thé fut suivi d'un tirage. Les prix en argent furent gagnés par Mme Lucie Engel ($50.00), Me Ronald Anseeuw ($25.00), Mme Elisa Gauthier ($15.00), Mme Benoit Saurette ($10.00) et Mlle Denise Millette ($5.00).

La nappe crochetée fut gagnée par Mlle Cécile Faucher; le chien en fourrure, par Mlle Paulette Bahuaud et le gâteau chiffon, par M. Lucien Dorge.

Un sincère merci à tous et à chacun de ceux qui se sont dévoués pour que ce thé remporte un très grand succès.

Merci sincère

Mme H. Dorge tient à remercier toutes les dames de la paroisse qui ont bien voulu lui donner leur coopération durant le terme qu'elle vient d'accomplir comme vice-présidente.

PETITE NOTE

Fiançailles

M. et Mme George Grant, de 1069, Baie Bernier, annoncent les fiançailles de leur fille, Lorraine, à M. Murray Steele, de Winnipeg. Le mariage aura lieu le 7 juin en l'église Holy Cross de Norwood.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblées

Les frères qui ont assisté à la dernière assemblée ont beaucoup apprécié la causerie du R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education. Le conférencier s'y connait en fait d'éducation et a su intéresser les membres avec un résumé de la dernière conférence sur l'éducation à Ottawa.

La prochaine réunion est fixée au lundi 26 mai.

Déjeuner-communion

Dimanche dernier, à notre déjeuner-communion, le R. P. Roland Desjardins, S.J., donna une magistrale causerie sur "La neutralité scolaire". Enseigner consiste à montrer où est la vérité; la base profonde de l'éducation est donc dans Dieu.

Convention annuelle

Dans la dernière lettre du mois, le comité de publicité attira l'attention des membres sur la convention annuelle qui doit débuter le samedi 17 mai, à l'école de Holy Cross, à 9 h. a.m. Il y aura réunion plénière à 1 h. 30 de l'après-midi; messe à 4 h. 30, célébrée par S. Exc. Mgr M. Baudoux; réception et banquet à l'hôtel Royal Alexandra, à 6 h. 30.

Nous rappelons encore une fois aux membres qu'il est important que notre conseil soit largement représenté à ces assises.

Ici et là

Dans le grand concours sur "Les vocations", organisé par les Chevaliers de Colomb, deux élèves de nos écoles étaient à l'honneur: Jeannette Nault, de St-Eugène, et Arthur Millette, du Précieux-Sang. Félicitations à ces jeunes!

Nos sympathies au Dr Clément Lavoie, qui a perdu son père dernièrement.

Meilleurs voeux de bonheur aux frères Damien Lacasse et Denis Chouinard, tous deux nouveaux membres du cercle des jeunes ménages.

Que penser?

Deux vieux membres assistaient à notre récent déjeuner-communion et nous étions heureux de les revoir. Même si Après-Tout et Bistouri ne se sont pas montré le nez, je suis persuadé que la savante causerie du R. P. Desjardins et le frugal déjeuner servi par quelques dames du Précieux-Sang ont amplement compensé nos deux braves . . . Puissent-ils, tous deux, continuer leur bon exemple car, dit-on, l'exemple entraîne . . .

RIGOLETTO.

VICTORIA, C.-B. — Un officier de la sécurité routière américaine a critiqué l'automobiliste québecois en général.

M. M. R. Darlington, directeur général du "U.S. Inter-industry Highway Safety Committee", a déclaré, dans une entrevue, que les conducteurs d'autos de la Colombie-Britannique sont "très polis et font tous les signaux voulus", mais cela fait contraste avec ce qu'il a vu en roulant entre Montréal et Québec.

RAPPORT ANNUEL

des Commissaires du District Scolaire de St-Boniface, no 1188, pour l'année terminée le 31 décembre 1957.

1. Compte de caisse du secrétaire-trésorier

Recettes d'opération	Operating receipts	
Solde rapporté de l'an dernier	Last year's balance forward	$ 95,194.11
Octrois provinciaux	Provincial Government Grants	127,712.41
Levée municipale	Municipal Levy	439,251.88
Enseignement aux non-résidants	Non-Resident Fees	14,761.41
Divers	Miscellaneous	45.41
Trésorier provincial	Provincial Treasury	48,419.18
Vente de débentures	Debenture Sales	195,000.00
Recettes totales	Total all receipts	$ 920,384.40

2. Bilan

Compte de capital — Actif	Capital Account — Assets		
Terrain — Amélioration des terrains et clôtures	Land		$ 25,786.72
	Fence and Ground Improvements		4,776.61
Bâtiments	Buildings (insured value $1,281,000)		1,069,544.34
Travail en cours d'exécution	Work in progress		2,538.75
Ameublement	Furniture and Equipment (insured value $61,000)		60,697.50
En réserve chez le trésorier provincial	School District Reserve (held by the Provincial Treasurer)	$10,342.52	
Autres épargnes Comptes spéciaux	Other savings Special Accounts	21,408.10	31,950.62
Solde en banque pour fins spéciales	Bank Balance for Special Purposes		3,723.02
Compte courant	**Current Account**		
En mains et en banque	Cash on hand and in the bank		85,432.48
Dû par la municipalité	**Due from Municipality**		
Enseignement aux non-résidants	Non-Resident Fees (pupils)		345.50
Taxes retenues (arrérages de taxe seulement)	Holdback (tax arrears only)		
Solde de la levée de 1957	Balance of 1957 levy		8,207.19
Enseignement aux non-résidants de la province	Non-Resident Fees due from Province		897.50
Dû par la province	**Due from Province**		
Octrois non-payés (octrois secondaires 1957)	Grant Arrears only (Secondary Grant 1957)		9,300.00
Octrois de base (automne 1957)	Basic Grant Fall Term 1957		43,938.00
Octrois (automne 1957) pour instituteurs techniques	1957 Fall Term Technical Teachers Grant		720.00
Primes d'assurances à valoir	Unexpired Insurance		2,041.44
			$1,350,119.67

Certificat de vérification

Nous, les vérificateurs soussignés, par les présentes certifions avoir examiné les livres et comptes de ce district scolaire. Des pièces justificatives ont été produites pour toutes les dépenses excepté selon l'énumération au tableau ci-joint et, toutes les dépenses ont été approuvées par la résolution du bureau des commissaires. Le solde en mains au 31 décembre 1957 a été vérifié à la banque et les montants reçus provenant d'octrois et d'impôts ont été vérifiés. Le présent rapport est un exposé exact des opérations du district durant l'année selon les archives.

Signé à St-Boniface, Manitoba, ce 15e jour d'avril, 1958

JOHN SHELLY & COMPANY, comptables licenciés,
John J. C. SHELLY, comptable agréé.
Robert BOCKSTAEL, président de la Commission Scolaire
Alice BETOURNAY, secrétaire-trésorière.

ANNUAL REPORT

of The School Trustees of the School District of St. Boniface, No. 1188, for the year ending December 31, 1957.

1. Cash Statement of the Secretary-Treasurer

Dépenses d'opération	Operating expenses		
Salaires d'instituteurs:	Teachers' Salaries		
(a) Salaires	(a) Salaries		
(b) Fonds de pension	(b) T.R.A.F. from Grant		
(c) Impôt sur revenu	(c) Income Tax Paid		$ 340,124.87
Entretien d'école	**School Maintenance**		
(a) Concierges, nettoyage, etc.	(a) Caretakers' Salaries and caretakers' supplies	$21,024.90	
(b) Réparations et maintien	(b) Repairs and Maintenance	20,970.99	
(c) Chauffage, éclairage et eau	(c) Fuel, Light, Water	11,706.71	
(d) Loyer	(d) Rent	9,540.00	
			$ 63,242.60
Transport des enfants	Transportation of Pupils		13,806.25
Autres paiements d'opération	**Other operating payments**		
(a) Sec.-trésorier, administration, salaire	(a) Sec.-Treas. & Adm. Off. Salary	$ 5,100.00	
(b) Intérêt sur prêts et débentures	(b) Interest on Loans and Debentures	27,135.18	
(c) Bibliothèque et laboratoire	(c) Library and Laboratory	1,282.83	
(d) D.S. part de T.R.A.F. réduite de l'octroi	(d) S.D. Share of T.R.-A.F. deducted from Grant	3,806.50	
(e) Effets scolaires et livres pour élèves	(e) Pupils' Books and classroom supplies	11,049.88	
(f) Assurance	(f) Insurance	2,062.23	
(g) Divers	(g) Miscellaneous and Asso.	409.42	
(h) Loyer des livres de classe	(h) Book Rental Plan	7,826.34	
(i) Taxes	(i) Taxes	138.89	
(j) Vérificateur	(j) Audit Fees	700.00	
(k) Rémunération des commissaires	(k) Fees—Trustees	650.00	
(l) Téléphones	(l) Telephones	399.40	
(m) Dépenses incidentes de bureau	(m) Stationery & Office Supplies	682.80	
			$ 60,942.45
Nouvelle construction et terrain	**Land and Building Additions**		
Nouvelle construction et terrain	New Purchases, Construction		$ 226,126.31
Ameublement scolaire	Equipment and Furniture		18,479.46
Total	Total		$ 722,723.94

2. Balance Sheet

Capital — Passif	Capital — Liabilities		
Débentures non-payées	Debentures unpaid principal only		33,836.86
Réserve	**Reserve**		
(a) Trésorier provincial, déductions et dépôts	(a) Prov. Treas. Deductions and Deposits		53,240.00
(b) Argent en banque à la fin de l'année	(b) Cash balance at the end of year		110,583.60
Capital — Passif	**Capital — Liabilities**		
Débentures non-payées	Debentures unpaid (principal only)		382,068.94
Comptes payables — Rémunération de l'architecte	Accounts Payable— Architect's Fee		1,300.00
Comptes payables	**Accounts Payable**		
(a) Entretien	(a) Maintenance	$ 1,261.38	
(b) Province du Manitoba	(b) Prov. of Manitoba	11,313.51	
			$ 12,574.89
Autres	**Other**		
Intérêts des débentures	Debentures Interest Coupons		$ 410.02
Bourses et autres réserves	Scholarship & Other Reserve		1,170.70
Fonds de construction	Building Fund Reserve		2,142.30
Total du passif	Total Liabilities		$ 599,666.85
Valeur nette	Net Worth		750,452.82
Total	Total		$1,350,119.67

Audit Report

We, the undersigned Auditors, report that we have examined the books, records and accounts of the School District of St. Boniface No 1188. All expenditures have been test-checked by us and have been approved by resolution of the Board. Receipts by way of taxes and grants have been confirmed directly with the Department of Education and the Municipal Office concerned.

In our opinion the above statements present a true and correct view of the affairs of the District for the year ended December 31st, 1957, and of its transactions during the year ended, according to the best of our information and as shown by the records of the School District.

Signed at St. Boniface, Manitoba, this 15th day of April, 1958

JOHN SHELLY & COMPANY, Chartered Accountants
John J. C. SHELLY, C.A.
Robert BOCKSTAEL, Chairman.
Alice BETOURNAY, Sec.-Treas.

Examens de catéchisme

Les examens de catéchisme auront lieu dans le diocèse de St-Boniface les 29 et 30 mai, soit en français, soit en anglais.

L'examen d'une heure pour les grades 4 à 8 se tiendra le 30 mai.

L'examen pour les grades 9 à 12 a été fixé aux 29 et 30 mai et durera une heure par jour.

(Communiqué)

Programme détaillé de la Dollard

SAMEDI

(Dédié au Jubilé d'Or de la ville de St-Boniface)

2 h. 00 Parties entre clubs extérieurs et clubs de la ville (parties de balle)
8 h. 00 Ouverture officielle par une parade des cadets de l'école Provencher.
8 h. 30 Exhibition de gymnastique par les élèves du Collège St-Boniface.
9 h. 15 Pageant: hommage des étudiants à la ville de St-Boniface — Chants et danses par les Gais Manitobains.
10 h. 00 Feux d'artifice.
10 h. 30 Soirée sociale au gymnase du Collège.

DIMANCHE

(Journée des parents et des anciens)

Parties de balle-dure et de balle-molle au cours de l'après-midi.

LUNDI

(Journée des sportifs)

Piste-pelouse: courses, sauts, lancer du poids, lancer du disque, etc.
Parties de balle-molle.

Après souper:
Partie de crosse.

Participants:

Collège St-Boniface, Institut Collégial Provencher, Académie St-Joseph, Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg, Ecole du Précieux-Sang, Notre-Dame-de-Lourdes, Ile-de-Chênes, Juniorat de la Ste-Famille, Anciens du Collège, Séminaire de Fort Alexandre, Ecole de St-Eugène, Jardin de l'Enfance Langevin.

(Kiosque de rafraichissements, de wieners, etc., ouverts toute la journée)

"SOYONS PATRIOTES"

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le Conseil se réunissait le lundi 12 mai à 7 h. 30 p.m. sous la présidence de S. H. le maire Van Belleghem, qui revenait d'un court séjour à l'hôpital. M. le maire remercia les échevins pour leur bienveillance lors de sa maladie.

La compagnie Safeway demande à la ville la permission de s'occuper de la collection des comptes d'eau dans le district "Windsor Park" à leur nouveau magasin; cette question est remise au département de l'aqueduc, ainsi qu'au trésorier pour rapport.

Une demande est faite par la compagnie Coca-Cola pour l'érection d'enseignes de bienvenue, à l'occasion du jubilé de St-Boniface, à cinq entrées de la ville (accepté).

En réponse à l'invitation faite par le comité des fêtes, S. H. le Lieutenant-Gouverneur accepte de venir avec son épouse présider à l'ouverture des fêtes du jubilé le 16 juin.

Une délégation de citoyens de la rue Aulneau, au nombre de 25 personnes et dont M. Paul Rajotte était le porte-parole, s'objecte fortement aux travaux en cours sur cette rue, entre la rue Hamel et Dollard. M. Rajotte demande que ce tronçon de rue soit pavé et, si possible, sur une largeur de 38 pieds; les propriétaires sont prêts à payer ce qu'il faudra pour avoir un bon pavage. MM. J. St-Hilaire et H. Pelletier appuyèrent M. Rajotte dans ces réclamations.

Il nous faisait plaisir de voir plusieurs dames qui accompagnaient leurs maris et se montraient intéressées à la chose publique.

Le R. P. T. Châteauvert, des Pères Blancs, dont la maison est sise à l'angle des rues Hamel et Aulneau, fit quelques remarques judicieuses à ce sujet, faisant remarquer que le fossé qui vient d'être creusé empêche le stationnement et la libre circulation des automobiles.

M. McLaughlin, représentant le propriétaire des numéros 83, 85 et 87 Marion, demande un sursis à l'ordre de démolition de cette propriété; avisant le conseil que son client est prêt à faire les améliorations requises. Après discussion, un délai d'une semaine lui fut accordé.

Le comité des finances, présidé par l'échevin J. Schimnowski, propose, entre autres, que les échevins Pynoo, Parent, Guilbault et McGurran aient l'autorisation d'aller à la convention de la Fédération des Maires et Municipalités qui aura lieu à Victoria, C.-B., du 1er au 4 juin, que M. Maurice Prud'homme, greffier, soit autorisé à se joindre à la délégation et que les dépenses nécessaires soient appropriées à cet effet.

Le comité des travaux publics propose l'achat de 3 camions et ceci souleva une discussion assez vive entre les échevins Parent et Schimnowski. M. l'échevin Parent s'objectait surtout à la manière dont les soumissions avaient été demandées, et aussi au fait que la plupart des échevins ne voyaient rien d'anormal dans ce qui s'était passé. Tout de même, il fut décidé d'acheter les camions de la compagnie Carter Motors Ltd. au prix de $11,030.00, et, sur motion de l'échevin Parent, il fut décidé d'annoncer toutes futures soumissions par la voix des journaux quotidiens et hebdomadaires.

Il fut décidé de demander au commissaire des évaluations de préparer les pétitions requises pour les améliorations locales suivantes, dès que l'ingénieur de la ville aura soumis un estimé du coût: Pavage de la rue Aulneau, entre Dollard et Hamel; pavage de la rue Bertrand, entre Des Meurons et Traverse; pavage de la rue St-Jean-Baptiste, entre Hamel et Bertrand; pavage de la rue Langevin, entre Hamel et Bertrand; pavage de la rue Bertrand, entre Des Meurons et Youville.

M. l'échevin Guilbault protesta énergiquement contre le fait que les travaux avaient été commencés sur la rue Aulneau à son insu, et demanda qu'aucune amélioration majeure ne soit faite avant la prochaine réunion du comité, alors que l'ingénieur sera sommé de venir expliquer la raison d'être de ces travaux.

Les règlements 4005 (qui a trait à la circulation) et 4006 (qui se rapporte aux vidanges) furent adoptés.

M. l'échevin Guilbault, secondé par l'échevin Parent, demande qu'une barricade soit érigée autour de l'ouverture de l'égoût-fleuve (storm sewer) situé à l'angle du chemin Speers et de la route Bibeau.

Il était onze heures lorsque nous sommes redescendus pour respirer l'air frais sur la rue Provencher.

A mardi prochain, puisque lundi est grande fête.

Les membres de l'APM de St-Pierre ont étudié divers aspects du civisme

ST-PIERRE — La réunion des parents et maîtres du 6 mai fut des plus intéressantes. L'assistance comptait environ 100 membres. Avant l'ouverture, une belle exposition de livres de Fides attira l'attention de tous. Madame la présidente ayant assisté (ainsi que deux autres membres) aux conventions de notre association à Winnipeg en mars dernier, donna un résumé du travail accompli durant les diverses séances auxquelles elle assista et cita également certains exemples du genre de résolutions prises. Tous ont pu alors apprécier l'oeuvre admirable réalisée à ces conventions pour le bien de notre association.

Remerciements et félicitations furent présentés ensuite aux membres du groupe qui contribuèrent au succès du kiosque des Parents et Maîtres, lors du bazar paroissial. Un merci tout spécial à celle qui en fut surtout l'inspiratrice, la Rév. Sr Paul de la Croix.

Les élèves de Mme Thérèse Dandenault vinrent divertir l'assistance pendant quelques instants par une jolie saynète intitulée "Le Combat Spirituel".

Le 15 mai étant la fête de la citoyenneté, on tint donc un forum sur le civisme, sous la direction de la Rév. Sr Paul de la Croix et auquel prirent part les personnes suivantes: le R. F. Robinson, d'Otterburne, représentant un membre de la nation, M. le Dr Sabourin, membre de la société et professionnel, Mme Edmond Roy, mère de famille, Mlle Denise LeGourrièrec, institutrice, et M. Michel Lamoureux, étudiant.

A l'invitation de la Rév. Sr Paul, chaque membre du forum donna au début une définition d'un bon citoyen. On eut alors une idée claire de ce qu'un bon citoyen doit être à la maison, en société ou à l'école. Cela demande de sa part beaucoup de zèle, d'amour et de dévouement envers l'Eglise, la patrie et la famille — non pas simplement un généreux acte isolé, mais bien plus un programme de toute une vie, des actes répétés de la vie quotidienne.

Les membres du forum ont ensuite développé certains moyens à prendre, afin de former de bons citoyens. Le respect à toute autorité est de première valeur, a-t-on défini. La maman donne l'exemple en relevant l'autorité du père à la maison, l'homme d'affaires respecte toutes les lois de l'Etat, le chrétien obéit aux lois de son Dieu et de l'Eglise et l'étudiant se montre docile et actif en classe.

Le R. F. Robinson, dans son exposé sur le civisme, dit qu'il est de notre devoir de connaître nos hommes d'état, les événements de notre histoire, les mesures sur lesquelles nos législateurs travaillent, d'avoir un civisme éclairé et agissant, c'est-à-dire, qu'il faut aller voter, surveiller la manière l'agir de nos hommes d'Etat, non pas pour les critiquer, mais plutôt pour les encourager et les conseiller.

M. le Dr Sabourin dit qu'un goût de bon civisme se montre dans la charité et la politesse. Il faut aimer l'histoire de notre pays, reconnaître les luttes de nos ancêtres pour notre foi et notre langue. Il appuya surtout sur le respect que nous devons avoir pour les moeurs et les idées des peuples minoritaires en notre pays. Ces gens ont plus à souffrir dans nos petits centres, a-t-il ajouté. Comme ils sont étrangers à nos moeurs et coutumes, on devrait leur témoigner beaucoup de sympathie et prouver par notre conduite envers eux que nous les accueillons et acceptons comme étant des nôtres.

Mme Edmond Roy expliqua comment la maman se montre bonne citoyenne. Elle donne le bon exemple en respectant l'autorité du père au foyer, en se montrant charitable, en enseignant à ses enfants l'amour de la prière en famille et le respect pour le bien d'autrui. La mère chrétienne doit réprimander avec tact et bonté son enfant, s'il est nécessaire. Elle prend part aux oeuvres paroissiales et sociales, lorsque cela lui est possible, sans négliger ses devoirs d'état.

Mlle Denise Le Gourrièrec exposa brièvement comment l'institutrice se montre bonne citoyenne en donnant le bon exemple, en vivant ses principes religieux, en collaborant aux oeuvres d'Action catholique, missionnaires, paroissiales et sociales. L'institutrice peut aisément faire entrer dans son enseignement de la géographie et de l'histoire l'amour du pays. Elle doit s'intéresser aux études et au progrès de ses élèves, s'efforcer de perfectionner son enseignement et son instruction.

M. Armand Desharnais expliqua avec simplicité comment un père de famille doit se montrer bon citoyen au foyer. A l'occasion, il sait se montrer ferme. Ses enfants doivent respecter les lois du jeu et apprendre à pratiquer l'économie. On admira ses procédés pratiques. Ce qu'il a dit aussi au sujet de l'éducation sexuelle de l'enfant était très à propos. Il faut montrer beaucoup de confiance à l'enfant afin que, lorsque certains problèmes se présentent à son imagination, il recourt à son père ou à sa mère pour les renseignements désirés, plutôt qu'à un compagnon.

M. Michel Lamoureux, comme étudiant, dit que les jeunes doivent coopérer au bonheur du foyer en se montrant obéissants et charitables. Il mentionna aussi que l'économie était très formatrice chez les adolescents.

Dans la suite, l'assemblée fut invitée à poser des questions. Pour terminer, Mme la présidente remercia ceux qui contribuèrent à rendre cette soirée si agréable et intéressante.

Un visiteur

Le 28 avril, le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S., de Vancouver, a passé 24 heures à St-Pierre. Le même soir, il était reçu chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Léo Gélinas.

Des parents de St-Jean-Baptiste, Ste-Elisabeth et St-Pierre étaient présents à la réunion. On remarquait MM. et Mmes O. Desaulniers, E. Desaulniers, Aurèle Desaulniers, David Côté, Lévi Dandenault et R. Bélanger, et Mlle Lucienne Gélinas.

Le Père visiteur prit le dîner chez son frère et, dans l'après-midi, il fit une courte visite à la Maison St-Joseph, où deux cousins l'attendaient, le R. P. Hector Côté et le R. F. Paul Côté, tous deux professeurs.

Comme dernière étape, il prit le souper chez M. et Mme Pierre Rouillard, de St-Boniface. Plusieurs neveux et nièces étaient là pour le rencontrer. On avait obtenu que le R. F. Laurent Gélinas, novice oblat, se rende à cette réunion.

Le Père Gélinas reprit le train pour Vancouver, après avoir assisté au chapitre de sa communauté à Ste-Foy, Québec.

Ste-Amélie

Çà et là

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Maurice Vandenbosch et à Mmes Edward Denis et Jean Pinette.

M. et Mme Benoit Labelle sont allés travailler à Uranium Mines, Edmonton, Alberta.

M. et Mme John Brooks sont allés à Long Lac, Ontario, aussi pour travailler.

Le dimanche 27 avril, les dames de la Ligue Catholique eurent une petite veillée d'amusement pour les membres et leurs maris. On organisa quelques jeux avec prix et un léger goûter fut servi.

A la fin du mois d'avril, Mlles Léonie et Diana Cassavant et Elza Verhaeghe ont pris part à la retraite à St-Boniface pendant trois ou quatre jours.

M. et Mme René Pinette, de Winnipeg, ont rendu une courte visite à Mme O. Vandenbosch, lorsqu'ils vinrent aux funérailles de leur père et beau-père, M. Onésime Pinette, opéré le 29 avril et décédé le 6 mai, à l'âge de 62 ans, à l'hôpital St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu le samedi 10 mai, dans l'église de Ste-Rose. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, officiait. Le défunt laisse dans le deuil ses deux filles, Mme Lloyd Drayson (Louise), de Franklin, et Lucille, de Rivers; deux fils, Raymond, des Etats-Unis, et René, de Winnipeg, et un frère, Alva, de Pine Falls.

M. Aimé Corbel, de Hudson, Ont., passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme J.-L. Corbel.

MM. Joseph Labelle, Roméo Archambault et Louis Landry sont partis pour l'Ontario, où ils espèrent trouver un emploi. Bonne chance!

M. J.-R. Pinette est revenu pour faire ses semences, après avoir travaillé tout l'hiver à Williams Lake, C.-B.

M. Léo Gagnon et sa famille quittent la paroisse pour aller demeurer à Ste-Rose.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, est allé à Dunrea le samedi 3 mai pour assister aux funérailles de M. Lavoie, père de M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier. Mlle Berthe Langlois assista aussi aux funérailles.

Félicitations à Mme Louise Finney qui gagna le 1er prix au concours de tir de Ste-Amélie et Ste-Rose.

Mme Georges Vandenbosch fut chanceuse en gagnant le gros lot lors du concours "Mr. X", au poste de radio CKDM de Dauphin. Le prix avait été offert par la "St. Rose Bakery".

N'oubliez pas l'"Amelo", à Ste-Amélie, le 18 mai à 8 h. p.m. Venez-y gagner l'un des 20 paniers de provisions donnés en prix.

Le pique-nique annuel aura lieu le dimanche 22 juin.

Remerciements

Les enfants de M. O. Pinette désirent remercier tous ceux qui leur ont offert des voeux de sympathie, payé des messe, envoyé des fleurs et assisté aux funérailles. Merci spécial aux Rév. Pères, aux porteurs et à M. Pineau.

Ste-Agathe

Baptêmes

Le 1er mai, deux garçons venaient s'ajouter aux membres de la famille Léopold Chartier. Ils furent baptisés par M. l'abbé Adélard Couture, curé, le 4 mai, sous les noms de Michel et Aurèle. Les parrain et marraine de Michel furent ses oncle et tante, Joseph et Mme Rose Sorin, et ceux d'Aurèle, ses oncle et tante, M. et Mme Irénée Chartier, de St-Boniface.

Le 4 mai, M. et Mme Albert Péloquin allaient assister au baptême de leur petit-fils, David-Albert, fils d'Auguste Péloquin et de Juliette Lemire, né le 22 avril. Le baptême eut lieu dans l'église paroissiale St-Eugène de St-Vital. Ses parrain et marraine furent Paul-Emile et Annette Péloquin.

Le couvent et le presbytère de la paroisse de St-Ambroise ont été détruits dans l'après-midi, lundi dernier, par un feu occasionné accidentellement par des travaux d'embellissement du terrain. On avait enlevé de la paille autour du couvent, un hangar Quonset. Quelques jeunes y ont mis le feu qui s'est communiqué à l'édifice à cause du vent. Le presbytère, un peu plus loin, a été, à son tour, victime des étincelles. Heureusement, les 26 enfants qui suivent les classes dans la résidence étaient en récréation et personne ne fut blessé. On a réussi à sortir le Saint Sacrement et les registres paroissiaux. Le R. P. J.-B. Méthé, O.M.I., curé, a révélé que les édifices étaient assurés. Le village de St-Ambroise est situé à 20 milles au nord-est de Portage la Prairie, assez près du lac Manitoba.

Dunrea

Partie de cartes

La dernière partie de cartes de la saison, au profit de l'église, avait lieu le dimanche soir 4 mai, et un franc succès en fut le couronnement.

Cette soirée était sous les auspices des familles suivantes: Mme E. Aquin, Mlle J. Lussier, MM. Gérard, Georges, Oliva et Alfred Boulet, Alfred et Guy Paradis, Lucien Légaré, A. Morin, A. Lavoie, Frank et Basil Spurrill, John Gebhard, T. Van Mol, Oscar Vanden Busche, F. Finkbeiner et Raoul Garand. Mlle J. Lussier, Mmes A. Morin et Georges et Oliva Boulet en étaient les principales organisatrices.

M. Alfred Paradis s'occupa de la vente des billets d'entrée et il y eut douze tables de joueurs au whist, qui étaient dirigées par M. Guy Paradis. Les prix de cartes furent gagnés par Mmes A. Morin et Georges Delaronde, MM. N. Boulet et Stéphane Maurice.

Le prix d'entrée, un billet de $5.00, échut à M. Alphée Labossière.

Les animateurs au bingo furent MM. Alfred et Guy Paradis, Jules Légaré et A. Morin et de nombreux articles furent gagnés par Mmes Raphaël Légaré, Raoul Garand, A. Morin, Edmond Beaupré, Luc Bisson, Oliva, Germain et Alfred Boulet, Georges Delaronde, Mlles Laurette et Thérèse Boulet, Clémence Paradis et Ida Beaupré, MM. Luc Bisson, Fred Morin et J. Paskewitz.

Un beau cheval (non vivant) fut gagné par M. Edmond Beaupré, et une magnifique paire de taies d'oreillers échurent à M. J. Philipps. M. le curé fut l'heureux gagnant d'un beau service à thé en porcelaine.

A la loterie, Mme T. Morin, de Mariapolis, et Mlle Gertrude Boulet, furent favorisées par le sort en gagnant $15.00 et $10.00, respectivement.

Une grosse boîte d'épiceries fut finalement tirée aux dés et M. R. Perreault la gagna après une chaude contestation. La pêche, sous les auspices de Mme Raoul Garand, et la roue de fortune, manipulée par M. A. Morin, firent aussi plusieurs heureux.

A la fin de la veillée, un réconfortant goûter couronna cette intéressante soirée. Sincères félicitations aux organisatrices et cordial merci à tous ceux qui ont assisté à cette partie de cartes ou acheté des billets de loterie, contribuant à ce beau succès.

Va-et-vient

Parmi les visiteurs venus pour assister aux funérailles de M. A. Lavoie étaient ses enfants, Mlle Cécile Lavoie, de St-Boniface, Mme Gordon Fraser, de Rainy River, M. le Dr Clément Lavoie, de St-Boniface, Gérard, de Winnipeg, Germain, de Montréal, et Joseph, de Prince-George, C.-B.

Mme J. Châtelain, de St-Boniface, est en promenade, depuis quelque temps, chez ses fille et gendre, M. et Mme N. Boulet. Mme Boulet a donné naissance à une fille à l'hôpital St-Boniface.

M. et Mme Fernand Légaré et leurs petits, de Brandon, ainsi que Mme J. Bisson et M. et Mme Bouchard, de St-Boniface, étaient en congé de fin de semaine à Dunrea.

Mme Maria Toutant et Mlles Rita et Claudette Toutant se sont rendues à la graduation de Mlle Lorraine Toutant, garde-malade de l'hôpital St-Boniface, le jeudi 1er mai.

MM. et Mmes J. Prescott et Pierce Huberdeau, de St-Lazare, accompagnés de leurs enfants, visitaient dernièrement MM. et Mmes Edmond Beaupré et Arthur Paradis.

M. Edmond Paradis, finissant au juniorat de St-Boniface, après quelques jours dans sa famille, a pris l'avion pour Halifax, où il fera partie de la marine pour le temps des vacances.

Rainy River, Ont.

Décès

Le mardi 6 mai est décédé à Rainy River, Ont., M. Georges Nolin, âgé de 71 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé L. Laliberté, curé. Comme M. Nolin était ingénieur, les six porteurs furent des ingénieurs. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

M. Nolin laisse dans le deuil trois frères, Alexandre, des Etats-Unis, Joachim, de St-Boniface, et Joseph, de Richer, Man., et une soeur, Mme Perreault, de Ste-Anne-des-Chênes.



Concert de musique et de chants à l'auditorium de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche 4 mai eut lieu, à l'auditorium de l'école Centre de St-Jean-Baptiste, un concert de musique et de chants, c'est-à-dire la répétition des morceaux de piano, de piano-accordéon et des chants qui furent exécutés ou chantés au Festival Sud-Manitobain tenu à Altona du 21 au 30 avril.

Ce concert de jeunes artistes fut hautement apprécié par Mgr H. Lapointe, curé, tout d'abord, et des parents. Mgr le curé félicita toutes les finalistes et surtout les gagnantes des trophées: Mlles Huguette Marion, Louise et Denyse Garand et Colette Jutras, cette dernière gagnante de deux trophées.

Monseigneur parla en ces termes: "Un concert de ce genre console de certaine musique entendue à la radio ou à la télévision". Il recommanda aux enfants "de reconnaître les talents que la divine Providence leur a donnés, mais il y a une seconde Providence dans la personne de Soeur Josaphat. Je pourrais dire que non seulement elle incarne la musique, mais qu'elle est la musique, elle-même".

Il félicita chaleureusement maîtresses et élèves du grand travail accompli dans le domaine de l'art musical. "J'ajoute aussi, continua Mgr le curé, des félicitations à Mlle Armelle Lagacé, graduée en piano du couvent de St-Jean-Baptiste, dont les nombreux élèves d'Altona, Gretna, Rosenfeld et Morris lui firent honneur au Festival Sud-Manitobain".

Voici les noms des élèves du couvent de St-Jean-Baptiste qui participèrent à ce festival: Lise Jutras, Pauline Vermette, Yolande Beaudette, Noëlla Létourneau, Lorraine Vermette, Elaine Roy, Lucille Beaudette, Paulette Comeault, Robert Boucher, Claude Roy, Sylvain Jutras, Randall Manikel, Raymond Hénault, Denise Fontaine, Lucette Rajotte, Rose Vermette, David Friesen, Noëlla Beaudette, Barbara Hamblin, Léa Vermette, Manette St-Godard, Juliette Baril, Claudette Bérard, Claudette Fillion, Denis Roch, Bertrand Poulin, Doreen Roy, Gaétane Fontaine, Gilbert Ayotte, Lucie Dupuis, Sylvia Marion, Jean-Paul Fillion, Denise Comeault, René Sabourin, Paulette Marion, Laurette Fontaine, Lucille Roch, Patsy Friesen, Jacqueline Comeault, Lorraine Beaudette, Aline Fillion, Claudette Sabourin, Denyse Garand, Rose-Marie Beaudette, Sharon et Bernieta Paschke, Colette Jutras, Janet Loudon, Marie-Jeanne Bérard, Jeannine Brunet, Louise Garand, Huguette Marion et Jeannine Vermette.

Baptême

Le 13 mai: Marie-Lynne-Jeanne, fille d'André Fillion et d'Anne-Marie Bérard, née le 7 mai. Parrain et marraine, Gilbert et Agnès Fillion, frère et soeur de l'enfant.

Malades

Furent hospitalisés à Morris dernièrement: Mmes Léo Poulin et André Fillion et M. Alphonse Dupuis.

Mme Mathias Fillion est gravement malade à l'hôpital de Morris.

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Roy sont revenus enchantés d'un voyage d'un mois au Mexique, en Californie, San Francisco, Los Angeles, Edmonton, etc. Ils voyagèrent par avion.

MM. et Mmes Côme Valcourt, J.-B. Sabourin et Lucien Beaudette sont revenus d'un voyage à St. Catharines, Windsor et Detroit, en automobile.

Saint-Labre

Incendie

Durant la nuit du 4 mai, M. Emile Beaulieu fut cruellement éprouvé par un incendie qui détruisit complètement sa maison. En quelques heures seulement, tout était réduit en cendres. Une défectuosité dans le brochage électrique a causé l'incendie.

Va-et-vient

M. l'abbé Léo Beaulieu, de St-Boniface, a rendu visite à ses parents, MM. et Mmes Clothaire Thomas, Eugène et Emile Poiron, et autres parents et amis.

Mlle Rolande Dubois, de St-Boniface, a passé quelques jours chez ses oncle et tante, M. et Mme Marcel Dubois, de Florze.

M. et Mme Joseph Kirouac, de Vermilion Bay, Ont., ont passé quelques jours chez Mme Rémi André.

MM. et Mmes Donat Gagnon et Hubert Grenier ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Grenier.

M. et Mme Damase Kirouac, de La Broquerie, ont rendu visite à Mme Rémi André, récemment.

MM. Paul, Rosaire et Roger Grenier sont revenus enchantés d'un voyage en Saskatchewan.

Bienvenue à M. et Mme Vallier Beaulieu qui sont de retour après une absence de quelques années en Ontario.

M. et Mme Lucien Laurencelle ont rendu visite à M. et Mme Henri Grenier.

Sainte-Claire

Décès

Le 1er mai est décédé accidentellement à Flin Flon, Man., M. Albert Lizotte, âgée de 40 ans. Garagiste à San-Clara depuis un an, il travaillait comme mécanicien et soudeur diplômés pour une compagnie et était aussi contremaître. Admis à l'hôpital Général des Soeurs Grises, il devint conscient pour quelque temps, le chapelain le confessa et lui administra les derniers sacrements. Les religieuses avec la famille se tinrent à son chevet jusqu'à sa mort.

Tous les paroissiens et amis de Ste-Claire, Winnipeg, Flin Flon, Russel, Kamsac, Roblin et des environs assistèrent aux funérailles le 5 mai. L'église ne put contenir tout le monde. L'assistance, les tributs floraux, la collecte de $115.00 pour des messes et la sympathie témoignée à la famille ont prouvé que les gens estimaient M. Lizotte.

Avant le Libera, M. l'abbé H. Dansereau, curé, adressa la parole en français et en anglais. Il rappela que M. Lizotte avait été toujours dévoué pour l'église et pour le prêtre depuis son arrivée dans la paroisse il y a 17 ans. Durant les vacances de Pâques, M. Lizotte fit la nouvelle croix de fer qui surmonte le clocher de l'église. Ceci restera comme un témoignage tangible de son intérêt envers l'église.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Eva Bussière, sept enfants, Florence, Juliette, Gizelle, Roland, Daniel, Gérald et André.

Expression de sincères sympathies à la famille éprouvée.

M. F. Lesage élu président du club de balle au camp à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — M. Frank Lesage fut élu président du club de balle au camp, lors de l'assemblée annuelle tenue le 5 mai dernier.

Un rapport des finances et des activités de l'année écoulée fut présenté par le secrétaire et reçut l'approbation de l'assemblée.

Recettes:

En caisse au 1er janvier 1957	$ 88.45
Dons de Bureau du village	25.00
Dons des Chevaliers de Colomb	60.00
Prix remportés aux tournois	140.00
Tournoi annuel	211.30
Total:	$524.75

Dépenses:

Impression, papeterie, timbres	$ 2.19
Téléphones	7.55
Gants, casquettes	58.85
Balles et bâtons	196.40
Ecole de Lourdes, gants et balles	32.25
Balance due pour le grillage d'arrêt	100.00
Allocation aux joueurs	105.00
Total:	$502.24
Balance en caisse au 5 mai 1958	$22.51

Elections des officiers

Plusieurs candidats étaient sur les rangs. Les résultats du vote furent les suivants: Frank Lesage, président; Ronald Perrault, vice-président; Pierre Vigier, Yves Jullen, Maurice Lafrenière et Gérald Vigier, membres de l'exécutif; Auguste Pantel, gérant et Marcel Roch, secrétaire-trésorier.

Le dimanche 6 juillet a été choisi pour le tournoi et le pique-nique paroissial. Le soir du tournoi, le "Notre Dame Community Rink Building Fund" fera le tirage d'une automobile Pontiac (1958 — 2 portes Pathfinder Sedan). Hâtez-vous de prendre des billets.

Le comité nouvellement élu a suggéré qu'on dispose d'un certain montant à donner en prix aux clubs de balle molle (pour filles) au pique-nique. La demande fut approuvée par l'assemblée.

Tous ceux qui veulent jouer à la balle sont priés de joindre l'équipe le plus tôt possible. La balle au camp est un sport bien connu et, à cause de son bon règlement, ce sport peut être joué assez paisiblement. C'est un très bon moyen de se récréer le dimanche.

Il y aura de temps en temps des parties le soir. Par exemple, l'équipe de Lourdes se rendra à Rathwell le vendredi soir 16 mai pour une joute.

Le président remercia toutes les personnes présentes, et l'assemblée fut ajournée.



St-Georges

Le 6 mai avait lieu, à la demeure de M. et Mme Alexis Dupont, un shower à l'occasion de la naissance d'un garçon.

Un shower à l'occasion du prochain mariage de Mlle Yvette Caya eut lieu le 7 mai. Une soixantaine de personnes étaient présentes. On offrit de nombreux cadeaux à l'héroïne du jour et elle sut remercier chaleureusement. A la fin de soirée, un bon goûter fut servi. Tous se séparèrent emportant un doux souvenir de la soirée.

Mme Emma Vincent est de retour chez elle après un séjour de onze jours à l'hôpital de Pine Falls.

Le collège Saint-Joseph d'Otterburne offre 6 bourses d'études

aux Associations d'Education des provinces de l'Ouest, dont 3 à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Ces bourses, d'une valeur de $100 chacune, seront offertes à des candidats choisis par les membres de l'exécutif, les visiteurs d'écoles, les instituteurs ou les institutrices.

Les instituteurs ou les élèves candidats peuvent se procurer des formules d'application en s'adressant, non pas au Collège St-Joseph, mais au Secrétariat de l'Association, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

SASKATCHEWAN: M. Antonio de Margerie, Vonda.

ALBERTA: R. P. Jean Patoine, O.M.I., 9916, 110e rue, Edmonton.

COLOMBIE-BRITANNIQUE: R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., 3196, rue Heather, Vancouver.

Le PRINCIPAL.

Pour la dernière fois . . .

Le samedi 3 mai, les cadets revêtent l'uniforme serré des marins pour la dernière fois. A neuf heures, par un clair matin, ils sont alignés sur la terrace. Les officiers venus de Winnipeg, accompagnés du R. P. Supérieur, font une brève revue puis l'ordre de rompre les rangs est donné. C'est la fin; le corps de cadets a vécu.

Après avoir connu un commencement retentissant, il a piqué délibérément vers la destinée de tout ce qui est mortel laissant derrière lui un bilan assez imposant malgré tout. Il nous reste à le pleurer . . .

Congé de fin de semaine

Les pensionnaires jouiront d'une longue fin de semaine dans leur famille à partir de vendredi après-midi 16 mai jusqu'au lundi soir 19 mai, à 8 h. 30 (heure solaire). Tous voudront bien pratiquer la ponctualité pour le retour.

Fannystelle

Baptêmes

Cheryl Elaine, fille de M. et Mme Carl Seidel. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Seidel, oncle et tante de l'enfant.

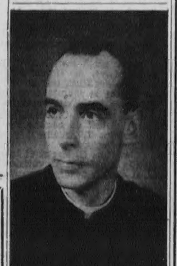
Marilyn-Lucille, fille de M. et Mme Roland Arnal. Parrain et marraine, M. et Mme Marius Arnal, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mlles Marie-Louise Guyot et Lucille Morrissette, toutes deux patientes à l'hôpital St-Boniface.

Félicitations

Félicitations à Mlle Lucille Arnal qui s'est classée deuxième au concours oratoire sous les auspices du club 4-H, tenu à Elm Creek. Douze participants prenaient part et le sujet était "Forest and Life". Lucille, âgée de 11 ans, est une élève de 5e année à l'école Centre. Bonne chance pour les concours qui suivront.



M. L'ABBE MARCEL ANDRE GERVAIS, fils de M. et Mme Frédéric P. Gervais, de St-Thomas de Joliette, P.Q., autrefois d'Elie, Man,. sera ordonné prêtre le 31 mai prochain dans la cathédrale de London, Ont., par Son Exc. Mgr J. C. Cody, évêque de London. Le nouveau prêtre chantera sa première grand-messe le lendemain 1er juin dans l'église paroissiale d'Aylmer, Ont.

Né et baptisé à Elie, Man., M. l'abbé Gervais a étudié la philosophie et la théologie au grand séminaire de London. Après son ordination, il exercera son ministère sacerdotal dans le diocèse de London.

A CKSB

Une nouvelle série d'émissions fantaisistes, "Du soleil plein la tête", sera inscrite à l'horaire de CKSB, de 2 h. à 3 h., dimanche après-midi à compter du 18 mai. Ces émissions comprendront des chroniques de tous genres, dans tous les domaines. Quelques-unes des chroniques seront faites d'un sketch auquel participeront un ou deux comédiens bien connus. "Du soleil plein la tête" met en vedette Marcel Dubé, Pierre Paquette, Hubert Loiselle et Jani Pascal.

• • •

"Bonjour dimanche", une émission radiophonique préparée **par** des jeunes **pour** des jeunes, prendra place à notre horaire dimanche matin de 10 h. à 10 h. 30 a.m. Cette émission a pour but de relier entre eux les jeunes de toutes les provinces du Canada. Des jeunes reporters de différentes parties du pays seront invités à rendre compte des événements survenus dans leur région. Les trois provinces de l'Ouest désigneront aussi leurs représentants pour ces reportages. De plus, deux concours dotés de magnifiques prix seront à l'affiche. Donc, avis, à tous les jeunes du Manitoba de ne pas manquer cette intéressante émission. Signalez-là à vos amis!

Transcona

Thé printanier

Le thé et la vente annuels du printemps organisés par la Ligue des Femmes Catholiques furent un beau succès. Les recettes s'élevèrent à $370.30.

Les gagnants des différents prix furent: prix d'entrée, pot et sucrier en porcelaine de Chine, Mme J. Gillespie; paire d'essuie-mains, Mme W. G. Taylor; poupée, Mme A. Everton; deux diners au poulet, Mme D. Macdonald; boîte de pâtisseries assorties, Mme L. Nykoluk.

Grand merci à M. l'abbé J. Bellavance, ancien curé, qui est venu de Pine Falls pour ouvrir officiellement le thé. Merci aussi à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de cet événement. Les recettes vont à l'école paroissiale.

Panneau: "Mémoire sur l'éducation catholique"

A la dernière réunion du 6 mai de la Ligue des Femmes Catholiques, section de Notre-Dame de l'Assomption, dans l'auditorium de l'école paroissiale, les dames et deux religieuses surent extraire les grandes lignes du mémoire présenté à la Commission Royale sur l'éducation par la Conférence Catholique du Manitoba.

M. l'abbé A. Fréchette présida la discussion. Il fit une revue succincte de l'histoire du problème scolaire au Manitoba pour en arriver au mémoire propre. Ce fut un privilège d'avoir comme membres du panneau deux membres honoraires de la Ligue, les Rév. Srs Marie des Anges et St-Luc, institutrices à l'école paroissiale. Mme W. Fraser, institutrice d'expérience à l'école publique, ainsi que Mlle K. Barrett et Mmes A. Lambert et R. H. Brown, membres de la Ligue, faisaient également partie du panneau.

En terminant, M. l'abbé Fréchette exhorta les dames à transmettre leur intérêt à leurs enfants et à leur milieu et à intensifier leurs prières pour les enfants d'école.

Mlle H. Blais, présidente, présenta les membres du panneau et Mme N. Pelletier, du comité d'éducation, les remercia.

Première réunion

La première réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, section St-Joseph-Ouvrier, nouvellement formée le 29 avril et dont Mme E. A. Trudell est la présidente, eut lieu le 13 mai à la résidence de Mme A. Stein.

Nouvelle bannière

Les membres de la Ligue Féminine Catholique des deux sections sont fières d'annoncer qu'une belle bannière toute neuve vient d'être achetée. Nous croyons que c'est la première bannière L.F.C. de ce genre au Manitoba.

Parlement des écoliers

Les élèves des grades 6, 7 et 8 de l'école paroissiale prirent part aux sessions du 22e parlement annuel des écoliers catholiques dans les édifices du parlement à Winnipeg. Marguerite Lambert et Gregory Patenaude furent élus représentants de l'école locale. Les élèves purent constater de première main les activités d'une élection jusqu'à la prorogation d'un parlement.

Félicitations aussi à Hélène Everton qui gagna le prix de $5.00 offert à celui ou celle qui confectionna la meilleure affiche en vue de l'élection d'un candidat.

Religieux conventuel qui a été "déposé"

ROME — La Curie généralice des Frères Mineurs Conventuels a reçu la nouvelle que le gouvernement communiste chinois a "démis" de ses fonctions l'actuel pro-préfet apostolique de Hinganfu (Shensi). Le religieux franciscain chinois, o.f.m., conv., est accusé d'être trop fidèle au Saint-Siège.

Concours oratoire et de diction du sud-est de la Saskatchewan

STORTHOAKS — Une foule nombreuse remplissait la salle paroissiale, le mercredi soir 7 mai, afin de jouir du programme donné par les participants des concours oratoire et de diction, réunissant tous les gagnants du coin sud-est de la Saskatchewan. Parmi l'assistance, on remarquait les RR. PP. M.-J. Granger et J. Bordet, F.M.I., de St-Hubert, et MM. les abbés H. Delisle, de Cantal, E. Toupin, de Bellegarde, et J.-A. Lévesque, curé, ainsi que les religieuses de Wauchope, Cantal et Bellegarde et les Frères du Sacré-Coeur de Bellegarde.

Le R. F. Yvan, S.C., président de l'A.F.C.I.S., prit la parole pour expliquer le but des concours et remercier tous ceux qui avaient aidé d'une manière ou d'une autre au succès.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., voulut bien accepter la charge de juge.

Entre les concours, il y eut chants, morceaux de piano, récitations et opérettes, fort goûtés de tous.

Vers la fin du programme, le Frère Yvan fit la présentation du trophée du Sou de l'Ecolier à l'école avec la plus haute moyenne. Le couvent de Wauchope remporta avec une moyenne de $1.90 par élève. Félicitations.

Ensuite vint le moment tant attendu de tous: la décision du juge et la distribution des prix. Les heureux gagnants furent Murielle Blezy, du grade III à l'école St-Edmond, Bernard George, du grade IV à Bellegarde, Emilia Aimé, du grade VIII à Bellegarde, Donald George, du grade X à Bellegarde, et Yvette Aimé, du grade XI à Bellegarde.

Programme

Voici le programme qui fut présenté:

Remarques du président.

Concours de diction (premier groupe): "Le lait de poule", par Allan Gervais, du grade II à Bellegarde; "Le diable", par Dianne Bériault, du grade II à Cantal; "Le refrain de l'aiguille", par Murielle Blezy, du grade III à St-Edmond de Storthoaks; "Faire du bien aux autres", par Lucien Chicoine, du grade III à St-Thomas de Storthoaks; "Mon âme", par Evelyne Tourigny, du grade II à Wauchope; intermède: "L'Alouette du matin", par le choeur de Cantal, et "The Jet Parade", piano par Joseph Lemée, de Wauchope.

Concours de diction (deuxième groupe): "Le lièvre et les grenouilles", par Bernard George, du grade IV à Bellegarde; "Le trésor de Madeleine", par Edna Germain, du grade IV à Cantal; "Ma montre", par Jeannette Carrière, du grade V à St-Edmond de Storthoaks; "Les vingt sous du bon Dieu", par Raoul Gauthier, du grade IV à St-Thomas de Storthoaks; "Le conte de l'oncle Remus", par René Bernuy, du grade V à Wauchope; intermède: "Partons la mer est belle", par le choeur de St-Edmond de Storthoaks, et "Mon papa", récitation par Gaston Wilcott, de Cantal.

Concours de diction (troisième groupe): "La conscience", par Emilia Aimé, du grade VIII à Bellegarde; "L'histoire d'une pipe", par Oneil Gervais, du grade VII à Cantal; "Carcassonne", par Aline Carrière, du grade VII à St-Edmond de Storthoaks; intermède: "La querelle des vieux", opérette par Hélène Marchand et Louis Lemée, de Bellegarde, accompagnés au piano par Marguerite Marchand; "Le petit Grégoire", chant par Albert Goffiot, de St-Thomas de Storthoaks, et "L'âne retrouvé", récitation par Lucien Le-Nouail, de Wauchope.

Concours oratoire: "Garde le dépôt", par Donald George, du grade X à Bellegarde; "La personnalité", par Yvette Aimé, du grade XI à Bellegarde; intermède: "Brouillées à mort", opérette par Bellegarde.

Présentation du trophée du Sou de l'Ecolier, par le président de l'A.F.C.I.S., le R. F. Yvan, S.C.

Décisions du juge et distribution des prix.

"O Canada".

Baptême

Le 5 mai: Bernadette-Alice-Marie, fille de Lucien Dauvin et de Cécile Sylvestre, née le 25 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Toupin, de Laflèche, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Marcel Dauvin, son frère, et Mme Régis Sylvestre, sa grand-mère.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Ovila Millette, de Melville, sont venus rendre visite à Mme M.-R. Millette, à l'occasion de la fête des mères.

Mme Clara Handfield fit un stage à l'hôpital de Redvers.

M. et Mme Pete Longphee et leur fille, Janice, assistèrent à la graduation de leur fille et soeur, Florence, à Moose Jaw.

Mmes Yvonne Paradis et Albert Lapierre se rendirent à Saskatoon, la semaine dernière.

M. et Mme Maurice Chicoine et leurs enfants, de Brandon, vinrent rendre visite à leurs parents, M. et Mme Adélard Chicoine, en fin de semaine.

Périgord

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le premier mardi du mois de mai chez Mme Rosario Lemaire. 13 membres et une visiteuse étaient présents. En l'absence du directeur, la présidente, Mme Roland Bossé, lut la prière d'ouverture. Ensuite, elle lut une lettre reçue du Comité spirituel diocésain, demandant de contribuer à un bouquet spirituel pour le directeur diocésain. Les dames ont contribué généreusement.

Les membres ont décidé de payer une messe au directeur qui l'offrira à l'intention d'un membre malade, M. Philippe Arsenault.

Il a été décidé d'acheter du matériel pour faire de la couture en vue du bazar annuel paroissial et aussi du fil à crocheter pour faire des travaux au crochet.

Les billets des Chevaliers de Colomb de Saskatoon furent apportés à l'assemblée pour les envoyer cette semaine. La vente des billets a rapporté la somme de $35.00 pour le trésor.

La présidente recommanda la lecture des articles "A Pilgrimage to Guadalupe", le message de la présidente nationale et surtout l'éditorial du magazine du mois de mai.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Emile Martin le premier mardi de juin. Feront partie du comité du goûter: Mmes Maurice Marquette, Gérard Dubé et Willie Langlois.

Après l'assemblée, l'acte de consécration à la Vierge Marie fut lu par les dames et ensuite on dégusta un délicieux goûter. Merci au comité et à l'hôtesse.

Lisieux

Mlle Jacqueline Jasmin, de Montréal, est maintenant employée au presbytère. Toute la paroisse lui souhaite la cordiale bienvenue.

Etaient en visite au presbytère: M. l'abbé Lucas, curé de Fife Lake, M. le chanoine François Rancourt, curé de Port-Daniel en Gaspésie, P.Q., et M. Emmanuel Langlois.

M. Léonard Gingras a accepté un emploi à la construction "Pal" d'Assiniboia.

M. et Mme T. Collins et leurs fillettes, de Cadillac, visitaient leurs parents, le dimanche 4 mai.

MM. et Mmes Roy McGibbon, Georges et Arthur Sabourin et leurs enfants ont rendu visite à leurs parents de Cadillac. M. et Mme McGibbon et leurs enfants ont continué leur route vers leur foyer, à Esquimalt, C.-B.

Malades

Mme Amédée Faucher est hospitalisée à Assiniboia.

M. Victor Préfontaine a souffert d'une entorse et a dû être hospitalisé quelques jours.

Gravelbourg

Funérailles

Le 7 mai avaient lieu, dans la cathédrale Ste-Philomène, les funérailles de Mme Armand Bazinet (née Anita Morin). Elle était native de Champlain, P.Q., et était âgée de 58 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Armand Guénette, vicaire, assisté de M. l'abbé Gérard Couture, chancelier, et du R. P. R. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Ernest Longpré, Lionel Leblanc, A. Sirois, Roger Péreux, Ernest Gauthier et T. Dumont. La bannière des Dames de Ste-Anne suivait le cercueil. Les rubans de la bannière étaient portés par Mmes Victor Larivière, Jacques de Bretagne, Aimé Bourgeois et Léo Fauchon et les rubans du cercueil, par Mmes N. L'Heureux, Sylvio Laverdière, Paul Moquin et Paul Marchand. La quête fut faite par Mmes C. Coots et Henri Lemyre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Doris; un fils, Guy, et trois soeurs, Mmes Pierre Marchand, de Champlain, P.Q., A. Paquette, de Montréal, et Alice Poirier, de Gravelbourg.

Remerciements

M. Bazinet et ses enfants, Doris et Guy, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par télégrammes, cartes de sympathie, fleurs, offrandes de messes, etc., lors du décès de leur épouse et mère.

Décès

M. François-Xavier Loiselle est décédé le 30 avril à la résidence de M. Dumont Lepage, à l'âge de 96 ans. Ses funérailles eurent lieu à Vonda, Sask.

Va-et-vient

Mme Jean Langelier et Richard sont allés à Winnipeg visiter M. et Mme Maurice Cossette, fille et gendre de Mme Langelier, ainsi que sa mère et ses soeurs.

M. et Mme R. Doucette et leur bébé, de Fort St. John, C.-B., visitèrent Mme Clarina Doucette. Cette dernière les accompagna pour une promenade de quelque temps.

M. Elphège St-Arnaud, de Prince George, C.-B., passa une partie de la semaine à Gravelbourg. Il visita sa fille, Lorraine, étudiante au couvent Jésus-Marie, ainsi que des amis.

Mme Alfred Meloche, de St-Hyacinthe, P.Q., et M. A. Désy, de Montréal, ont été les hôtes de la famille Nogue.

M. et Mme Dumont Lepage sont partis pour une quinzaine de jours dans la province de Québec et autres endroits.

Willow-Bunch

Film-causerie

Le dimanche 4 mai eut lieu, au théâtre Palace, le film-causerie mensuel, présenté par le Cercle de l'Education des Adultes de Willow-Bunch. Le court film s'intitulait "Equilibre et Voltige".

Dans l'après-midi, à l'occasion de la fête des mères, Miles Suzanne Lemieux, Jacqueline Duperreault et la petite Bernadette Martin déclamèrent des compliments aux mamans et les petits du grade I chantèrent "Bonne fête".

Le soir eut lieu la distribution des prix de catéchisme. Ensuite, on présenta le grand film intitulé "Le docteur Laënnec", drame historique très intéressant.

Merci à tous ceux et celles qui étaient présents. Des insignes furent donnés aux mamans à l'occasion de leur fête, à l'entrée du théâtre.

Çà et là

Le jeudi soir 8 mai, au théâtre Palace, eurent lieu les concours oratoire et de diction de l'école de Willow-Bunch. Ces concours furent très intéressants. D'autres détails seront envoyés la semaine prochaine.

M. et Mme Paul Winslow, d'Unity, M. et Mme Gérard Fafard et leur famille, de Stoughton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme W. Winslow, dernièrement.

M. Paul Desjardins, de la Colombie-Britannique, est en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Charles Pelletier.

M. et Mme Léopold Sylvestre sont de retour de leur voyage à McLellan, où ils allèrent visiter leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme B. Baker.

Mlle Florida Joyal est présentement la secrétaire pour la compagnie de téléphone de Willow-Bunch.

M. le Dr André Lizaire est arrivé dernièrement de Régina où il fut patient à l'hôpital durant plusieurs semaines.

M. et Mme H. Promhouse et leur famille, de Bengough, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, le dimanche 11 mai.

M. Osias Bruneau fut employé pour travailler à l'hôpital local, dernièrement, en remplacement de M. F. Rodrigue qui a dû laisser pour cause de santé depuis plusieurs semaines. M. Marcel Moor avait remplacé jusqu'au mois de mai. Bonne chance à M. Bruneau et bonne santé à M. Rodrigue qui s'est dévoué plusieurs années à l'hôpital.

Va-et-vient

M. Georges Dionne et Mme Osias Bruneau sont allés à Regina, pour traitements médicaux.

M. l'abbé F. Blanchard et les RR. FF. Arsène et Justinien, F.E.C., sont allés à Regina, le lundi 5 mai pour affaires. Le F. Justinien rendit visite à M. le Dr A. Lizaire, patient à l'hôpital des Soeurs Grises depuis quelques semaines. Le F. Arsène, provincial, prit le train le soir pour retourner à Ottawa.

Malades

Sont patients à l'hôpital: MM. Raoul Caron, Alcida Piette, M. Gareau et L. Martin, Mmes G. Granger et J. Beattie.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: M. Elias Dionne, Mmes P. Weismillar, G. Dosch et G. Dumonceau.



La photo ci-dessus permet de mesurer quelque peu la force de l'incendie qui détruisit de fond en comble la jolie église paroissiale de Redvers, Sask., le vendredi 2 mai. Pour le moment, afin que se continue la vie liturgique et paroissiale, M. l'abbé François Marcotte, curé, a fait élever une tente-chapelle, mais tous les paroissiens donnent déjà avec grande générosité pour que soit reconstruit chez eux un temple digne de Dieu et ils prient avec ferveur pour tous les bienfaiteurs de leur "nouvelle" église.

M. et Mme J.-B. Ferraton célèbrent leurs noces d'or à Montmartre

MONTMARTRE — Le jeudi 1er mai, M. et Mme Jean-Baptiste Ferraton, de Montmartre, ont fêté leur 50e anniversaire de mariage.

M. Ferraton est né en 1879 à St-Sauveur-en-Rue, France. Il arriva au Canada en 1903 et prit un homestead à Montmartre. Il y travailla jusqu'en décembre 1907, alors qu'il retourna à St-Sauveur-en-Rue pour se marier. Il épousa, le 26 février 1908, Mlle Rosine Mounier. Un mois après, le couple venait s'établir à Montmartre où il réside encore.

En l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, à 10 h., la messe fut célébrée par M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, au cours de laquelle les jubilaires renouvelèrent les promesses échangées il y a 50 ans. Plusieurs cantiques furent chantés: Mme J. Reppienger, petite-fille des jubilaires, chanta spécialement l'"Ave Maria" de Gounod. Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue.

A midi, à la salle Beauchemin, un diner fut servi à 51 invités. Les tables étaient décorées de fleurs et de feuillages. Sur la table d'honneur était posé un superbe gâteau à 3 étages.

M. et Mme J.-B. Ferraton étaient entourés de leurs sept enfants: MM. et Mmes Régis, Marcel Ludovic, Honoré et Benjamin Ferraton et Lucien Ayotte (Alice) et M. Raoul Ferraton, de leurs 16 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants, de M. Alphonse Mounier, frère de la jubilaire, et de plusieurs neveux et nièces.

Les invités d'honneur étaient M. l'abbé J.-A. Foisy et le R. P. Sylvestre, O.F.M., de Régina.

Après un succulent diner, M. le curé adressa aux jubilaires ses voeux, il retraça leur arrivée au Canada et leurs débuts difficiles comme pionniers, il fit l'éloge des jubilaires et redit les liens d'amitié qui unissent cette belle famille.

Ensuite, une adresse fut lue par Mme Lucien Ayotte, fille unique des jubilaires, au nom de tous les enfants.

M. Lucien Ayotte, maître de cérémonies, porta le toast aux jubilaires et lut les nombreux télégrammes de félicitations adressés à M. et Mme J.-B. Ferraton. Entre autres, il y en avait un de l'hon. John Diefenbaker, de l'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, de S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, et de Mgr Thériault, de Rimouski, P.Q. Ce dernier, ancien curé, était arrivé à Montmartre le même jour que M. J.-B. Ferraton, au début de l'année 1903.

Un programme artistique suivit: 8 des petites-filles des jubilaires (de 4 à 12 ans) récitèrent chacune un compliment approprié, puis les chansons de plusieurs invités égayèrent l'assistance.

Plusieurs beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires, à leur résidence où un goûter fut servi à tous les invités, ce qui terminait agréablement cette belle journée.

Mariage

Le samedi 3 mai, en l'église du Christ-Roi de Régina, M. Raoul Ferraton épousait Mlle Doreen Gibson, d'Eston.

La cérémonie nuptiale eut lieu à 11 h. et fut suivie d'une réception à la salle Flamingo de Régina. Un bon nombre de parents et d'amis y prirent part.

Après la réception, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Banff. A leur retour, ils s'établiront à Winnipeg.

Va-et-vient

M. Alphonse Mounier, d'Hudson Bay, M. et Mme L. Ayotte et leurs enfants, de Bonnyville, Alta, étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Ferraton.

M. et Mme J. Reppienger, M. et Mme John Keen et leurs enfants, de Régina, et M. et Mme Rolland Gendron, d'Indian Head, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Régis Ferraton.

Mlle Doreen Gibson, de Régina, et M. et Mme Fred Veilleux, de Glenavon, sont venus visiter leurs parents de Montmartre.

Courval

Va-et-vient

Les familles P. Croteau, Y. Arguin et Roméo Tremblay sont revenues travailler sur leurs fermes après avoir passé l'hiver à Moose Jaw.

Mmes F.-A. Tremblay et C. Arguin, membres des Dames de Ste-Anne, ont assisté à l'assemblée diocésaine tenue à Gravelbourg le mercredi 23 avril.

Mme I. Gaudreau revenait dans sa famille, il y a quelque temps, après avoir subi une opération à l'hôpital de Régina.

Mme M. Blanchard est hospitalisée à l'hôpital de Moose Jaw.

La famille A. Grajczyk a assisté au mariage de sa fille et soeur, Jacqueline, qui eut lieu à Calgary.

Le samedi 3 mai, M. l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg, montrait des films très intéressants dans le soubassement de l'école au profit des vocations.

M. et Mme A.-C. Dozois, de Morse, étaient de passage chez M. et Mme J. Arguin, il y a quelque temps.

M. et Mme G. Martel et leur famille, de Mossbank, visitaient M. et Mme J. Landry, dimanche dernier.

Réunion

Le mercredi 7 mai, la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne eut lieu au presbytère. On récita la prière d'ouverture, puis Mme J.-W. Tremblay, présidente, lut les minutes, remplaçant la secrétaire, Mme Marcel Tremblay, qui était absente. Elle lut et questionna aussi sur le service domestique, ce qui fut très intéressant.

Mme C. Arguin lut les minutes de l'assemblée diocésaine qui eut lieu à Gravelbourg.

Ferland

Va-et-vient

Mme Charles Préfontaine, de St-François-Xavier, Man., est en visite chez les familles Brisebois, Bouffard et L. Fournier.

M. et Mme Z. Massé, de Val Marie, ont visité leurs fils et bru, M. et Mme Hector Massé.

M. et Mme Paul Bouvier, de Meyronne, ont rendu visite à M. et Mme Ephrem Bouffard.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, ont visité M. et Mme Ovila Chabot.

Félicitations aux graduées de l'année: Miles Emma Brisebois, Rosalie Laberge, Lise Fournier et Antoinette Chabot, des couvents de Moose Jaw, Gravelbourg et Laflèche.

Mme Adrien Brisebois est allée à Régina, dernièrement.

M. et Mme Antonio Chabot sont allés à la graduation de leur fille à Moose Jaw, le 11 mai.

M. et Mme Ephrem Bouffard et leur famille sont allés visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Paul-Emile Lacasse, de Cadillac, dimanche dernier.

M. et Mme Hector Hébert sont allés visiter Mme A. Nogue, hospitalisée à Gravelbourg.

Marcelin

Décès

M. Vincent-Edouard Boulanger, homme d'affaires éminent, de Marcelin, est décédé à l'hôpital Victoria de Prince-Albert le vendredi 18 avril, à l'âge de 44 ans.

Le service funèbre, qui eut lieu le lundi 21 avril en l'église St-Joseph de Marcelin, fut célébré par M. l'abbé L. Forget, curé, assisté de MM. les abbés O. Ménard, d'Aldina, et A.-J. St-Pierre, de Leask, comme diacre et sous-diacre. L'église était remplie de parents et amis venus rendre un dernier hommage à cet ami si estimé.

L'enterrement eut lieu le lendemain dans le lot de famille du cimetière de St-Brieux.

Les porteurs étaient MM. Gilbert Boyer, Alcide Charbonneau, François Bellavance, Henri Desjardins, Julien Mercereau et Auguste Bonin. M. A. Lagimodière conduisait le deuil.

M. Boulanger laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, la Rév. Sr Marie-Vincent de Paul (Arlene), religieuse de la Présentation de Marie, de Spiritwood, et Agnès, de Marcelin; cinq frères, Pierre, de Saskatoon, Gaston, de St-Brieux, Joseph et Adrien, de Pathlow, et Paul, de New Westminster, C.-B., et quatre soeurs, Mmes T. Rudulier et J.-B. Toullelan, de St-Brieux, Mme L. Lefebvre, de North Long Beach, Cal., et la Rév. Sr Marie-Paule, de Sherbrooke, P.Q.

A son arrivée à Marcelin, M. Boulanger fut d'abord employé de "Federal Grain Co". Quelques années plus tard, il se lança dans le commerce comme agent de "Massey Harris". Homme honnête et dévoué, il réussit à se faire une bonne clientèle. Il sut encourager et supporter les oeuvres et entreprises du village et de la paroisse. Dans sa pénible maladie, il se résigna à la volonté divine.

Remerciements

Mme V.-E. Boulanger et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur époux et père.

Prince-Albert

Graduation des finissantes

La graduation de 29 élèves finissantes de l'Académie des Soeurs de la Présentation de Marie eut lieu le dimanche 4 mai. Le programme commença par une courte parade avec bannière portée par Dennis Dobson qui se rendit à la cathédrale afin d'assister à la messe de 8 h.

L'église était remplie de parents et amis venus pour prendre part aux différentes exercices de cette journée mémorable. La messe fut célébrée par Mgr J.-A. Boucher. M. Maurice Casgrain touchait l'orgue. Les élèves des grades IX et X firent les frais du chant. Toutes reçurent la sainte communion. On lut aussi les actes de consécration. Comme le défilé des graduées retournaient à l'académie, une tempête de neige, accompagnée d'un grand vent, s'abattit sur la ville. Vers 4 h. 30 p.m., tous se rendirent au théâtre Strand. Mgr J.-A. Boucher, S. H. le maire D. G. Steuart et son épouse, le surintendant des écoles et Mme Gould rehaussaient l'assistance de leur présence.

S. Exc. Mgr Léo Blais, étant retenu dans l'Est, ne put présenter à Mlle Theresa McCullagh la médaille d'or qu'il avait donnée pour religion. Le trophée "Shield", don de Mgr Boucher, pour mathématiques fut accordé à Mlle Marie-Anne Ward. Celui de bonne tenue et politesse, don de la Rév. Mère Provinciale de la Présentation, alla à Mlle Sonya Panas; celui des études sociales, don de la Ligue des Femmes Catholiques, à Mlle Ila Weaver, et celui de la chimie don des Chevaliers de Colomb à Mlle Patricia Vancoughnett.

M. Jean Cueleneare, C.R., donna le trophée pour littérature à Mlle Lila Gerrond. Un trophée, présenté par le Club Canadien, pour français de l'A.C.F.C. fut mérité par Mlle Viviane Labrecque. Mlle Sylvia Bodmarchuk (classe 1952) reçut le trophée pour "General Proficiency". Celui de la classe 1953 pour composition alla à Mlle Annette St-Cyr; celui de la classe 1954 pour biologie, à Mlle Ruth Ludek; celui de la classe 1955 pour géométrie et trigonométrie, à Mlle Odile Bouchard, et celui de la classe 1957 pour art oratoire, à Mlle Florence LaFaver.

Les membres de la faculté et les graduées désirent remercier chaleureusement tous leurs amis qui ont aidé à faire de cette journée un vrai succès.

Cérémonie de graduation des finissants de l'école séparée d'Assiniboia

ASSINIBOIA — La première cérémonie de graduation des sept élèves du XIIe grade de l'école séparée eut lieu le dimanche 4 mai. La journée débuta par la messe à l'église paroissiale. Dans son sermon de circonstance, M. l'abbé A. Vachon, curé, montra en termes éloquents les bienfaits et les avantages d'une éducation véritablement chrétienne. Il demanda aux gradués de se montrer, dans la poursuite de leurs carrières, toujours dignes de leur titre d'enfants de l'Eglise, et leur dit combien la paroisse, leur curé, leurs parents et leurs institutrices comptaient sur eux, comme citoyens de demain.

Dans l'après-midi se déroula à l'auditorium de l'école la graduation, présidée par Me Platzer, membre de la commission scolaire. La séance s'ouvrit par l'entrée processionnelle des finissants. Les jeunes filles étaient ravissantes dans leurs jolies robes modestes, couleur pastel, garnies d'un corsage d'oeillets blancs. Le théâtre était orné de fleurs naturelles et d'un grand portrait des gradués, dont voici les noms: Madeleine De Cap, Yvonne Delorme, Patricia Mulvena, Wilfred Farwell, Hilaire Hamonic, Lorne Kwasnicki et Dennis Lang. Deux d'entre eux ont fait leur entrée à l'institut pédagogique, une à l'école des gardes-malades, et un à l'université.

Le programme comportait les morceaux suivants: Bienvenue, Dennis Lang; Come to the Fair, La chorale; Adresse aux finissants, M. le curé; Chante à la Joie, la chorale; Adresse d'Adieu, Patricia Mulvena; Tribut aux Gradués, grades 10 et 11; Présentation des diplômes, des bourses et des souvenirs de la commission scolaire; Evening Prayer, les gradués.

Mlle Patricia Mulvena reçut le trophée offert par M. le curé à l'élève le plus méritant de l'école. Elle eut aussi la bourse offerte par les Chevaliers de Colomb pour aider à la poursuite de ses études à l'institut pédagogique. Mlle Yvonne Delorme mérita la bourse offerte par le Dr R. Taillon, président de la commission scolaire, pour ses études de garde-malade. Chaque gradué reçut un souvenir de la commission scolaire.

Dans la soirée, les dames de la Ligue Féminine offrirent gracieusement un délicieux banquet, auquel prirent part plusieurs invités. Au cours du banquet, les personnes suivantes prirent la parole pour offrir aux finissants leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits: le Dr R. Taillon, président de la commission scolaire; M. Henry Wood, maire de la ville; M. R. Wigmore, surintendant des écoles et M. D. B. Ferguson, principal du High School de la ville et ancien professeur de presque tous les gradués.

On finit la réunion en prenant des photos des gradués, de leurs parents et de leurs institutrices.

Première communion

Le 3 mai, premier samedi du mois, eut lieu la première communion de vingt enfants de la paroisse. Ils étaient accompagnés à la sainte table de leurs parents. Au cours de la messe, il y eut chants appropriés.

Dumas

Etaient en visite chez M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight, MM. et Mmes Robert Jacques, André Baudu et R. Zébière, Mmes A. Boulet et G. Lemoine et ses filles, Laurence et Denise et sa petite-fille, Linda, et Mlle Patsy Jackson, de Kelso.

M. et Mme Maurice Zébière sont allés à Montmartre conduire leur fille, Mme Lucie Thériault et le petit Joseph chez M. et Mme Octave Thériault.

Mlle Denise Zébière s'est rendue à Regina où elle a un emploi.

Les Srs Blanches d'Afrique visitent les centres français de la Sask.

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 4 mai, dans l'Auditorium de la Cathédrale du Sacré-Coeur, à Prince-Albert, deux Soeurs Blanches d'Afrique ont présenté sur l'écran trois films en couleur (paroles en français et en anglais). Environ 200 personnes y assistaient et aucune ne fut déçue, à en juger par leur générosité en faveur de l'oeuvre de ces missions d'Afrique.

Ces films furent aussi montrés à l'école St-Paul, à l'Académie de la Présentation de Marie, au Foyer de la Villa Maria, à St-Marc, à l'hôpital de la Ste-Famille, à l'Orphelinat, à l'hospice des vieillards du Mont-St-Joseph et devant les membres de la Ligue Féminine Catholique.

Les Soeurs Blanches visiteront la plupart des centres canadiens-français de la Saskatchewan, puis elles se rendront au Manitoba au cours du mois de juin avant de retourner à Montréal, P.Q.

"L'Afrique Chez Nous"

Grâce à la bienveillante autorisation de Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, deux Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (ou Soeurs Blanches), visitaient donc Prince-Albert et plusieurs autres paroisses du diocèse, afin d'y faire connaitre leur Institut et son travail missionnaire en Afrique.

La Congrégation des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique a été fondée à Alger, Afrique du Nord, en 1869, par le Cardinal Lavigerie, pour travailler au moyen des oeuvres les plus diverses au relèvement de la femme africaine. Exclusivement vouées à l'apostolat en terre d'Afrique, les Soeurs Blanches (elles sont aujourd'hui près de 2,000) se dépensent spécialement dans les missions confiées aux Pères Blancs, soit en Algérie et en Tunisie, au Sahara, en Afrique Occidentale et Equatoriale, où elles ont 160 maisons.

Pour assurer la formation des jeunes filles qui se destinent à la vie religieuse et missionnaire, l'Institut a ouvert des maisons au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande, en Suisse et en Espagne. Il y a aussi des maisons d'études à Rome et à Malte.

La maison-mère de la congrégation est en Afrique du Nord, à Alger. La maison provinciale pour le Canada se trouve à Montréal, 3860, avenue Laval.

La jeune canadienne désireuse de se joindre aux Soeurs Blanches pour collaborer à l'évangélisation de l'Afrique, se prépare au pays d'abord, par six mois de postulat à Québec (1759, chemin Gomin) et 18 mois de noviciat à Rosemère, comté de Terrebonne, P.Q. Ces deux années écoulées, elle prononce ses voeux de religion, auxquels elle ajoute l'engagement de travailler dans les missions d'Afrique, à moins d'être retenue au Canada pour y poursuivre des études. Alors, elle s'embarque immédiatement pour l'Afrique.

La maison-mère d'Alger accueille la jeune professe qui, durant encore un an, ajoutera à sa formation proprement religieuse, une formation plus spécifiquement missionnaire tout en s'entrainant à la fusion de la vie en commun avec ses soeurs de différentes nationalités venues, comme elle, des noviciats de leurs pays respectifs d'Europe et d'Amérique.

L'apostolat missionnaire ne s'improvise pas et l'évolution accélérée de plusieurs pays d'Afrique exige de la part des missionnaires une préparation technique de plus en plus soignée au service d'un zèle surnaturel et désintéressé. Pour réaliser le but de leur apostolat: le relèvement de la femme africaine, les Soeurs Blanches sont disponibles à l'appel de l'Eglise d'Afrique, pour toutes les oeuvres qui peuvent aider ces femmes matériellement, moralement, intellectuellement et spirituellement: Enseignement du catéchisme; écoles primaires, supérieures, normales, artisanales et d'enseignement ménager; dispensaires, hôpitaux, maternités, léproseries, écoles d'infirmières, services d'assistance sociale, visites à domicile.

Formation des Religieuses Africaines

La formation des Religieuses Africaines est l'oeuvre de choix des Soeurs Blanches, puisque leur travail en terre d'Afrique est vraiment secondé — et combien efficacement — par près de 1,500 religieuses sorties de l'Afrique même et travaillant au relèvement de leurs soeurs païennes au sein de 17 congrégations formées dans différents diocèses ou vicariats.

La première de ces congrégations, celle des Filles de Marie de l'Ouganda, vient d'obtenir l'approbation du Souverain Pontife. Elle compte actuellement 400 religieuses professes et 43 postes de missions. Dans ces congrégations africaines, les Soeurs Blanches, sous la direction de l'évêque du diocèse, ont charge de la formation des religieuses jusqu'au jour où les premières Soeurs déjà formées peuvent prendre en main la direction de leur propre institut, qui devient alors totalement indépendant de celui des Soeurs Blanches.

Bien qu'exclusivement consacrées à l'Afrique, les Soeurs Blanches ne sont pas en ce pays pour y faire une oeuvre personnelle; elles ne veulent que collaborer avec les missionnaires pour y établir l'Eglise du Christ avec son clergé africain, ses religieuses africaines et ses laïques fervents, apôtres de leur milieu.

En travaillant au relèvement de la femme africaine, elle rêve de lui faire acquérir cette forte personnalité qui lui permettra d'exercer dans les sociétés de l'Afrique de demain, l'heureuse et profonde influence des religieuses, des mères et de toutes les femmes au sein des meilleurs de nos pays chrétiens.

Cette tâche immense et urgente réclame de tous les catholiques, prières et sacrifices, secours matériel et vocations missionnaires.

C'est ce triple appel que les Soeurs Blanches d'Afrique veulent faire entendre aux catholiques du diocèse de Prince-Albert, au nom du Christ qui veut régner sur toute l'Afrique, et au nom de la Vierge Marie, Notre-Dame d'Afrique.

Imposante cérémonie de graduation des finissants à St-Brieux le 4 mai

ST-BRIEUX — L'imposante cérémonie de graduation de trois garçons, MM. Marcel Carfantan, Pierre Coquet et Leonard Folden, et sept filles, Mlles Laurette Carfantan, Lucille Creurer, Denise Dubé, Marguerite Daubenfeld, Aurore Gallays, Jennie Hague et Estelle Lavoie, eut lieu le dimanche 4 mai. Avant la messe, les gradués firent leur entrée à l'église au son d'une marche vibrante. Tous, sauf deux qui ne sont pas de notre foi, reçurent la sainte communion, ainsi que bon nombre de leurs parents et amis. A la fin de la messe, il y eut consécration à la sainte Vierge.

Un banquet fut servi aux heureux gradués et à une centaine d'invités, à la salle paroissiale. Mmes Bernard Tétreault et Jules Hamonic étaient en charge.

Le soir, il y eut présentation d'un programme spécial au théâtre Midway. Les gradués firent leur entrée au son d'un duo de piano joué par Marie-P. Creurer et Louise Mahussier et prirent place sur l'estrade. Ils étaient ravissants avec leurs toque et toge.

Mlle Aline Ferré, présidente, introduisit chacun des gradués, puis les divers numéros. MM. Marcel Carfantan et Leonard Folden lurent l'adresse de bienvenue en français et en anglais respectivement. Les élèves des grades 7 à 11 chantèrent "Lève-toi, Jeunesse" et "Music Makers". Mlle Lucille Creurer donna une causerie sur "La profession de mon choix" — garde-malade. Mlles Estelle Lavoie et Laurette Carfantan jouèrent un duo de piano. Puis, M. Arsène Gallays, président des commissaires, fit la présentation des médailles; il épingla celle de sa fille, Aurore. Mlle Lorette Carfantan joua un solo au piano et accompagna Mlle Marguerite Daubenfeld qui chanta "Serenade". Mlle Jennie Hague récita "If for Girls".

M. Harold Lefebvre, au nom de la Commission scolaire, félicita les gradués et leurs parents et remercia chaleureusement les institutrices, notamment la Rév. Sr. St-Hilaire. Mlle Estelle Lavoie fit entendre un morceau de piano. Le Laetitia Glee Club, dont les gradués font partie, chanta "Sur mer" et "Harvest Moon".

Les orateurs invités étaient M. D. J. Sheehan, inspecteur des écoles, et le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé. Le discours d'adieu fut donné par Mlle Aurore Gallays, en français, et par Mlle Denise Dubé, en anglais. Puis, le Laetitia Glee Club conclut cette belle soirée par les chants suivants: "Ave Maria", "Alma Mater", "Au Revoir" et "The Queen".

Décès

M. Etienne Perreault est décédé à l'hôpital de Melfort le dimanche 4 mai, à l'âge de 87 ans, après une longue maladie. Il était alité chez sa fille, Mme M. Ménard, depuis un an et demi. Né en France, il est venu à St-Brieux avec sa famille en 1912.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Eugène, une fille, Mme Marguerite Ménard, et un gendre, M. Steve Varga, tous de St-Brieux; six petits-enfants: Mme Gustave Baudais, de Domremy, la Rév. Sr Agnès-Marie, fille de la Providence, de St-Louis, Mme Théophane Ferré, Mlles Irène et Jeanne Perreault et M. Joseph Perreault, et cinq arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 7 mai. Les porteurs étaient MM. Steve Varga, Gustave Baudais, Pierre Fau, Henri Daubenfeld, Théophane Ferré et Emile Creurer.

Çà et là

M. et Mme Clarence Préfontaine et leurs enfants, de Domremy, sont venus prendre leur père et grand-père, M. Szentmiklossy, et se sont rendus à Melfort rendre visite à leur mère et grand-mère, Mme Szentmiklossy, qui est hospitalisée depuis quelque temps.

Mme Robert Byset et ses enfants, de Régina, sont en visite chez leur père et grand-père, M. Alec Carfantan.

M. et Mme Georges Dagesse sont partis le mardi 6 mai pour Saskatoon où ils vont établir leur demeure.

Naissances

M. et Mme Marcel Thomas sont les heureux parents d'un fils, né le 29 avril.

A M. et Mme Célestin L'Henaff est né un fils, le 3 mai.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

De nombreux auditeurs ont rendu hommage à la radio française en participant au Concours organisé à l'occasion de la Semaine de la Radio. Les 2 radios, offerts en prix, ont été gagnés par M. Marcel Perrin, de Duck Lake et Mme Zénon Lepage, de Vonda. Félicitations aux gagnants et aux participants.

Félicitations également aux différentes chorales qui ont prêté leur concours aux RR. PP. A. Campagna et D. Dubuc, O.M.I., dans la réalisation du programme: "Mois de Marie", que l'on entendra sur nos ondes jusqu'à la fin du mois de mai.

Les auditeurs doivent un grand merci au magasin Blue Chain, de Prince-Albert, qui a commandité, dimanche dernier, un programme spécial dédié aux mamans, à l'occasion de la fête des mères.

Un bravo à notre nouveau commentateur sportif, Jacques Boucher, qui se tire très bien d'affaire dans sa chronique quotidienne de 6 h. 10.

Voici que l'on parle de vacances à CFNS. Mlle Albertine Lepage est déjà partie; lorsqu'elle reviendra elle aura abandonné . . . et son état de demoiselle . . . et son nom de Lepage. La métamorphose s'opérera samedi lorsque notre sympathique Albertine unira sa destinée à celle de M. Marcel Simonot. Aux futurs conjoints, la direction et le personnel de CFNS souhaitent une cérémonie nuptiale inoubliable, une merveilleuse lune de miel et une heureuse vie conjugale.

M. Papen, gérant de CFNS assiste en ce moment, à Montréal, au Congrès National des Radio-télédiffuseurs. Espérons que la grève du rail se termine avant la fin du Congrès.

"Orphée et Eurydice", de Gluck, est inscrit à l'heure de l'Opéra de samedi prochain. Parmi les noms des nombreuses vedettes qui se feront entendre, on relève celui de Pierrette Alarie, artiste bien connue chez nous.

Domremy

Un bachelier en Education

Le vendredi 9 mai, M. et Mme Denis Favreau se rendirent à Saskatoon pour assister à la graduation de M. Denis Favreau qui reçut le degré de bachelier en Education. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Eugène Favreau, parents du gradué, de sa soeur, Mlle Pauline Favreau, et de son frère, M. Richard Favreau, tous de Zenon Park, Sask.

Tous assistèrent le matin à la messe des gradués au collège St. Thomas More et se rendirent ensuite au grand gymnase de l'université où se déroulèrent les cérémonies grandioses de la graduation.

Après ces exercices, ils allèrent au collège St. Thomas More où un succulent repas fut servi pour les gradués catholiques et leurs parents et amis. Au cours de l'après-midi, un goûter fut servi pour tous au "University Memorial Union Building".

Cette journée mémorable se clôtura par un grand banquet suivi d'un bal à l'hôtel Bessborough. Au cours du banquet, le Très Honorable John G. Diefenbaker prononça le discours de circonstance.



M. DENIS-P.-J. FAVREAU, de Domremy, Sask., fut l'un des gradués, le 9 mai, de la faculté d'Education de l'Université de la Saskatchewan. Il reçut le degré de bachelier en Education. M. Favreau se dévoue à l'enseignement depuis 1945. Il est le fils de M. et Mme Eugène Favreau, de Zenon Park, Sask. Félicitations très sincères au nouveau bachelier.

Wolseley

Bénédiction de l'école

Les syndics de l'école Ste-Anne de Wolseley, Sask., ont lancé beaucoup d'invitations spéciales à l'ouverture officielle et à la bénédiction de la nouvelle école Ste-Anne, qui eurent lieu à 2 h. p.m., et à la messe d'Action de grâces célébrée à 4 h. p.m. par S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, le jeudi 15 mai.

Etudiants du Collège St. Thomas More qui ont reçu des dégrés et des prix

SASKATOON — Trente-sept étudiants du collège St. Thomas More ont reçu le degré de bachelier ès arts; cinq complétèrent le cours d'honneur. En tout, 73 étudiants catholiques, membres du Club Newman, ont reçu des prix et des diplômes à la 47e collation solennelle des diplômes de l'Université de la Saskatchewan, tenue le vendredi 9 mai.

Le R. P. Joseph L. O'Donnell, C.S.B., recteur du collège, offrit la messe dans la chapelle aux intentions des gradués et, après les exercices académiques, un goûter et une réception eurent lieu dans la salle du collège.

Voici les noms des Canadiens français qui remportèrent des prix spéciaux à cette occasion:

Honneur en Géologie: Maurice LeBlanc, B.A., de Régina.

En Commerce: bourse du Western Daily Newspaper Advertising Managers' Association, à Herbert Herauf, de Kronau.

En Pédagogie: bourse de l'université aux sous-gradués, à Soeur Marie-Hélène, des Soeurs de Notre-Dame des Missions, de Saskatoon.

En Droit: prix Carswell en première année, à David Beaubier, B.A., de Saskatoon.

Bacheliers des arts: Bernard Godin, de Prince-Albert; Jean-Louis Riallin, de Paris, France (distinction); Norma Vinet, de Marcelin (distinction).

Bachelier ès sciences en agriculture: Roland Brassard, de Paradise Hill.

Bachelier en commerce: Joseph Jeanneau, B.S.A., de Prud'homme.

Bacheliers en pédagogie: Aurléa Arsenault, de St. Walburg (distinction); Denis Favreau, de Domremy.

Bacheliers ès sciences en génie: Albert Lépine, de Saskatoon; Elisabeth Lépine, de Saskatoon; Emile Prince, de North Battleford; René Trudel, de Lancer.

Bachelière en sciences domestiques: Yvette Paradis, de Storthoaks.

Bachelier en droit: Roy Phillon, B.A., d'Edmonton, Alta.

Maitrise ès sciences: Lucien LaCroix, B.S.A., de St-Louis.

Diplômé en agriculture: Claude Gardelle, de Saskatoon.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Roland Hounget et leurs enfants, Bernard et Gisèle, Mme William Nolin et ses enfants, Thérèse, Armande, Gertrude et Donald, tous de North Battleford, étaient en visite chez Mme Agnès Cadrain, dernièrement.

MM. Léonard Cadrain et Lépine sont venus de Saskatoon où M. Cadrain fera ses semences.

M. et Mme Pete Lavoie et leurs trois enfants, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux.

Malades

Ont été hospitalisés: Mme D. St-Amant, Mme Julie Bru, Mariette et Omer Baillargeon.

Mme Carignan a conduit sa fille, Jeannette, à l'hôpital.

M. Joseph L'Heureux a subi une opération.

Notes agricoles

Vente du blé en commun à envisager

WASHINGTON — Une mission du Congrès américain, qui vient de faire une étude des relations canado-américaines, a suggéré "que l'on explore toutes les possibilités, tous les avantages et les inconvénients" d'une mise en marché en commun du blé.

Dans leur rapport soumis au comité des affaires étrangères du Congrès, les représentants Brooks Hays, de l'Arkansas, et Frank Coffin, du Maine, deux démocrates, n'ont pas insisté davantage sur ce projet de Commission conjointe du blé.

Les deux hommes, qui ont visité l'est du Canada en décembre et janvier derniers, ont dit que les Etats-Unis devraient porter une attention particulière aux intérêts canadiens avant de disposer de surplus agricoles, comme le blé, sur des marchés étrangers, en retour de devises locales.

Ils ont recommandé qu'aucune vente de surplus agricoles américains ne soit faite sur les marchés étrangers, moyennant des devises locales, quand ces marchés peuvent payer en dollars.

Inquiétude canadienne

Mais ils ont ajouté aussi que l'étendue du problème "est peut-être exagérée". Les deux enquêteurs ont dit qu'il n'y a pas de doute que les Etats-Unis poursuivent un but véritablement humanitaire en expédiant à l'étranger des surplus agricoles et que, sur ce point, les Canadiens ne formulent aucune objection.

Le rapport ajoute: "Les Canadiens sont particulièrement inquiets des transactions à triple étape, c'est-à-dire quand les Etats-Unis vendent du blé à un autre pays et se font payer en devises locales de ce pays. Ils utilisent ensuite ces devises locales pour acheter des denrées qui seront fournies à un troisième pays en vertu du programme de sécurité mutuelle ou encore, échangent le blé pour du matériel stratégique.

"Selon les Canadiens, les Etats-Unis, en agissant ainsi, substituent des devises à la marchandise de troc, déplaçant ainsi le blé canadien sur le marche d'exportation."

La mise en marché des porcs en avril se fixe a une moyenne de 166,700 sujets par semaine, soit une augmentation de 10 pour cent sur les consignations de la même période de 1957. Les augmentations enregistrées dans les provinces de l'Ouest sont assez fortes: en Alberta 25 pour cent, en Saskatchewan 23 pour cent et au Manitoba 30 pour cent. Pour le Québec et les Maritimes, il y a surplus de 8.7 et de 6 pour cent respectivement. On note une diminution de 4 pour cent en Ontario et de 8 pour cent en Colombie-Britannique.

Pour le premier trimestre de 1958, les mises en marché accusent une augmentation de 7 pour cent pour l'ensemble du pays.

• • •

Les terres acides bien chaulées et fertilisées produisent de très bonnes récoltes. La chaux agricole corrige l'acidité et permet aux plantes d'avoir plus facilement accès aux éléments nutritifs fournis par les engrais.

Infestations sérieuses de sauterelles cette année

Des examens intensifs sur les semences et les sauterelles indiquent que deux pratiques — le traitement des semences et le contrôle des sauterelles — joueront un rôle important, cette année, dans la protection des récoltes de grain ensemencées dans les provinces des Prairies.

Les bénéfices du traitement des semences sont: 1) Le contrôle de la nielle et autres maladies des graines. 2) La protection des graines et des jeunes plants contre les organismes du sol qui causent la pourriture et la rouille des jeunes plants. 3) La résistance améliorée du champ aux mauvaises herbes. 4) Un rapport accru et souvent une meilleure qualité. C'est une bonne assurance que de traiter le blé, l'avoine et l'orge chaque année. Et cette année particulièrement chaque boisseau de graine de lin devrait être bien traité, au moins 24 heures avant l'ensemencement, avec un des produits chimiques organiques mercurifères m o d e r n e s pour traitement de semence.

Contrôle des sauterelles

Des examens officiels démontrent que les régions sud des provinces des Prairies seront plus sérieusement infestées par les sauterelles en 1958 qu'elles ne l'ont été depuis 1950. Un guéret d'été devrait être maintenu dans les champs de chaume de ces régions. Surveillez de près les pâturages, le bord des routes, les fourrières, toutes allocations de terrain pour les chemins et les terres en repos. Ces endroits sont les premiers à être infestés. Commencez donc l'arrosage aussitôt que les jeunes sauterelles commencent à abonder. N'attendez pas qu'elles aient transféré dans vos champs de grain. Promptitude veut dire moins de dommage et de travail. Si vous dites: "Attendons et l'on verra", vous encourez une sérieuse perte et plus d'arrosage à la fin de la saison.

Le poids d'un oeuf se répartit comme suit: 58 pour cent du poids en blanc ou albumine, 31 pour cent pour le jaune et 11 pour cent pour la coquille.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 33

Images de MARIE PIGNAL

Histoire d'un homme riche

AYEZ PITIÉ D'UN PAUVRE MALHEUREUX...





1. Les Pharisiens sont des hommes riches, ils ont besoin d'une leçon de détachement.

Jésus leur raconte cette histoire: "Il y avait une fois un homme qui avait une grande fortune; habillé de toile fine, et de vêtements somptueux, il faisait des repas magnifiques et menait la grande vie.

2. A sa porte, il y avait un mendiant nommé Lazare, couvert de plaies, à qui personne ne pensait; les chiens léchaient ses ulcères. Il avait faim et aurait bien voulu avoir les restes de la table du riche, mais personne ne se souciait de les lui donner. Il était maigre et fiévreux, accroupi dans ses haillons, à la porte du palais.

3. Lazare, le pauvre, mourut, et il alla au ciel. Jésus n'avait-il pas dit: Bienheureux les pauvres car le royaume des cieux est à eux? Le riche mourut aussi, mais il tomba en enfer. Alors, il vit du fond de l'abîme, au loin, Lazare dans le ciel, et il se mit à crier vers lui.

4. Souviens-toi, répond le Seigneur, que durant ta vie tu as reçu des biens et en a fait mauvais usage, tandis que Lazare n'a eu que misères. Maintenant, les choses sont renversées et nul ne peut intervenir.

— Mais, reprend le damné, j'ai cinq frères qui vivent dans le péché comme moi, envoie Lazare les prévenir de changer de vie.

— Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Quand bien même un mort ressuscité viendrait à eux, ils ne l'écouteraient pas." (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Au poste CBWT

Music Hall

Le dimanche 18 mai, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Dolorès Drolet, soprano; Irène Apiné et Jury Gotshaks, danseurs; Annie Colette, diseuse; les Tune-Up Boys, fantaisistes; Jacques Lorain, chanteur et comédien, et Lotte Drunn, jongleuse. L'orchestre sera dirigé par Henry Matthews et Arleigh Peterson réglera la chorégraphie.

Théâtre populaire

Le dimanche 18 mai, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Maurice Gagnon, intitulée "Profondeur 300".

Cette pièce a pour héros des officiers de marine et se situe à bord d'un submersible patrouillant dans les eaux de l'Atlantique au cours de la dernière guerre.

Ayant vécu lui-même la vie des gens de mer, l'auteur étudie les caractères de ses personnages avec un rare naturel et une connaissance approfondie de leur psychologie propre.

Parce qu'il a été lui-même commandant de vaisseau, Maurice Gagnon a su exprimer avec beaucoup de sensibilité les émotions et les réactions de ces hommes en contact presque constant avec le danger.

Il a su mettre en relief la noblesse et le courage de ces officiers pour qui le devoir et l'amitié sont sacrés au même titre.

C'est le conflit de ces deux sentiments qui confère à la pièce de Maurice Gagnon une grande valeur humaine.

La distribution de "Profondeur 300" est assurée par: Guy Provost (Brooks), Paul Dupuis (Clinton), Yves Létourneau (McLean), François Lavigne (Llewellyn), Aline Caron (Pamela), Jean Lajeunesse (MacLeish), Bertrand Gagnon (Tennant), Jean Scheler (Tilden), José Rettino (Rivers) et Roger Guertin (Turner).

Les décors sont signés Léo Jacques et les costumes Simone Voyer. C'est une réalisation René Verne.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

• • •

"Great Movies"

Depuis quelques semaines, le poste de télévision de Winnipeg (CBWT) offre le samedi soir à 8 h. (heure avancée) un programme de films d'envergure. Le titre dit que ce sont de grands films; grands à quel point de vue? Ils peuvent l'être au point de vue technique ou psychologique ou dramatique ou artistique, mais offrir par ailleurs des faiblesses ou des défauts assez considérables pour en diminuer la grandeur devant des spectateurs cultivés et chrétiens. Il convient donc d'obtenir des renseignements sur ces "Grands films", en profiter pour s'éduquer en matière de cinéma en vue de "se former une conscience exacte qui permette de juger avec maturité les divers éléments offerts par l'écran et par le haut-parleur, afin de n'avoir pas — comme il arrive souvent — à subir passivement leur influence" (S. S. Pie XII, Encyclique sur le cinéma, la radio et la télévision).

"Kind Hearts and Coronets"
(titre français: "Noblesse oblige")

Le samedi 17 mai, à 8 h. du soir, CBWT présentera au programme "Great Movies" une comédie anglaise de la compagnie Eagle-Lion. Dans cette production qui est de 1949 et dont le directeur est Robert Hamer, le célèbre acteur Alec Guinness se lance pour la première fois dans le genre comique; il y joue huit rôles différents: un tour de force, quoi! L'histoire est bien simple et apparemment tragique, immorale, mais transformée en comédie à l'humour sec et désarçonnant des Anglo-Saxons.

Nous nous trouvons dans l'atmosphère de la vieille aristocratie britannique. Le héros entreprend d'éliminer, au besoin par le meurtre, les membres d'une famille qui le séparent d'un héritage ducal, titre et biens. Y réussira-t-il sans échapper à la potence? Si vous n'êtes pas habitué au genre, en particulier à la comédie anglaise, et ne savez en apprécier l'humour narquois, ce film vous révoltera; autrement, il vous plaira beaucoup. Il est très bien mis en scène et joué avec une réelle maitrise par tous les acteurs (au premier rang desquels Alec Guinness). C'est une sévère satire de la vieille noblesse britannique.

Au point de vue moral: c'est pour les spectateurs formés, mais nullement pour enfants et adolescents.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On a porté en terre, lundi dernier, un grand athlète et un excellent citoyen. Le nom d'Alex Connell ne dira pas grand-chose aux jeunes d'aujourd'hui, mais ceux qui ont suivi le hockey d'avant-guerre n'ont pas oublié sa mince silhouette, coiffée d'une casquette foncée, souvenir des jours glorieux au cours desquels il jouait en plein air, ou dans des arenas à glace naturelle. Pour nous, Connell, c'est le gardien de buts qui avait conduit les Maroons de 1934-35 au championnat de la Nationale et à la coupe Stanley; c'est lui qui avait fait face avec succès à des joueurs comme le trio Conacher-Jackson-Primeau, à Happy Day et King Clancy. Puis, Connell devint, avec les années, un instructeur rival dans les ligues juniors; il ne fut jamais un ennemi.

Connell est, de tous les athlètes que nous avons connus, celui qui s'est le mieux adapté à la vie de tous les jours, à la fin de sa carrière. Secrétaire du chef des pompiers de sa ville natale, Ottawa, Alex a souvent refusé d'autres postes, satisfait d'accomplir un travail utile, tout en consacrant ses loisirs à aider les jeunes à bien s'amuser. Connell n'a jamais recherché les grosses manchettes des journaux; l'adulation de la foule semblait le laisser assez indifférent. Alex était un homme heureux qui apportait à son travail quotidien la même attention qui lui a valu d'établir un record de blanchissages, qui ne sera probablement jamais égalé.

Lorsque Connell passa aux Maroons, il avait quitté le hockey actif depuis une ou deux saisons et travaillait déjà pour la ville d'Ottawa. Il obtint alors un congé pour la saison et se rapporta aux Maroons, où il alterna d'abord avec Flat Walsh. Puis, peu à peu, il devint le gardien régulier de l'équipe et lors des séries éliminatoires, il joua comme il n'avait pas joué depuis bien longtemps. La mort est venue le chercher après une longue maladie. Nous n'avions pas revu Connell depuis deux ou trois ans, mais nous gardons la certitude qu'il aura fait face à sa dernière heure avec le même calme qu'il affichait sur la glace: le calme d'un homme qui a fait de son mieux et qui ne demande à être jugé que sur son travail.

Querelle

Les journalistes de New-York, furieux de voir les Giants et les Dodgers les abandonner à leur sort, ont lancé une campagne de dénigrement contre ces deux équipes, qui est aussi ridicule que mal fondée. On aurait pu croire que New-York, avec une seule équipe de baseball, serait devenu la meilleure ville du point de vue des assistances. Mais les villes de la côte du Pacifique ont vite fait de damer le pion à la métropole américaine, rendant encore plus ridicule les allégations et la dérision des rédacteurs de New-York à leur endroit.

Les grandes agences de presse n'ont pas échappé à cette manie et, à lire certains comtes rendus, on croirait que Los Angeles et San Francisco ne sont que des villages et leurs citoyens des imbéciles et des gogos qui se sont faits rouler par d'habiles promoteurs de New-York. Il serait peut-être plus exact d'écrire que les "slickers" de New-York en seront quitte pour leurs pleurs.

Nous reconnaissons que la direction des Giants et des Dodgers n'a pas posé un geste philantropique en déménageant dans l'ouest. Pas plus que les amateurs de New-York n'ont posé de gestes philantropiques en laissant ces deux clubs quitter leur ville! Mais puisque le baseball est une industrie, non un sport, il faut accepter de telles décisions, même si elles nous font souvent rager.

Personne ne peut dire si l'aventure sera aussi agréable dans dix ans que de nos jours. Personne ne peut dire non plus que ce sera un fiasco. Jusqu'ici, tout tourne rond et on parle de plus en plus d'augmenter le nombre de villes invitées à faire partie des ligues majeures. Les déménagements ont été fort profitables aux magnats du baseball depuis cinq ans, et il n'y a rien comme une première réussite pour en susciter une deuxième, troisième, et même une quatrième. Qui sait, le jour viendra peut-être où la ligue de hockey National se sentira dans l'obligation de faire la même chose.

Sport populaire

La Société Radio-Canada télévise, pour employer un verbe à la mode, des parties de quilles, le dimanche après-midi, directement d'une salle de Montréal. Si surprenant que cela puisse paraitre, cette émission est devenue, du jour au lendemain, des plus populaires et on croit que c'est par milliers que les téléspectateurs regardent l'oeil magique à cette occasion.

Le jeu de quilles est un jeu d'adresse qui ne parait pas difficile, à première vue, et qui intéresse autant les hommes que les femmes. Il n'y a probablement pas une ville d'importance du Canada qui ne compte sa salle de quilles et plusieurs ligues mixtes. Dans les grandes villes, les manufactures et les grands bureaux organisent des ligues de quilles et les employés rivalisent d'adresse une fois la semaine.

On joue soit le "five pin", soit les "ducks" pour employer des expressions qui semblent se répandre, elles aussi, à travers le pays. La télévision nous montre une partie de "ducks" ou chaque joueur doit faire tomber toutes les quilles avec deux boules pour chaque carreau. Les expressions françaises utilisées avec beaucoup d'élégance par les commentateurs de la télévision gagnent ainsi de nombreux adeptes, et on peut même prévoir que d'ici une dizaine d'années tout le vocabulaire de ce jeu aura été francisé, au même titre que le vocabulaire du hockey et du football.

Profitons de l'occasion pour souligner le beau travail des commentateurs sportifs de Radio-Canada, à une ou deux exceptions près, qui parlent un français très châtié, élégant et qui nous font honneur. Cette façon de s'exprimer correctement devrait être un encouragement pour tous ceux qui n'osent pas encore parler la langue française du mieux qu'ils le peuvent, croyant se rendre ridicules en parlant bien. Ils sont plus ridicules en parlant si mal une langue si harmonieuse.

Gagnants des prix locaux du concours des C. de C.

En plus des prix provinciaux qui ont été décernés par le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba en reconnaissance des meilleures compositions sur la vocation, une soixantaine de prix locaux ont été attribués pour la meilleure soumission de chaque école participante.

Voici la liste de ces écrivains et de leur école:

Grand Winnipeg

Louise Tellier, Sacré-Coeur; Patty Moreau, Our Lady of Victory; Anne Szwarc, Holy Ghost; David Frank, St. Joseph's School; Brian Clark, St. Edward's School; Gerald Hiscock, St. Mary's Ave. School; Joseph Schner, St. Paul's College; Bonnie Ross, St. Alphonsus; Raymond Novog (français), Ronald Pfleger (anglais), Provencher; Annette Chénier, Académie St-Joseph; Arthur Millette, Précieux-Sang; Jeannette Nault, St-Eugène; Robert Baert, Holy Cross; Betty Burns, St. Ann's (St. James).

Centres ruraux

Adèle Verhaeghe, Ste-Amélie; Georgette Le Gal, St-Adolphe; Denyse Garand, St-Jean-Baptiste; Ronald Chartrand, St-Laurent; Hubert Berthelette, Aubigny; Monique Joyal, Ste-Agathe; Lorraine Bissonnette, St-Joseph; Alina Cook, St-Norbert; Edna Delighte, St-Alphonse; Larry Mauws, Bruxelles (Ste-Marie); James Vassart, Mariapolis; Léo Blanchette, Ste-Anne-des-Chênes; James Koski, Lorette; Claude Légal, Ste-Geneviève; Richard Gamache, La Broquerie; Pierre Molin, St-François-Xavier; M. Gale Wizniak, St-Charles (couvent); Irène Payette, St-Lupicin (Faure School); Edouard Girouard, Notre-Dame-de-Lourdes; Céline Jubinville, St-Claude; Juliette Thévenot, Somerset (école Richard); Norbert Bérard, Treherne; Flore Proulx, Otterburne (Centre); Carmelle St-Hilaire, St-Pierre (Centre); Larry Phillips, Brandon; Rita Toutant, Dunrea; Hervé Patenaude, St-Malo (Iberville); Sylvia Désilets, Elie; Dorothy, Anne, Catherine Wazny, Garson; Louis Ste-Croix, Powerview, (Léonard); Aline Martel, St-Georges (Allard); Janice Balfour, The Pas; Donald J. Trudell, Transcona; Yvonne Jenvenne, Richer; Raymond Rouire, Haywood; Elayne Haas, Camp Morton; Marjory Kuslak, Jaroslaw; Harry Venselaar, Farno (Ledwyn); Robert Bolduc, Berens River; Mildred Stawinski, McCreary; Pearl Ostapchuk, Arborg.



St-Louis et Victoire en vedette

Bravo, les jeunes des écoles de St-Louis (Batoche) et de Victoire! Vos compositions sont les premières à prendre place dans la grosse boîte qui a été mise de côté chez Oncle François pour le concours.

L'imprimerie de **La Liberté et le Patriote** est à Winnipeg, juste en face de St-Boniface. Mais ce ne sont pas les élèves de ces endroits qui ont ouvert la parade des compositions au bureau d'Oncle François. Ce sont les jeunes de Batoche et de Victoire. En effet, le lundi matin 12 mai, le facteur est arrivé avec une grosse enveloppe. Ouvrons-la hâtivement. Qu'avons-nous là? Trente-six compositions, sur tous les sujets du concours. On se met à lire. On est ravi. Ici, une phrase provoque un sourire. Là, une pensée suscite une larme.

Merci aux Rév. Soeurs Marie de Fatima, Marie Vianney, Thérèse-Marie, toutes Filles de la Providence.

Et voilà une autre grosse enveloppe qui arrive! De Victoire, celle-là. La deuxième en provenance de la Saskatchewan. "Mon grand-père venait de l'est. C'était un beau jour d'été du mois de mai . . ." Quelle lecture agréable. Oncle François est déjà décidé de publier autant de ces compositions que possible.

Mais attention! Il faut indiquer sur le dos de la copie, le nom de l'auteur, l'école, le grade, l'endroit et le nom de l'institutrice. Peut-être que nos petits amis de Victoire aimeraient nous envoyer plus de détails? Ils ont bien mérité un peu de considération spéciale.

Encore deux semaines. Que le temps passe vite! N'attendez pas la dernière minute, à minuit, le 31 mai. Nous allons commencer à lire tout de suite, autrement nous ne pourrions pas finir avant le mois de septembre. C'est le temps favorable, car nous ne sommes pas fatigués. Hâtez-vous!

Oncle FRANÇOIS.

Devinettes

En réfléchissant un peu, vous devez pouvoir trouver toutes ces devinettes; aussi ne donnez pas trop tôt votre langue au chat!

1) Quel animal boit de l'eau salée pendant sa vie et de l'eau douce après sa mort? — 2) Quelles sont les trois clés qui n'ouvrent aucune serrure? — 3) Quelle ville d'Espagne porte le nom d'un fruit et qui est aussi celui d'un explosif? — 4) Qu'est-ce qui mouille tout et qu'on ne peut mouiller? — 5) Elles nous portent quand nous les portons. Qu'est-ce donc? — 6) Je suis seule à pouvoir dire qui je suis. Qui suis-je? — 7) Si dans une famille six soeurs ont chacune un frère, combien y a-t-il d'enfants en tout?

Réponses: 1) L'éponge. — 2) La clé de sol, la clé de fa, la clé de do. — 3) Grenade. — 4) L'eau. — 5) Les chaussures. — 6). La langue. — 7) Sept: six filles et un garçon.

Savez-vous?

Q.—Comment Abraham put-il enrichir sa garde-robe?
R.—En s'emparant d'un roi qui avait vaincu Loth (20 culottes).

Q.—Qu'on m'enlève une lettre, 2 puis 3, je reste toujours le même. Qui suis-je?
R.—Le facteur.

Q.—Quel est l'animal auquel les autres doivent le respect?
R.—Le mouton car il est lainé (l'aîné).

Les ressemblances

Il s'agit d'un jeu de devinettes bien connu. Si l'on vous demande, par exemple: Quelle ressemblance y a-t-il entre un peintre et un coiffeur? vous pouvez répondre: Tous les deux peignent. Quelle ressemblance peut-on découvrir dans les cas suivants?

1. Entre un marquis et un livre? — 2. Entre un témoin entendu en justice et un mauvais vin? — 3. Entre une limace et un cheval emporté? — 4. Entre un charron et un paon? — 5. Entre un cambrioleur et un oiseau? — 6. Entre un compositeur de musique et un hôtelier?

Réponses: Tous deux ont un titre. — 2. Ils déposent. — 3. Tous deux vont ventre à terre. — 4. Ils font la roue. — 5. Ils volent. — 6. Ils écrivent des notes.

Enigme

Elle n'est autre qu'un langage,
Parlé chez mainte nation,
Dont on fait un fréquent usage,
Appris avec attention.
Morceau de viande succulente,
Provenant d'un gros animal,
Qu'on mange à la sauce piquante,
Qui constitue un vrai régal.

Réponse: Langue.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 12

— Nous possédons des passeports en règle, foi de Roussel. A présent, tu connais mon nom; mais ce n'est pas celui-là, bien entendu que nous utiliserons pour le voyage. Mon ami Meursac et moi, nous sommes, pour la circonstance, ressortissants d'un pays ami. Mademoiselle Florestine s'appelle Hortense Ravier. Elle a été institutrice en Suède, où on lui a remis d'excellents certificats. Il est préférable, bien sûr, qu'elle modifie sa coiffure et qu'elle adopte un accent qui ne rappelle pas trop le parler normand. Nous allons d'ailleurs tous changer de vêtements. Nous en avons grand besoin.

— Suivez-moi, fit Horsens d'un ton hospitalier. Je vais vous conduire à vos cabines. Sans doute, la "Reine Eigra" n'a rien d'un paquebot, mais Mademoiselle Hortense n'y sera pas trop mal. Je lui donnerai ce qu'il y a de mieux. Ton ami et toi vous vous partagerez la même cabine. Je ne pense pas que cela vous contrarie.

— Nous contrarier, tu plaisantes, fit Roussel dont la forte complexion et la bonne humeur se sentaient de plus en plus à l'aise, à mesure que le navire gagnait le large. En tout cas, mon cher Christian, le jour où je mettrai le pied sur un autre sol que celui que nous venons de quitter, sera le plus beau de ma vie.

— Nous n'oublierons pas que c'est à vous que nous le devrons, ajouta Meursac, en tendant sa main au marin. Rappelez-vous que nous serons enchantés de vous recevoir en France quand vous y viendrez et j'espère bien que vous ferez le possible pour cela.

Horsens sourit, heureux de l'aventure.

— Je compte me rendre à Dunkerque où j'ai des parents. De là, je pousserai volontiers jusqu'à Paris. J'y suis allé pendant l'Exposition Coloniale et j'en ai gardé un excellent souvenir; mais ne formons pas encore de trop beaux projets, mes amis, cela pourrait nous porter la poisse. Et puis, vous avez besoin de repos.

Au cours des heures qui suivirent, le vent redoubla et les flots, de plus en plus agités, ralentirent la marche du navire. Cependant, aucune mauvaise rencontre n'eut lieu.

Si la police avait été alertée, suspectait-elle plutôt la fuite par terre que par mer? En tous cas, l'embarquement à la Crique Noire, dans la nuit se révélait comme une précaution des plus sages. Aucun navire ne serait probablement autorisé à quitter Koenigsberg sans subir un contrôle des plus rigoureux.

Restait le danger de l'accostage par une vedette de la police, avisée par radio. Horsens y songeait sans trop se frapper. Les documents reposaient dans une cachette sûre. Ses passagers avaient détruit leurs pièces d'identité compromettantes et montreraient, sans l'ombre d'une inquiétude, leurs nouveaux passeports. Il était peu probable que la police maritime fût déjà en possession d'une photographie de Florestine. Celle-ci ne se troublerait certainement pas. Il suffisait de la voir pour en être convaincu.

Sous l'influence de ces réflexions, Horsens fit augmenter la vitesse. Vers les dix heures du matin, le vent s'apaisa; la navigation devint plus aisée et le navire se rapprocha légèrement de la côte.

Debout sur le pont, le Danois scrutait l'horizon, ses lunettes en mains.

A l'heure du déjeuner, il avait un sourire des plus réconfortants.

— Nous venons de quitter les eaux allemandes et longeons la côte lithuanienne. Certes, si nous croisions un navire teuton, soupçonnant votre présence à bord, je ne pense pas qu'ils hésiteraient à nous ordonner de stopper. Ces gens-là sont d'un sans gêne déconcertant quand ils se sentent les plus forts; mais chaque minute qui passe augmente votre sécurité. Je compte vous débarquer avant la nuit à Libau. Je ne crois pas qu'il y ait un Consul de France dans cette ville; mais, de là, vous vous rendrez à Riga, d'où vous pourrez faire la nique à von Kellering et lui envoyer un télégramme de condoléances. Si je ne devais pas revenir dans son satané pays, je vous prierai de faire suivre le message de ma signature, à côté des vôtres. Cela me flatterait assez.

Meursac tendit un cigare au capitaine en répondant:

— Nous ne télégraphierons pas. Il est inutile que le vieux loup sache quelle direction nous avons prise. L'enquête pourrait faire découvrir que c'est la "Reine Eigra" qui nous a transportés, et cela vous serait funeste. A votre place, je ne reviendrai pas à Koenigsberg de quelque temps. On ne sait jamais.

* * *

Le Colonel Chazel était radieux ce matin-là. Dix jours plus tôt, une dépêche en langage conventionnel, lancée de Riga, lui apprenait que Meursac avait réussi sa mission. Il avait aussitôt répondu à son agent en lui conseillant de rentrer par la Suède et le Danemark. Quant au contenu du coffre, acheminé en France par la voie diplomatique, il arriverait incessamment. Une dépêche d'Amsterdam avait appris la veille à l'ancien chef du Deuxième Bureau que son meilleur agent serait à Paris dans la soirée.

Juillet approchait de sa fin. La chaleur oppressait la capitale. Les Parisiens qui n'étaient pas partis en vacances, se reposaient à la terrasse des cafés, autour de boissons glacées.

La voiture du Colonel vint prendre Meursac et Florestine à la Gare de l'Est. Un dîner de choix attendait le trio dans le petit cabinet privé d'un restaurant du boulevard, tenu par un ancien collaborateur de Chazel au Maroc.

— J'aurai ce soir, deux amis, retour d'Allemagne, lui avait dit le Colonel. Ils ont risqué gros pour la cause. Tâche de te distinguer, Marquand.

Marquand, un gas du Poitou, pour qui la bonne cuisine n'avait plus de secrets, ne se le fit pas répéter deux fois. Il vouait à son ancien chef une admiration sincère et se réjouissait à l'avance de lui être agréable; aussi la chère fut-elle à la fois abondante et délicate.

— Le colis est arrivé, il est à ma disposition au Ministère des Affaires Etrangères, déclara le Colonel. Nous irons en prendre possession ensemble demain matin; mais pourquoi Roussel n'est-il pas avec vous?

— Il a dû se rendre à Lille où sa soeur est gravement malade, fit Meursac. Il y a toujours une ombre au tableau le plus souriant. Notre ami a été alerté en téléphonant d'Amsterdam à sa famille. Il était si content d'annoncer son retour après tant d'années d'exil. Le pauvre bougre! Il ne méritait pas ce pépin; mais il viendra vous saluer, mon Colonel, ce n'est qu'un retard.

Le nuage causé par cette fâcheuse nouvelle se dissipa bien vite et la vieille gaieté française reprit rapidement ses droits.

— J'aimerais bien voir la tête de von Kellering devant son coffre vide, déclara Raoul qui venait de savourer un Clos-Vougeot vénérable. S'il n'a pas eu une attaque d'apoplexie, ce n'est pas notre faute.

Quant à Florestine, elle rayonnait littéralement.

— Si vous saviez comme il nous détestait, c'est inimaginable. Au fond, c'est un pervers, car il était enchanté de me dire du mal de la France, à tout propos. Je l'entends encore: "Votre pays est fini. Il manque d'hommes. Vos conscrits sont pour la plupart chétifs et gringalets. L'alcoolisme a usé votre race, et puis vous n'avez plus ni ambition, ni patriotisme. Vous ne songez qu'à vous amuser, alors que nos fils travaillent sans arrêt, sur un sol ingrat. Pensez-vous que cela soit juste et que cela puisse continuer? Pendant que nous peinons pour élever des familles nombreuses, vos maris font la noce avec des maîtresses et n'ont pas d'enfants. Comment voulez-vous que cela dure? Nous mettrons ordre à tout ça et nous vous protégerons, malgré vous."

— Nous protéger, fit Meursac, avec une moue railleuse. Je les préfère quand ils disent qu'ils veulent nous exterminer; c'est plus sincère.

— Enfin, vous voici libre, Florestine, dit Chazel. Vous n'entendrez plus le vent hurler dans la plaine désolée de Wolfsberg, mais vous allez revoir vos beaux paysages champêtres de Normandie. Prenez un bon mois de repos. Ensuite, j'aurai peut-être besoin de vous, ailleurs; à moins que vous ne décidiez de renoncer complètement aux aventures; en tout cas, je ne vous renverrai pas en Allemagne. Il faut que nous installions un poste de surveillance à Bruxelles où les Allemands se remuent énormément.

La jeune femme adressa à l'officier son plus beau sourire:

— Vous savez bien, mon Colonel, que vous pourrez toujours compter sur moi.

* * *

Ce matin-là, ce fut dans un entresol, rue d'Anjou que Chazel reçut son collaborateur favori.

Tous deux examinèrent avec le plus vif intérêt le contenu du coffre de von Kellering qu'ils avaient ramené en taxi, du Ministère des Affaires Etrangères.

Trois heures leur furent nécessaires pour le classement et l'inventaire des dossiers; trois heures au cours desquelles le colonel ne souffrit pas qu'on le dérangeât sans un motif exceptionnel.

Tout d'abord, des registres où figurait une comptabilité aride, dont ils ne saisirent pas l'intérêt au premier examen; puis des notes relatives à l'activité du général et, aubaine mirobolante, les mémoires qu'il entendait laisser à la postérité, mémoires relatant de façon touffue et parfois bien orgueilleuse, les succès obtenus dans sa carrière de Chef de l'Espionnage germanique. Quand le colonel Chazel lira ces pages attentivement, plus tard, il constatera le peu de place que tiennent les échecs dans la vie mouvementée du hobereau. A part la perte d'Irma Birdinger, soulignée avec force détails pleins d'amertume, les coups durs reçus de l'adversaire sont présentés comme dûs uniquement à une chance exceptionnelle ou au hasard.

Plusieurs plans, des croquis, trois codes secrets, une quantité de notes en langage conventionnel, plusieurs grilles, des flacons renfermant des encres, poudres et réactifs de diverses natures, sans parler d'une volumineuse correspondance avec les autorités militaires de Berlin complétaient cet ensemble curieux.

— Inutile de se demander à quelle occupation favorite se livre von Kellering, remarque le Colonel en adressant à Meursac un sourire entendu; il est vrai qu'il pourrait me renvoyer le compliment. Toutefois, il y a quand même entre nous une différence. J'agis à titre préventif et lui à titre agressif; c'est plus grave.

L'examen était à peu près achevé lorsque les deux hommes découvrirent un carton qui avait jusqu'alors échappé à leurs investigations. A l'intérieur, des vêtements d'enfant et notamment une toque de velours, bordée de castor. Sous une enveloppe jaune étaient jointes des photographies représentant un garçonnet à des âges et dans des costumes différents.

Une gêne s'empara de Chazel et de son collaborateur.

— Si j'avais su! fit Meursac, j'aurais laissé le carton dans le coffre.

La même pensée leur était venue: souvenirs de famille sans doute. Qui sait? L'enfant était peut-être décédé, car, à partir de la quinzième année, autant qu'on en pouvait juger, d'après les portraits, on ne voyait plus son image.

— Nous renverrons ce carton à von Kellering par une voie sûre, dit le colonel songeur. Agirait-il ainsi à notre place? On en peut douter, mais ce n'est pas une raison . . .

Un peu rêveur, il serra soigneusement les vêtements, la toque de velours, les photos dans son propre coffre.

(A suivre)



Pain tourbillon au café

½ tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé
2 enveloppes de levure sèche active
⅓ de tasse de lait
½ tasse de sucre granulé
1 c. à thé de sel
2 c. à table de café instantané
¼ c. à thé de soda à pâte
¼ de tasse de shortening
2 oeufs bien battus
3½ tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
beurre ramolli
¼ de tasse de sucre granulé
2 c. à thé de café instantané
2 c. à table de cacao
1 c. à table d'eau

Rendement: 1 pain

Mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y incorporer en brassant 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Dans l'intervalle, faire chauffer le lait, y ajouter en remuant ½ tasse de sucre, le sel, 2 c. à table de café instantané, le soda et le shortening. Laisser tiédir. Mettre de côté 1 c. à table des oeufs battus que vous emploierez plus tard. Ajouter à la levure dissoute le mélange de lait et le reste des oeufs battus. Incorporer en brassant 2 tasses de farine et battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Ajouter en brassant, une quantité additionnelle de farine suffisante pour obtenir une pâte molle et non collante — soit environ 1½ tasse de plus. Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer dans un bol graissé. Graisser le dessus de la pâte. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1¼ heure.

Abaisser la pâte. Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse. Rouler la pâte en un carré de 9 pouces. Badigeonner généreusement de beurre ramolli. Saupoudrer avec un mélange de ¼ de tasse de sucre, 2 c. à thé de café instantané et le cacao. Rouler comme pour un rouleau à la gelée. Placer dans un moule à pain graissé (5¼ x 10¼ pouces, mesure à l'intérieur du haut). Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — à peu près une heure. Badigeonner avec le mélange de 1 c. à table d'oeuf bien battu et 1 c. à table d'eau. Cuire à four modéré (375 deg. F) environ 30 minutes. Lorsque encore chaud, badigeonner le dessus avec la Glace au Café suivante.

GLACE AU CAFE

¾ de tasse de sucre à glacer, tamisé une fois
1 c. à thé de café instantané
Quelques gouttes de vanille
1 c. à table (environ) de lait

Mélanger le sucre à glacer, le café, la vanille et assez de lait pour obtenir une glace qui s'étende bien.

Pour la béatification des parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

MONTREAL — A l'occasion du 100e anniversaire de mariage de M. et Mme Martin, les parents de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le groupe des "Foyers Notre-Dame", dont le centre est à l'église Notre-Dame de la Place d'Armes, a signé la supplique dont le texte suit, pour demander les honneurs de leur béatification:

"Très Saint-Père,

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous nous permettons d'implorer avec une respectueuse instance les honneurs de la béatification en faveur des serviteurs de Dieu, M. et Mme Louis Martin, parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Jamais nos foyers chrétiens n'ont eu un plus pressant besoin de modèles aussi aimables qu'exemplaires et qui ont su merveilleusement créer le climat de sainteté où devait s'épanouir l'Enfant chérie du monde entier.

C'est pourquoi, nous soussignés, foyers chrétiens du diocèse de Montréal, Canada, et membres des Foyers Notre-Dame de Montréal, avons déposé notre requête aux pieds de Votre Sainteté de laquelle nous sommes, avec le plus grand amour et le plus profond respect,

Vos très humbles enfants."

Suppliques au Carmel

Le directeur spirituel des Foyers Notre-Dame se chargera d'apporter, au Carmel de Lisieux, ces suppliques, et les autorités du Carmel se chargeront de faire parvenir cette requête au Très Saint-Père.

Il est bon de se souvenir que M. et Mme Martin eurent 9 enfants, dont 5 moururent en bas âge. Quatre vécurent et entrèrent au Carmel. M. et Mme Martin avaient toujours rêvé d'avoir un fils prêtre, missionnaire. Ils ne furent pas exaucés, mais la Providence qui avait Ses vues, permit que Thérèse devint la patronne des missionnaires.

Durant cette année, les Foyers Notre-Dame organiseront un congrès et des manifestations religieuses au mois de septembre pour rappeler la vie remarquable de M. et Mme Louis Martin.

Les voyageurs qui n'arriveront jamais

Vous écoutez aussi la radio, chez vous, le soir? Chez nous, tantôt l'un, tantôt l'autre, des enfants demandent:

— On met l'poste, maman?

Moi, je vous le dis en confidence, je préférerais "qu'on ne le mette pas". Misanthropie? Non. Enfin, oui, peut-être un peu. Désir de calme. A coup sûr, oui. Les émissions bruyantes qu'affectionnent les enfants me fatiguent. La "musette", chère à mon époux, ne me plaît guère. Mais enfin, comme il faut que tout le monde soit heureux, et que chacun a droit à son émission préférée, presque toujours, papa ou moi répondons:

— Oui, "mets-le".

Ce qui n'est peut-être pas, à proprement parler, ce qu'on appelle s'exprimer en un français très pur. Mais ce langage est parfaitement compris par les enfants.

Il y a encore une raison pour laquelle je n'aime pas tellement la radio.

Oserais-je vous la donner? Oui, après tout, pourquoi pas? Tant pis si cela m'humilie un peu. C'est que les informations apportent toujours quelques motifs de peine, d'inquiétude. Alors, lâchement, j'hésite à écouter. Pourtant, oui, pourtant, je crois qu'il est bon de prendre part à la grande peine du monde. Il est bon de ne pas se replier égoïstement sur soi. Il est bon de méditer un peu parfois, sur les faits tragiques, et d'en devenir solidaires.

Avez-vous pensé, dites, lors des accidents de chemins de fer, à tous ces voyageurs, partis joyeux, qui n'arriveront jamais? . . .

Et que nous sommes aussi, nous, des voyageurs. Des voyageurs à qui le Seigneur lui-même est venu montrer la route . . . et qui devront arriver, sans encombre, au terminus . . .

MARIE-LOUISE.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9122
Grandeurs: 14½ à 24½
Prix: 50c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

PETIT CONSEIL

Empêchez les taupes et les rats de déguster vos bulbes, en vous servant de verre cassé ou d'un autre matériel tranchant. Pour cela, lorsque vous plantez des bulbes, entourez-les de verre cassé, ou encore, si ces bulbes sont déjà dans le sol, creusez une petite tranchée circulaire remplie des matériaux déjà mentionnés.

VIVE LA MARIÉE

Quelle jeune fille ne laisse pas vagabonder son imagination en songeant au mariage? Elle voit, dans son rêve, toute la cérémonie se dérouler, le cortège se former, alors que radieuse, dans sa robe liliale, elle descend la nef au bras de son bien-aimé? . . .

L'amour est venu

Un jour, l'amour est venu par surprise et les fiançailles nouèrent les premiers serments. Maintenant, on compte les jours, qui s'écoulent pareils aux pages d'un livre que la main tourne lentement. Au seuil de cet avenir qui s'ouvre au pied même de l'autel, on entrevoit un bonheur nouveau, mais l'âme est secouée d'un grand frisson! . . . C'est mystérieux l'avenir! . . . La confiance et la jeunesse donnent des ailes, la vie nouvelle s'étend si large et prometteuse de joies! Le mariage, grande symphonie, offrira en nuances, la tonalité commune de deux êtres.

Préoccupations matérielles

Ces belles pensées de la future mariée sont souvent troublées par les préoccupations matérielles. Jusqu'au jour heureux, que de décisions à prendre, moins faciles peut-être, que le "oui" qui engagera sa vie . . . que de détails vont l'accaparer, la solliciter. Il y aura les réceptions, le choix du logis et des meubles, le trousseau, le voyage . . . et quoi encore? . . . Ah! tout cela ne doit pas déborder le cadre du budget prévu. Pour aider les jeunes filles qui bientôt choisiront la vie à deux nous avons recueilli quelques détails sur les toilettes nuptiales, une des principales préoccupations de la future mariée.

C'est émouvant

Comme c'est émouvant choisir sa robe nuptiale, et comme c'est difficile aussi! Pensez-y bien, vous n'aurez qu'une fois le bonheur de porter une robe de mariée. Cette toilette sera unique, tout comme votre mariage le sera . . . et réellement vôtre!

On examine plusieurs modèles, on a des préférences, des exigences . . . Rien ne paraît assez beau, assez somptueux pour retenir l'amour! Pourtant il faut fixer son choix, décider si elle sera blanche, rose ou bleue.

Robes longues

Les robes longues sont très populaires cette année. Elles sont jolies et l'on s'extasie devant ces amas de tulles, ces satins neigeux, ces frisons d'organza, ces panneaux de dentelles, ces cascades de taffetas, ces volants de chiffon, pareils à des ailes d'ange, ces mousselines aussi légères que les rêves féminins!

Pour les robes nuptiales de 1958, on remarque deux détails importants. D'abord, les tissus sont souples pour faciliter les lignes fluides de la mode nouvelle. De plus, les jupes sont très épanouies. Il n'est pas question d'adopter, ne serait-ce que dans quelques détails, la coupe chemise.

Certaines mariées du printemps auront peut-être une traîne assez volumineuse, souple et drapée qui semble dire adieu en hésitant à la vie de jeune fille si proche et si lointaine déjà! Aujourd'hui comme hier, et toujours, les demoiselles souhaiteront la robe liliale, à jupe toute gonflée de bonheur sur une crinoline de point d'esprit.

Détails intéressants

Bien ajustées à la taille, les robes offrent quelques réminiscences des époques dernières. La toilette nuptiale se promène surtout dans les styles Empire et Directoire. Quelques jupes se prolongent en queue de paon pour donner l'effet d'une petite traîne. Et puis, les frisons superposés trahissent l'inspiration espagnole.

La dentelle savamment découpée donne l'illusion d'un bijou qui serait de tissu. Et ces paillettes brillantes, sont-elles des larmes d'anges ou des parcelles d'étoiles? Les encolures sont taillées avec une infinie tendresse. On trouve les cols à pointes perlés, les décolletés "sweet heart" qui attendent la caresse d'un collier de perles, les encolures bateau agréables et charmantes.

Son voile qui volait

Les voiles diaphanes laissent une fine lumière baigner les cheveux. On conseille le voile court pour la robe cocktail et le voile long pour la toilette longue. Une légère couronne, un diadème de pierreries, ou une toque de fleurs retiennent le voile illusion. Ce dernier est souvent brodé de marguerites, de muguets ou de rosettes de paillettes.

La mère de la mariée portera une robe en harmonie avec le style de la toilette de sa fille. Il est entendu que la robe est longue et élégante pour un mariage d'apparat. Autrement, les mamans porteront avec discrétion un tailleur seyant de pure soie ou une robe de coupe étudiée.

A celles qui ne diront pas "oui", mais qui accompagneront la mariée, on confit le soin de mettre de la couleur dans le cortège. Les filles d'honneur revêtiront des robes dans le même style que la robe nuptiale. Les tissus sont légers, les corsages ajustés et les jupes très volumineuses. Gants et souliers pâles.

La jolie mariée

L'héroïne du jour sera délicieuse aussi dans une jolie robe cocktail de dentelle blanche ou d'organza bleu ou rose. Ces teintes sont aussi impeccables que les robes immaculées et ajoutent une auréole de mystère à la démarche de la gracieuse mariée.

Robe de mariée . . . robe d'amour pour toutes les jeunes filles de la terre . . . Passe-port pour une vie à deux! . . . Toilette de rêve qui fait sourire et fait battre les cils sur des yeux humides . . . Robe nuptiale, tu ne donnes pas un bonheur qui éclate, mais un bonheur qui se recueille!

Courrier de Louise

Q. — Je ferai sous peu un stage dans un hôpital. J'y passerai sans doute au moins deux semaines. Pourriez-vous me dire si je dois offrir des pourboires aux gardes-malades qui me soigneront? Je suis une fidèle lectrice. Merci. PAULE.

R. — On n'offre pas de pourboires proprement dits aux infirmières. Ceux-ci sont donnés aux serviteurs seulement. Lorsqu'un patient quitte l'hôpital, il peut, cependant, faire un cadeau bien choisi aux personnes qui se sont occupées de lui. Il peut même leur remettre sous enveloppe une somme d'argent.

* * *

Q. — Je lis votre courrier à toutes les semaines et il m'intéresse beaucoup. Je viens, à mon tour, vous demander conseil. Nous sommes invités à assister à l'ordination du fils d'un de nos voisins. Que devrions-nous offrir au nouveau prêtre? Je vous suis très reconnaissante. — UNE QUI A HATE DE SAVOIR.

R. — Comme vous n'êtes pas de la famille du jeune ordonné, je crois qu'il apprécierait beaucoup des honoraires de grand-messes, soit une ou plusieurs comme vous le désirez. En passant, me permettriez-vous une suggestion à tous les lecteurs et lectrices qui seront invités à des ordinations. Que ceux qui sont de la famille du jeune prêtre s'unissent et consultent un prêtre ami afin de faire un choix judicieux. Les amis peuvent faire la même chose, s'ils le désirent, ou se contenter d'offrir des honoraires de messes ou des sommes destinées aux oeuvres du nouveau prêtre. Des gens pleins de bonne volonté donnent souvent des objets absolument inutiles alors qu'avec un tout petit conseil d'une personne avertie, ils pourraient offrir quelque chose d'indispensable.

* * *

Q. — J'ai deux jeunes fils qui désirent ardemment faire partie des scouts et nous croyons, mon mari et moi, que ce serait une bonne idée. Dernièrement, en causant de ce sujet avec des amis, ils nous ont dit que si nos fils font du scoutisme, ils seront forcés lorsqu'ils seront plus vieux, de faire partie des forces armées. Est-ce vrai? Nous n'avons aucune objection à ce qu'ils servent leur patrie au besoin, ou même s'ils le désirent qu'ils se fassent une carrière militaire, mais nous ne voudrions à aucun prix qu'ils y soient forcés. Merci des excellents conseils dont nous avons profité dans le passé. — LOUJEN.

R. — Cette rumeur au sujet du scoutisme a couru il y a plusieurs années et les autorités de cette organisation l'ont démentie à maintes reprises. Elle n'est pas fondée du tout. Je vous conseillerais de demander des renseignements aux dirigeants des scouts de votre paroisse ou de votre localité. Ne vous inquiétez pas à la pensée qu'ils puissent être forcés de s'engager dans les services militaires plus tard. Si, par ailleurs, ils désirent le faire, la discipline et l'esprit de corps qu'ils auront acquis chez les scouts ne leur nuiront certainement pas. Merci de vos bonnes remarques.

* * *

Q. — J'ai quinze ans et je suis au grade onze. J'aimerais bien continuer mes études afin d'obtenir mon baccalauréat en pédagogie. Ma mère m'encourage beaucoup. Mon père, par contre, ne veut pas entendre parler que je devienne "une maîtresse d'école". Il voudrait que je commence à travailler n'importe où dès la fin des classes et dit que l'éducation supérieure, pour une femme, ça ne vaut rien. J'ai beaucoup de chagrin, car je rêve depuis longtemps de devenir institutrice et d'en être une bonne. Ce n'est pas que nous soyons pauvres et que mes parents aient besoin de mon aide au point de vue matériel. Je suis fille unique et mon père a une excellente situation et de l'argent de famille. Comment le convaincre, chère Louise? Merci. — DECU.

R. — Heureusement que votre mère vous encourage, ma chère petite. Je comprends difficilement l'attitude de votre père. Il devrait réaliser plus que quiconque combien l'éducation supérieure est nécessaire de nos jours à tout le monde. Généralement, les papas se laissent gagner par leurs petites filles, surtout lorsqu'elles expriment des désirs raisonnables. Essayez avec l'aide de votre mère et par des manières douces et gentilles de le faire changer d'idée. Il a malheureusement conservé une attitude, hélas trop répandue chez les nôtres, il y a quelques années, à savoir que l'éducation n'est pas nécessaire aux femmes et qu'elle peut même leur être nuisible. Cette attitude tend à disparaître devant l'évidence de la nécessité d'une culture avancée.

Si vous croyez ne pas pouvoir vaincre sa résistance, demandez donc à un de vos parents sympathiques à votre cause de vous aider à la plaider. Au besoin, demandez à quelqu'un de bien placé dans votre Association d'éducation provinciale ou à un prêtre de venir lui expliquer le grand besoin qui existe partout de professeurs qualifiés bilingues et surtout catholiques. L'attitude méprisante envers les instituteurs et les institutrices, qui existait jadis, est disparue. Leur tâche est une des plus nobles qui soient.

Après les parents, ce sont eux qui forment nos citoyens de demain et Dieu sait si nous avons besoin qu'ils soient dirigés avec soin. Pour cela, il nous faut, et le plus tôt possible, un plus grand nombre de professeurs hautement qualifiés.

De plus, dans notre cas particulier, Canadiens français et catholiques, nous n'avons pas le droit de priver nos jeunes — eux qui auront à assurer notre survie — de parents et d'instituteurs qui seront aptes à leur inculquer l'idéal religieux et national.

J'espère, ma chère petite, que vous obtiendrez la permission de poursuivre vos études afin que vous puissiez vous consacrer à cette belle profession, je pourrais dire à cette noble vocation.

LOUISE.

Le choix d'un tapis est important

Le tapis que vous achetez aujourd'hui deviendra peut-être une pièce rare de collection dans l'avenir. A mesure que les petits tapis dispersés prennent la place des grands, ils apportent un nouveau luxe qui en fait de véritables îlots de couleur sur un parquet hautement poli.

Les tapis monochromes à dessins géométriques s'harmonisent bien avec les ameublements modernes. Des couleurs vives comme le rose melon, le jaune citrouille, le bleu turquoise et le jaune-or ainsi que les tons chauds de rouge et de vert jettent une note lumineuse dans la pièce.

Ils sont faciles d'entretien, on les choisit de toutes les grandeurs et de toutes les formes, ils s'adaptent à toutes les pièces. Il faut éviter cependant de placer un trop petit tapis sur une trop grande surface. Dans le living-room, en face de la cheminée, un petit tapis groupera, pour la conversation intime, un sofa et quelques chaises autour de sa superficie. Un autre plus grand couvrira la surface réservée au coin de la dinette.

Il est sage de choisir le tapis d'abord afin d'harmoniser les accessoires, rideaux et couvertures de meubles avec ses couleurs dominantes.

Pour égoutter les beignets

Les beignets peuvent très bien être égouttés sur du papier absorbant plutôt que sur vos torchons. Vous éviterez ainsi un lavage assez pénible.

Galettes carrées

Lorsque vous faites des galettes, elles sont généralement rondes, ce qui vous fait toujours un surplus de pâte à repétrir et à étendre. Pourquoi alors ne pas les faire carrées? Vous ne perdez ni temps ni pâte.

Une apparence soignée

Etre belle ou le devenir . . . est souvent une question de soins et de détails. Ce n'est pas tout d'avoir de beaux traits, une jolie tournure et de grands yeux, et ce n'est peut-être pas indispensable non plus. Etre toujours impeccable et soignée l'est bien davantage et savoir s'arranger est essentiel.

Une apparence agréable et soignée commence par un examen très objectif de sa personne et de ses mouvements. Un miroir en pied suffira, ou mieux une courte bande tournée avec un ciné-kodak, illustrant les gestes quotidiens les plus courants. Une fois qu'on a reconnu et noté défauts et faiblesses, un grand pas est fait vers une belle apparence.

Une petite inspection des produits et des objets de beauté qu'on emploie s'impose aussi. Quel bénéfice tirer du brossage des cheveux, par exemple, si la brosse est sale, amollie ou déformée! Il faut passer en revue houppettes, ciseaux et limes à ongles, brosse à dents et à cheveux, peignes, flacons, etc. Il ne faut pas hésiter à jeter les item défraichis; notre table de toilette doit être à notre image, fraiche et ordonnée.

Le même examen s'impose pour les vêtements. Depuis combien de temps avez-vous rangé à fond penderies et tiroirs? Il faut les vider et les aérer au moins quatre fois l'an, au début de chaque saison. Avoir de l'ordre est un plaisir avec l'assortiment complet de sacs en plastique et boites transparentes que l'on trouve dans le commerce. Encore une fois, n'hésitez pas à donner ce que vous ne porterez plus. Pourquoi attendre une année avant de donner un ensemble qui sera alors complètement démodé? Il est plus sage et plus gentil de le faire immédiatement car, en plus d'en être débarrassée, vous aurez fait plaisir.

La mode a changé et certaines modifications s'imposent. Occupez-vous tout de suite à raccourcir vos robes, amenuiser vos jupes ou changer les garnitures. Talons éculés, écharpes défraichies et chainettes brisées nuisent plus que tout à une apparence soignée et c'est si peu de chose de les entretenir.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45 No 7

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 1 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

DEPANNAGE DE TV ET RADIOS — Tests de lampes à domicile, $2.50 la visite. Marcel Julllé, 144, rue Notre-Dame, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-6176. 4-974-11C.

ON DEMANDE — Une cuisinière pour colonie de vacances d'enfants pour le mois de juillet et presque tout le mois d'août. La direction du Camp s'occupe des achats de nourriture et fournit deux aides cuisinières. S'adresser à Camp Notre-Dame, 151, ave Cathédrale, St-Boniface. 6-9-1P.

ON DEMANDE — Jeune fille pour services domestiques à la campagne. Pas d'enfants. Bon salaire. S'adresser à Mme Narcisse Rémillard, St-Joseph, Man. Téléphone: 22-11 Letellier. 6-11-7C.

NOUS DEMANDONS aux dames qui ont travaillé "Chez Huot" l'an dernier ainsi qu'à d'autres qui connaissent d'expérience la vente dans un magasin, de s'adresser à A. Huot, 200, ave Provencher, St-Boniface, Man. 6-22-7C.

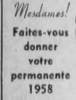
ON DEMANDE — Personne d'âge mûr pour menus travaux et tenir compagnie à personne âgée. Téléphone: CHapel 7-1678. 7-42-8C.

ON DEMANDE — Ménagère pour presbytère de campagne. Salaire: $60.00 par mois. Chambre et pension. Toutes commodités modernes. Eau courante, etc. S'adresser au R. P. Alois Justen, S.A.C., curé, Swan River, Man. 7-44-7C.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4559.



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais
Faisant partie du **Centre Médical Norwood** et attenant à la Pharmacie se trouvent les bureaux de quatre médecins, dont un spécialiste en chirurgie, un autre en maladies d'enfants et deux médecins de médecine générale.



Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente 1958 chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.00
Une bouteille de parfum donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

Joignez-vous à notre groupe pour la célébration du
3e Centenaire de Ste-Anne-de-Beaupré
Départ de Winnipeg le 7 août
Prix du voyage — Québec et retour via Pacifique Canadien en wagon-dôme $66.10
pourvu que nous soyons quinze au plus
Prière d'appeler: SPruce 4-8549
Mme Joseph Carignan, organisatrice
580, avenue Elgin, Winnipeg 2

CHERCHONS AGENTS ambitieux et sérieux pour représenter compagnie avantageusement établie. Intéressante commission. Produits sans cesse à renouveler. Catalogue sur demande. Familex, Dept. 36, 1600 Delorimier, Montréal, Que.

A LOUER — Norwood, 96, Hillcrest. Logis: 3 pièces meublées, cuisine et vivoire. Salle de bain privée. Possession: 1er juin. Jeune couple de préférence. Téléphone: CEdar 3-4458. 6-27-7C.

A LOUER — St-Boniface, 370, rue Deschambault. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Près autobus. Téléphone: CHapel 7-5631. 6-15-7C.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Près autobus et hôpital. Libre 1er juin. 6-16-9C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, cuisine et chambre. Téléphone: 43-1711. 6-20-7C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Petit logement non meublé: 2 pièces. Entrée privée. Actuellement libre. Téléphone: CEdar 3-4737. 6-36-7C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. $55.00 par mois. Téléphone: CHapel 7-5380. 7-40-7C.

A LOUER — Logis: 2 pièces fournies. Près hôpital St-Boniface et autobus. Pour deux personnes tranquilles. Téléphone: WHitehall 3-5057. 7-41-7C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Libre 1er juin. Logement moderne meublé: 3 pièces. Conviendrait à jeunes filles ou couple. Téléphone: CHapel 7-8133. 7-31-7C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Logis: 2 pièces. 1er plancher. 2 personnes âgées de préférence. Téléphone: CEdar 3-3567. 7-45-8C.

A LOUER — St-Boniface, 397, rue Desautels. Chambre fournie. Pour homme. 7-53-8C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Beau logis: 3 pièces. Poêle. Salle de bain privée. Libre 1er juin. Téléphone: CEdar 3-5268. 7-50-9C.

A LOUER — Norwood. Chambre fournie pour jeune homme ou jeune fille. Libre actuellement. Téléphone: 42-5526. 7-49-7C.

ON DEMANDE — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F.

A VENDRE — Robe de mariée 2 heures d'usage. Prix d'achat: $125.00. Vendrais moitié prix. Téléphone: 4-1876. 48-866-T.F

A VENDRE — Télévision 17". En bonne condition. Marque: "General Electric". Prix: $100. S'adresser à Mme Pierre Bourrier, 177, rue Bertrand. 5-999-7C.

A VENDRE — Pupitres d'élèves, $1.00 chacun. Grandeur: 1ère, 2e, 3e années. S'adresser à, La Principale, Ecole Marion, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-2845 ou CHapel 7-1085. 5-984-T.F.

A VENDRE — Ensemble pour chambre à coucher: 3 pièces. Bonne condition. S'adresser à Mme P. Bourrier, 177, rue Bertrand, St-Boniface. 6-25-8C.

A VENDRE — Statues: Vierge de Lourdes, (4'); Statue Ste-Bernadette (à genoux). Pour grotte extérieure, ciment marbre, fini imitation marbre blanc mat. Payées $142.00 l'an dernier. Trop petites pour nos besoins. Prix: $120. S'adresser à R. P. I. Desautels, curé, Ste-Rose-du-Lac, Man. 4-977-7C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamesen
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages Bouquets de corsage et autres Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pour acheter une auto neuve ou usagée — voyez
Jos. POIRIER ou Jos. PIERSON
chez NATIONAL MOTORS
276, rue Colony, Winnipeg
Téléphone: SPruce 2-2411
Vendeurs de MERCURY - LINCOLN - METEOR

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg

ATTENTION CLUBS DE BINGO
Nous faisons une spécialité de toutes sortes d'équipement: cartes, jetons, etc. Demandez nos prix.
BINGO SALES
684½, rue Main, Winnipeg 2
Téléphone: WHitehall 3-5821
6-32-9C.

A VENDRE — Lot: 132x170'. Maison: 18x26', 2 étages, 5 pièces. Garage: 20x40'. Poulailler: 10x16'. Bonne eau. Près église. Prix: $4,500. S'adresser à W. Boulet, Somerset, Man. 7-43-7P.

A VENDRE — St-Boniface. Chemin Ste-Elisabeth. Jolie maison moderne, 4½ pièces. Presque neuve. Sécheuse linge. Stores vénitiens, etc. Grand jardin. Gazon, arbres, clôture. Paiement initial: $900. Téléphone: CEdar 3-4353. 7-48-7C.

A VENDRE — Village Ile-des-Chênes, angle de quatre routes. Lot d'une demi-acre. Idéal pour restaurant ou commerce. S'adresser à M. Mondor, téléphone Lorette, 346. 6-7-8P.

A VENDRE — St-Boniface, 134, rue Berry. Près hôpital. Maison: 6 pièces. Salle de bain. Nouvellement brochée. Chauffage à l'huile automatique. S'adresser à 318, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 6-17-7P.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Maison: 7 pièces avec autres bâtiments et 10½ acres en guéret d'été. S'adresser à P. Gagnon, St-Adolphe. 3-962-T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique. 10 pièces. Garage. Prix: $15 000, termes faciles. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — Dans le sud central du Manitoba. Magasin général, centre canadien-français. Bon chiffre d'affaires. Ecole par des religieuses. Grade 11. S'adresser à boite 989, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 5-989-7C.

A VENDRE — Winnipeg Beach, 18, rue Laurel. Face à "Boundary Park". Chalet spacieux. Fourni. Lot double. Grande véranda avec salle à manger. Salon. Foyer ouvert. Cuisine. 5 chambres à coucher. Annexe. Puits artésien. Prix: $3,800. Inspections samedis et dimanches. Téléphone: 40-6525 après 6 h. 6-13-7C.

ENTREPOT A VENDRE — St-Boniface. Près du centre de Winnipeg. Système d'arrosage. Environ 4,600 pieds carrés. 2,000 pour bureau. Peut être louer $300 par mois. S'adresser à M. Kilgour. Téléphone: WHitehall 2-8295, le jour; CHapel 7-4966, le soir. 7-46-7C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville ou campagne, commerces, hôtels ou fermes. Assurances et prêts. S'adresser à A. Ayotte, représentant de George P. Graham Realty, 508 édifice Childs, Winnipeg.
Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-3331 le soir.
47-854-TF

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
A VENDRE

- **St-Boniface** — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $10,500. Comptant requis. $3,000.
- **St-Boniface** — Maison moderne: 7 pièces. Prix: $11,800. Comptant requis: $2,500.
- **St-Boniface** — Maison: 6 pièces. Prix: $10,800. Comptant requis: $3,000.
- **Norwood** — Bungalow: 4 pièces. Prix: $10,500. Comptant requis: $3,000.
- **Norwood** — Maison moderne: 8 pièces. Prix: $11,800. Comptant requis: $3,500.
- **St-Vital** — Bungalow: 4 pièces. Semi-moderne. Prix: $7,200. Comptant requis: $1,500.
- **St-Vital** — Bungalow moderne: 4 pièces. Prix: $10,500. Comptant requis: $2,500.

Téléphone
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050
5-890-7C.

A VENDRE

- **St-Boniface** — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
- **St-Boniface** — Semi-duplex: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix $9,900. Termes faciles.
- **St-Boniface** — Maison: 4 pièces. $4,000.
- **St-Boniface** — Maison de rapport: 3 logements. $8,000.
- **St-Boniface** — Duplex: 8 pièces. $9,500.
- **Norwood** — Maison, 7 pièces. $8,500.
- **Norwood** — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.
- **Norwood** — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
- **St-Vital** — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.
- **Ferme** — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
- **Commerce** — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
5-991-7C.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphonez à CHapel 7-9295

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél. WHitehall 2-4231

Pour achat, vente, ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hotels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
E.-J.-R. ARPIN
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones
Bur.: CHapel 7-5023 - Rés.: 42-3818

OTTAWA — Le Dimanche de la Justice sociale sera célébré le 18 mai prochain. Le thème de la prédication, choisi pour cette Journée par la Conférence catholique canadienne, portera sur l'influence de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue avec expérience. Ecole Provencher, No 997 dans village d'Aubigny. Grades: 6, 7 et 8. Salaire suivant qualifications. S'adresser à Louis Guillou, secrétaire. 6-19-7P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école Théobald No 1415. Grades I à VIII inclusivement. Salaire: $2,500 ou plus. Pour plus de renseignements, s'adresser à Fernand Labossière, Secrétaire - trésorier, C.P. 203, Somerset, Man. 5-981-9C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue. Ecole Lévis, no 1005, Ste-Elisabeth. Grades I à VIII inclusivement. S'adresser à Antonin Lussier, secrétaire-trésorier, Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: 301-2, St-Pierre. 7-39-8P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée. Grades I à VIII. 16 élèves. Ecole moderne. Logis si désiré. 1½ mille de route no 2. 3½ milles du village. Salaire selon qualification. S'adresser à Mme Jos. Basset, secrétaire, école St-Benoit, no 1315, St-Claude, Man. 7-38-8C.

ON DEMANDE
Institutrice catholique bilingue pour District St-Viateur est, no 1206. Logis attenant à l'école. Nombre d'élèves: 32. Grades 1 à 8. Salaire: $2,800 par année selon qualifications. Pour plus de renseignements s'adresser à Jean-Yves Carrière, secrétaire, St-Pierre, Man., Téléphone: 303: 1,5. 7-52-8C.

A VENDRE

- **St-Boniface** — Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Près hôpital. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. $7,800. Termes.
- **St-Boniface** — Maison: 8 pièces. 4 chambres à coucher. Près écoles. Excellent revenu. Taxes: $221. Lot 50x130'. $2,500 comptant. Balance: termes.
- **Norwood** — Bungalow moderne: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Près église et école. Lot 50x120'. Chauffage: huile. $10,400. Termes faciles.

A. AYOTTE
Tél. WHitehall 2-4003
le soir WHitehall 3-3331
5-988-7C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

- **St-Boniface** — rue Cherrier — Prix $7,800. Duplex: 7 pièces. 5 au 1er et 2 au 2e. Louée à $30 par mois. Chauffage à l'huile. Garage double. Grand lot. Comptant requis $1,500.
- **St-Boniface** — Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Salle de bain. Soubassement partiel. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $6,300. Comptant requis: $1,000.
- **Norwood** — rue Desmeurons. Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. Stuc. Grande cuisine, salon et dinette. 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. 1½ étage. Age: 10 ans. Chauffage automatique. Garage. Grand lot. Hypothèque de 4½%. Comptant substantiel requis.
- **St-Vital** — rue Fermor. Prix $6,500. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude. Lot 50'. Garage. Comptant requis: $1,500.
- **St-Vital** — Nous avons plusieurs maisons avec 3 chambres à coucher. Age: 2 à 3 ans. Près école et église.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
5-992-7C.

23e banquet annuel du Club du Sacré-Coeur

Environ 300 personnes envahirent la salle Guertin, le samedi soir 10 mai, pour participer au 23e banquet annuel du Club du Sacré-Coeur. Le président d'honneur de cette joyeuse réunion était M. Hervé Sala, membre du Club à ses premières heures il y a presque un quart de siècle. Accompagnaient M. Sala, à la table d'honneur: les RR. PP. Lomer Laplante, vicaire, Denys Ruest, aumônier du Club, Raymond Durocher, directeur de **La Liberté et le Patriote**, et Dominique Kerbrat, professeur au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, Mme Hervé Sala, MM. Raymond Lajoie, vice-président du Club (le président, M. Hervé Gamache, était absent), et Philippe Bourbonnais, directeur de la chorale du Club.

Immédiatement après la récitation du bénédicité et de la prière pour le Pape, plusieurs élèves de l'école paroissiale commencèrent à distribuer aux convives les plats si bien préparés par M. Leopold Gareau et ses aides. Une grande animation régna dans la salle durant tout le repas, mais tous surent garder un silence parfait pendant la courte et souriante allocution de M. Raymond Lajoie qui souhaita aux invités la plus cordiale bienvenue et qui présenta en termes choisis le président et conférencier d'honneur, M. H. Sala. Celui-ci rappela avec beaucoup d'à-propos et d'humour des petits faits survenus aux premières heures du Club du Sacré-Coeur, alors que les jeunes de ce temps-là possédaient comme ceux d'aujourd'hui les secrets du rire pur, du sport reposant et enrichissant, des amitiés solides et inspiratrices. Il conclut en offrant ses félicitations et encouragements aux membres d'aujourd'hui, spécialement à tous ceux qui allaient recevoir publiquement des coupes et des trophées.

M. P. Bourbonnais s'avança près du micro pour proclamer les noms des équipes et des personnes gagnantes, qui vinrent tour à tour recevoir leurs prix. Voici une liste incomplète des noms des équipes victorieuses et des champions.

Dans la ligue des dames, c'est l'équipe Carignan qui mérita la coupe Jubinville. Cette équipe était ainsi composée: Mmes E. Bonin, V. McKenzie, M. Mathis, B. LaRoche et E. Carignan, capitaine.

Dans la ligne de cinq mixte, trois équipes participèrent aux semi-finales: "Les Experts" (Laurette Lavoie, capitaine, Annette Richard, Louise Cyr, Lucille Coutu, Irène Richard et Roger Hébert) gagnèrent la première série; "Les Bombes Atomiques" (Gabriel Fifi, capitaine, Philippe Perrin, Lucienne Perrin, Albert Morin, Louise Perrin et Jeanne Verrier) remportèrent les 2e et 3e séries; "Les Etoiles" (Alberte Patenaude, capitaine, Philippe Bourbonnais, Yvonne Labbé, Yvonne Lavigne, Mona Ménard et Alphonse Bouchard) gagnèrent la 4e série et . . . les finales, ce qui leur valut le trophée mémorial Ernest Guertin.

Pour les hautes moyennes, la ligue des dames (Mme Lorraine Guertin) reçut le trophée "La Bijouterie Bourbonnais" et la ligue des cinq mixte (M. Philippe Bourbonnais), le trophée "Canada Life". Il convient de mentionner ici que Mme Lucienne Perrin a gagné la haute partie individuelle pour femmes, avec 353 points; M. Gabriel Fifi, la haute partie individuelle pour hommes, avec 330 points; M. Philippe Bourbonnais, la haute moyenne pour hommes, avec 204 points; Mlle Monique Nolette, la haute moyenne pour femmes, avec 177 points. La plus haute partie de l'année pour une équipe fut de 1,101 points et les plus hautes trois parties pour équipe furent remportées par "Les Bombes Atomiques" avec 2,841 points.

Les champions du snooker et du ping-pong furent: M. René Paradis (snooker senior) reçut la coupe St-Jean-Baptiste; M. Albert Gamache (snooker junior) mérita la coupe Audet; Mlle Eva Dupont (ping-pong) décrocha la coupe Jubinville et M. René Paradis (ping-pong) se vit attribuer la coupe "Club Sportif".

Félicitations à tous ces gagnants et à ceux qui ne sont pas mentionnés ici. Félicitations et remerciements, surtout, aux dévoués membres du comité: le R. P. Denys Ruest, aumônier, MM. Hervé Gamache, président, Raymond Lajoie, vice-président, Roland Château, trésorier, Mlles Eva Dupont, Laurette Lecocq et Jacqueline Lacroix, conseillères, Mlle Lucille Coutu, secrétaire, et M. Philippe Bourbonnais, directeur de la chorale.

Après la présentation des coupes et trophées, le R. P. Ruest sut dire sa joie de travailler avec les jeunes du Club et les féliciter pour le magnifique esprit qu'ils manifestèrent durant toute l'année dans toutes leurs activités.

La soirée se continua ensuite, d'abord en causeries amicales, puis (lorsque toutes les tables furent enlevées de la salle) en rondes de danses du bon vieux temps et du temps présent.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH FELIX GREGOIRE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Retired Welder, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 9th day of June, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 9th day of May, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & McGOEY,
Solicitors for the Administratrix, Eva Gregoire.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JOHN HUZEL, late of the Post Office of Hadashville, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 16th day of June, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of May, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & McGOEY,
Solicitors for the Administrator, Michael Huzel.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ANNA BEAUPRE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, Solicitors, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 16th day of June, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 13th day of May, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON
Solicitors for the Executor

PUBLIC NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE
To Wit
LORETTE EAST SCHOOL DISTRICT

Under Sections 214 to 236 of the Public Schools Act, being Part XI of the said Act bearing the sub-title "Borrowing" and also under sections 539 to 565 of the Municipal Act, being that part of the said Municipal Act bearing the sub-title "Reference to Ratepayers".

Notice is hereby given that By-law no. 1-56 of the School District of Lorette East No. 903 will be submitted to a vote of the electors of the said School district at the time and place hereinafter described. The purpose of the said by-law is to authorize the trustees of the said school district to create a debenture debt of eight thousand dollars ($8,000.00) for the purpose of constructing a one-room addition to be used as a class-room and an attached teacherage to be used as living quarters for the teacher.

The said debentures shall be so issued that the amount thereby borrowed shall be repayable in twenty equalized consecutive annual instalments of $683.39 each including principal and interest at the rate of 5¾% per annum except that the first instalment shall be $914.02 by reason of the time between the date of issue, June 1st, 1958, and the date of first payment, December 1st, 1959, exceeding a duration of one year.

The time and place for taking the votes of the resident electors for and against the said by-law is, Saturday, the 24th day of May, A.D. 1958 at Lorette East School, between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 7:00 o'clock in the afternoon of the same day, all Central Standard Time.

On Monday, the 26th day of May A.D. 1958, the secretary-treasurer of the Rural Municipality of Taché shall, at the Municipal office, at the village of Lorette in the Province of Manitoba, at the hour of 2:00 o'clock in the afternoon, sum up the number of votes for and against the said by-law. The time for this function shall be Central Standard Time.

On Friday, the 23rd day of May A.D. 1958, the Reeve of the said Municipality will attend at the Municipal office at the village of Lorette, in the Province of Manitoba, between the hours of 3:00 o'clock in the afternoon and 4:00 o'clock in the afternoon of the same day for the purpose of appointing, if requested, two persons to attend at the polling place and at the final summing up of the votes by the secretary-treasurer, one on behalf of persons interested in promoting the adoption of the said by-law and one on behalf of persons interested in the rejection of the by-law. The time for this function shall be Central Standard Time. The original by-law is on file at the Municipal office, Lorette, Manitoba, and may be examined by all interested persons during office hours.

DATED at Lorette, in the Province of Manitoba, this 25th day of April, A.D. 1958.

J.-A. DANSEREAU,
Secretary-Treasurer

April 25th, 1958

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Serait-ce un futur premier ministre?

"Qui sait? Cependant, quelle que soit sa carrière, nous nous devons de pourvoir le mieux possible à ses besoins.

"Il faudra beaucoup d'argent. C'est pourquoi nous économisons régulièrement, et c'est aussi pourquoi nous avons ouvert un compte à notre Jeannot à **LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE**".

775 SUCCURSALES AU CANADA POUR VOUS SERVIR

VOYAGES DE LUXE
CANADA ☆ EUROPE
PROVINCES MARITIMES
Visite des groupements acadiens.
Croisière à l'île du Prince-Edouard et aux îles de la Madeleine.
Départ le 3 août Prix à fixer
EUROPE
Centenaire des apparitions de Lourdes.
Exposition internationale de Bruxelles.
Visite de plusieurs pays.
Séjour à Rome et à Paris.
TRAVERSÉE EN PAQUEBOT

VOYAGE de sept semaines	VOYAGE de quarante jours
Départ 22 MAI ET 18 AOUT	Départ LE 5 SEPTEMBRE
Prix: à compter de $1,185 PAR PERSONNE	Prix: à compter de $1,295 PAR PERSONNE

N.B. Les prix ci-dessus sont fondés sur les itinéraires qui ont Montréal pour point de départ et de retour.

Dépliants et renseignements seront fournis sur demande par M. J.-C. Lemay, représentant du trafic-voyageurs, chambre 203, Gare du Canadien National, Winnipeg, Man. Téléphone WH 6-2285.

CANADIEN NATIONAL

UN JOUR MÉMORABLE

Voici le temps de la collation des diplômes, de la célébration de la fin des études et des débuts dans une vie nouvelle.

C'est un jour important pour la jeunesse, un jour important pour les parents et un jour important pour la nation.

Faisons-en un jour mémorable!

Les jeunes méritent de célébrer — mais de célébrer sagement. Ce n'est pas un temps pour l'alcool. C'est le temps des soirées surveillées.

La loi dicte que nulle personne ne doit donner ou fournir de la boisson alcoolique à une personne de moins de 21 ans.

Une collation de diplômes qui finit dans l'embarras, le trouble, ou en cour judiciaire à cause de la boisson, n'est pas un jour mémorable.

Voyons à ce que ce jour mémorable ne soit pas suivi D'UN SOIR A OUBLIER.

Une dans une série présentée dans l'intérêt du public par le
MANITOBA COMMITTEE on ALCOHOL EDUCATION
Département de l'Education, Chambre 42, Edifice Législatif, Winnipeg 1, WHitehall 6-7289
M.C.A.E.